Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13365 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 17-LUNDI 18 JANVIER 1988

Questions à l'OTAN

Une révision de la stratégie et des moyens militaires de l'alliance atlantique va devenir indispensable, sinon urgente. On s'en doutait depuis quelques mois déjà, et le fait est devenu patent avec la signature, en décembre dernier, par MM. Reagan et Gorbatchev, du traité sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire (FNI). L'accord américano-espagnol annoncé vendredi 15 janvier et prévoyant le retrait d'ici trois ans des soixante-douze chasseurs - bombardiers F-16 basés à Torrejon ne fait que souligner encore un peu plus la même nécessité.

Le règlement de cette affaire délicate ne constitue nullement un camouflet pour les Etats-Unis. C'est le long refus de ne pas comprendre la situation intérieure espagnole en général, et la position de M. Felipe Gonzalez en particulier, qui pourrait donner l'impression d'une défaite de Washington. Finalement, le nouveau chef du Pentagone, M. Carlucci, beaucoup plus sensible aux spécificités européennes que son prédécesseur, M. Weinberger, a rétabli la situation.

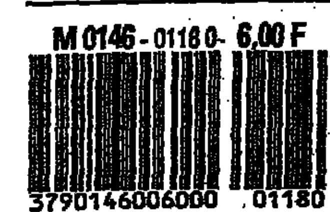
Le succès est de taille pour le chef du gouvernement espagnol, qui avait tout fait pour maintenir l'Espagne dans l'OTAN en échange de la réduction d'une présence militaire américaine dont le principe remonte au temps du général Franco. La base de Torrejon, toute proche de Madrid, était devenue un symbole pour les adversaires de M. Gonzalez, y compris ceux qui, à l'intérieur de son propre parti, étaient tentés par une dérive neutralo-pacifiste.

Le retrait des chasseurs-bombardiers américains d'Espagne ne constitue pas un drame aux yeux des experts de l'OTAN ; les Etats-Unis conservent en effet leurs autres installations militaires dans la péninsule, et les progrès de la technologie ont réduit quelque peu l'importance des bases « actives » ; pour des raisons d'économie, la tendance générale est de se rallier au principe – déjà en vigueur en Norvège – des installations « dormantes », c'est-à-dire équipées de tout le matériel nécessaire, mais qui ne sont réactivées qu'en cas de crise majeure. De même, les installations d'observation à terre ont beaucoup perdu de leur importance depuis que l'espace est truffé de satellites.

Il n'en demeure pas moins que le flanc sud de l'OTAN risque de poser de nouveaux problèmes aux Américains. Il faut s'attendre à plus ou moins brève échéance à du nouveau à propos des bases américaines en Grèce, dont M. Papandreou a fait un cheval de bataille, et dont il menace d'exiger le démantèlement dans les dix-huit mois si les Etats-Unis ne lui donnent pas satisfaction, notamment à propos du contentieux historique qui oppose la Grèce à la Turquie. Les choses bougent également sur les « fronts » turc et portugais, mais Ankara et Lisbonne visent moins à remettre en cause la présence militaire américaine qu'à obtenir de meilleures conditions financières pour la location de leurs bases. Seule l'Italie n'a pas de revendication.

La tâche ne va pas manquer pour les politiques et les stratèges de l'OTAN, qui vont devoir aussi s'adapter à une Europe occidentale moins nucléarisée. Les Européens, s'ils croient en leur avenir, auraient tout intérêt à comprendre qu'il s'agit de leur destin, et non seulement de leurs intérêts mal compris.

(Lire nos informations page 3.)



Le lancement de la campagne électorale dans la majorité

• M. Chirac définit son « ambition » pour la France
• M. Barre veut un président « garant » et non « gérant »

M. Jacques Chirac a annoncé, le samedi 16 janvier, en fin de matinée à l'hôtel Matignon, sa candidature à la présidence de la République et présenté son « ambition » pour la France. « Nous avons travaillé, et dans beaucoup de domaines nous avons réussi. Les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape », a déclaré le premier ministre. « Nous en avons les moyens. »

La veille, M. Raymond Barre avait défini sa propre conception du rôle du président de la République, « garant » et non « gérant ».

M. Chirac a souligné que l'élection présidentielle est *« un choix essentiel dont dépendent pour une large part l'avenir de la France et l'avenir de chacun d'entre nous »*. Il a exprimé son *« ambition pour la France » : « Donner un espoir à sa jeunesse, être plus attentif à ceux qui souffrent de la misère, de la solitude ou d'être sans emploi »*. Il s'est prononcé pour *« une France dynamique, audacieuse, créative, prête à saisir la chance du grand marché européen ; une France forte, rayonnante, généreuse, qui assure son indépendance et son rang dans le monde »*.

M. Chirac s'est réclamé d'une *« France fidèle à son passé et confiante en son avenir de grande puissance »*. – P. J.

(Lire la suite page 5.)



La diminution du déficit commercial des Etats-Unis

Les ressources de la puissance américaine

L'annonce, le vendredi 15 janvier, d'un déficit commercial ramené à 13,2 milliards de dollars en novembre 1987, le plus faible qu'aient enregistré les Etats-Unis l'an dernier, a été accueilli avec enthousiasme par les marchés financiers. Une réaction jugée une fois de plus « délirante » par les économistes, qui ne cessent de dénoncer la myopie des « maniaques » d'indices mensuels sans signification réelle.

Les sept principales puissances industrielles vont pouvoir souffler un peu. Après avoir cassé la spéculation sur le dollar par des interventions massives au lendemain des fêtes de fin d'année, les banques centrales voyaient avec inquiétude s'amenuiser les moyens dont elles avaient décidé de se doter pour empêcher une nouvelle chute du billet vert. A moins d'une mauvaise surprise – à quand les anticipations sur les résultats du commerce extérieur américain de décembre ? – un certain calme pourrait s'instaurer sur les marchés des changes, permettant aux principaux acteurs de la scène économique internationale de chercher à lever quelques incertitudes, à défaut de retrouver une nouvelle crédibilité.

Pour les Etats-Unis, cet éventuel répit permettra peut-être de faire admettre aux Américains – et de faire prendre conscience à leurs partenaires – que, au-delà des chiffres en valeur des échanges, se confirme la remontée des exportations, appelées à constituer en 1988 le principal moteur de la croissance. Selon l'OCDE, les ventes à l'étranger ont progressé en volume – hors facteurs prix et monnaie – de 12 % l'an dernier et de 14 % pour les produits manufacturés. Dans le même temps, les importations n'augmentaient que de 5 %. La trop rapide dépréciation du dollar, de quelque 33 % par rapport à son plus haut niveau de février 1985 vis-à-vis des devises des autres pays industriels, de 27 % si l'on inclut les pays en développement, masquera encore pendant des mois cette réalité.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 13.)

Les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature

De nouveaux ennuis pour M. Prouteau ?

L'enquête menée par le juge d'instruction Gilles Boulouque et l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) sur les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pourrait prochainement rebondir. Les policiers ont en effet découvert qu'une fausse identité figurait sur la carte grise de la voiture utilisée par les trois hommes interpellés, le 23 décembre, alors qu'ils tentaient de mettre sous surveillance le téléphone d'un huissier du CSM.

La voiture aurait servi aux missions délicates du GIGN, unité d'élite de la gendarmerie nationale. L'hebdomadaire *le Point* révèle, d'autre part, dans son prochain numéro que la voiture aurait été achetée par M. Prouteau, avec des faux papiers d'identité, à Mme Aimée Dubos, épouse de M. Jean-François Dubos, ancien chargé de mission auprès de M. Charles Hernu, aujourd'hui inculpé dans le cours de l'affaire Luchaire.

Les enquêteurs de l'IGPN ont aussi saisi, lors d'une perquisition menée dans les locaux de la SPII, société privée de sécurité sous le couvert de laquelle les trois « plombiers » travaillaient, plusieurs enregistrements de conversations téléphoniques. Le décryptage en est en cours et pourrait aboutir prochainement à l'ouverture d'une nouvelle information pour écoutes clandestines.

(Lire page 16.)

La mort de Sean MacBride

Un humaniste de combat

Avocat, ancien ministre irlandais des affaires étrangères, fondateur d'Amnesty International et lauréat du prix Nobel de la paix, Sean MacBride est mort, le vendredi 15 janvier, à Dublin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Prix Nobel de la paix en 1974, Sean MacBride avait été, quarante ans auparavant, chef d'état-major de l'IRA et dénoncé comme *« terroriste »* par nombre de ceux qui venaient de lutter avec lui pour l'indépendance de l'Irlande.

« Il n'y a probablement qu'un Irlandais pour avoir autant vécu les paradoxes de son siècle et en être partout félicité », disait récemment à Dublin l'ancien premier ministre, M. Garret FitzGerald, à l'occasion du vingt-cinquième annniversaire d'Amnesty International, dont Sean MacBride est l'un des fondateurs. Le nationalisme irlandais, les droits de l'homme, l'unité européenne, l'émancipation du tiers-monde, le désarmement nucléaire : en récusant l'action de l'IRA aujourd'hui sans condamner résolument certains recours à la violence, ailleurs, et en repoussant avec méfiance l'étiquette de « pacifiste », Sean MacBride a défendu toutes ces causes à la fois, inlassablement, sur les cinq continents.

Se faisant le héraut des victimes de l'oppression, cet humaniste itinérant, compatriote de Synge, aura été, à sa manière – sévère – de juriste, le baladin d'un monde qui pour lui n'était pas qu'occidental.

Etonnant destin. Sean MacBride est né en 1904, en exil : sa mère s'étant réfugiée à Paris. Le major John MacBride, son père, avait été jusqu'à combattre les Anglais en Afrique du Sud aux côtés des Boers. La belle Maud Gonne, sa mère, avait connu la prison, passant pour être la « Jeanne d'Arc irlandaise » bien que de bonne famille protestante anglaise. Exil éclairé : le poète Yeats se penche sur le berceau de Sean et, plus tard, Ezra Pound lui apprend le latin. De ses études au collège Saint-Louis-de-Gonzague, il gardera toujours un accent français qu'on lui reprochera parfois.

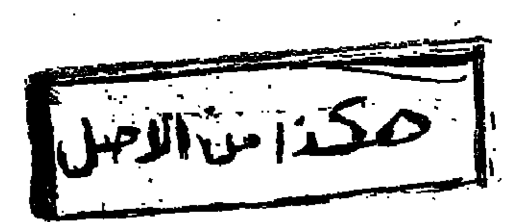
Il n'a que douze ans quand son père est fusillé pour s'être distingué durant le soulèvement de Pâques 1916 à Dublin, quatorze ans lorsqu'il est lui-même arrêté la première fois, seize ans quand il devient lieutenant dans l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et dix-huit ans lorsqu'il participe à des négociations avec les Britanniques qui préparent leur départ.

Après l'indépendance, le jeune Sean est de ces irréductibles qui refusent le compromis, la partition, le maintien de l'*« occupation »* en Irlande du Nord. C'est la guerre civile. Capturé par les forces de l'« Etat libre », il pourra s'évader.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17 janvier. – *Haïti* : élections municipales, législatives et présidentielle.

Lundi 18 janvier. – *Bruxelles* : réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE (18-19) ; réunion des ministres de l'agriculture de la CEE (18-19).

Philippines : élections locales.

Bonn : visite officielle du ministre des affaires étrangères d'Union soviétique, M. Chevardnadze (18-19).

Mercredi 20 janvier. – *Madrid* : visite de M. Chevardnadze (20-22).

Moscou : reprise des négociations frontalières sino-soviétiques.

France : rencontre Sihanouk-Hun Sen.

Vendredi 22 janvier. – *Paris* : célébration en présence du chancelier Kohl du 25e anniversaire du traité conclu entre la France et la RFA par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Vienne : reprise des travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Oslo : congrès national du Parti conservateur norvégien (22-24).

Il y a deux cents ans

Les premiers colons débarquent en Australie

DEPUIS le début de 1988, les Australiens célèbrent en grande pompe le bicentenaire de leur installation sur le continent austral. Discours, manifestations culturelles et émissions télévisées, reconstitutions historiques – comme celle de l'arrivée du premier bateau britannique, l'*Endeavour*, commandé par le capitaine James Cook – et exposition universelle se succéderont toute l'année.

Mais le bonheur des uns ne fait pas toujours celui des autres, et quelques fausses notes se sont mêlées à la liesse populaire : les aborigènes, dont la vie fut bouleversée après des millénaires de calme par le débarquement des premiers *convicts* (forçats), ne l'entendaient pas tous ainsi. Certains militants aborigènes ont, le 1er janvier, conspué le premier ministre, M. Bob Hawke – qui venait pourtant de reconnaître les « *torts historiques* » des émigrants blancs, – aux cris de « *Deux cents ans de meurtre* » ou « *L'Australie blanche a une histoire noire* », et ont décidé de boycotter les cérémonies officielles. Le ministre des affaires aborigènes s'est joint à ce boycottage.

Quel est l'Européen qui a découvert l'Australie, ce continent mythique recherché depuis Ptolémée ? Etait-il portugais, anglais, hollandais ou français ? Toujours est-il que ce fut Cook qui planta, avant tous les autres, le drapeau britannique, le 29 avril 1770, à Botany-Bay, près du site actuel de Sydney – où il ne trouva « *rien de remarquable* », – et que ce fut un autre Britannique, le capitaine Arthur Phillip, qui y installa les premiers colons, le 26 janvier 1788. C'est cette date, devenue la fête nationale australienne, qui a été choisie comme symbole du bicentenaire... par la majorité blanche, les aborigènes étant, eux, installés sur place depuis la nuit des temps.

Se débarrasser des « convicts »

Les premiers explorateurs avaient été émerveillés par leur découverte en Nouvelle-Hollande – rebaptisée « Australie » au début du dix-neuvième siècle à l'initiative de l'explorateur anglais Flinders – d'une flore et d'une faune inconnues. On imagine leur stupéfaction devant les kangourous ou les ornithorynques, animaux qui défiaient les lois de la nature telles que les connaissaient alors les Européens ! Mais aussi devant les premiers aborigènes : hideux, misérables, « *nuisibles* » ou beaux et heureux selon que le temps était ou non au « *bon sauvage* » – comme au siècle des Lumières, – ils devinrent vite des gêneurs.

Chassés vers les déserts par les colons, exterminés jusqu'au dernier en Tasmanie au nom du progrès dans l'un des plus parfaits génocides de l'histoire, les aborigènes sont aujourd'hui moins de deux cent mille (dont cent trente mille métis), sur plus de dix-huit millions d'Australiens. En 1788, ils étaient trois cent mille, répartis sur tout le continent en un demi-millier de clans parlant plus de trois cents langues.

Si Cook était un explorateur chargé par Londres d'ouvrir les chemins du Pacifique à ses vaisseaux, Phillip avait une autre mission, moins reluisante : installer à Botany-Bay le premier contingent de 757 forçats transportés avec leurs gardes chiourmes sur neuf bateaux accompagnés de deux navires de guerre. Depuis des années, Londres cherchait à se débarrasser des *convicts* qui croupissaient en nombre de plus en plus grand sur des pontons amarrés le long de la Tamise.

Depuis l'indépendance américaine, il n'était plus possible de les expédier outre-Atlantique. Le territoire découvert par Cook – qui n'y avait pourtant passé que quelques jours – parut adéquat : le climat y était sain et il n'y avait guère de chances que les déportés parviennent à s'enfuir. La décision d'y créer une colonie pénitentiaire fut prise en 1786, et la « première flotte », comme on l'a appelée, appareilla le 13 mai 1787.



ROUIL

L'aventure

Dans la rude société britannique du dix-huitième siècle, où régnaient la misère et l'insécurité, les châtiments étaient terribles : le vol d'un shilling pouvait conduire à la potence ; on pendait même des enfants de dix ans. La liste des « méfaits » pouvant entraîner la mort était longue de deux pages ! On condamnait un voleur à cinq cents coups de fouet... s'il survivait jusque-là ! Le sort des prisonniers, entassés dans des cachots et sur les pontons, n'était guère plus enviable. « *Des chiens ou des porcs sont mieux traités ; la saleté et l'odeur sont intolérables* », écrivait un témoin. C'est pourquoi des réformateurs lancèrent l'idée de la *transportation* vers les colonies, où les détenus étaient pratiquement vendus comme esclaves. C'était plus « humain », puisque le condamné se voyait offrir une chance de rémission par le travail...

C'est sans doute ce qui fut dit aux fondateurs, malgré eux, de l'Australie lors de leur embarquement. Après huit mois de traversée, entassés dans les cales, ils débarquèrent non pas à Botany-Bay, mais dans une baie voisine, jugée plus clémente, et qui se trouve aujourd'hui au cœur de Sydney. Le taux de « pertes » – très faible pour l'époque – ne fut que de 3 %, et 365 *convicts* mâles, 153 femmes et 11 enfants survécurent, de même que 211 soldats. A peine débarqués, les hommes se jetèrent sur les femmes dans une orgie indescriptible. Puis il fallut bâtir, puisqu'il n'y avait rien sur place, et semer, car les provisions apportées ne permettaient guère de tenir plus d'un an.

Après avoir failli disparaître un an après sa fondation, faute de vivres, la colonie fut sauvée par l'arrivée de la « deuxième flotte », qui apporta des provisions et de nouveaux forçats. Débarquèrent ensuite quelques hommes libres attirés par l'aventure. Des militaires se firent démobiliser après avoir obtenu un terrain. Les forçats méritants ou débrouillards furent libérés sur place.

Tous n'étaient pas des criminels ; il y avait parmi eux beaucoup d'Irlandais révoltés, ce qui explique qu'environ 20 % des Australiens soient catholiques et que certains se définissent comme des Anglo-Celtes et non pas des Anglo-Saxons. Certains devinrent architectes, banquiers, brasseurs d'affaires, éleveurs. Car ce fut, dès le début du dix-neuvième siècle, l'élevage du mouton pour sa laine qui fit la première fortune de la nouvelle colonie. En 1810, celle-ci comptait dix mille habitants, dont 48 % de *convicts* ; ils étaient 38 000 en 1821, 3,8 millions en 1901 – date de la création de la Fédération, – 7 millions en 1939.

Le pourcentage de forçats ne cessera de baisser (23 % en 1841) jusqu'à la suppression de la *transportation* en 1867. Au total, 160 000 bagnards ont été envoyés en Australie. Aujourd'hui, il est chic pour les Australiens de longue date de se chercher un ancêtre « transporté » dans la « première flotte ». Un peu comme les descendants du *Mayflower* aux Etats-Unis !

Tentatives françaises

L'exploration de l'immense continent, sa mise en pâture et en culture – les aborigènes étant parqués toujours plus loin dans des réserves, – le percement du canal de Suez et le début de la navigation à vapeur firent beaucoup pour le développement de l'Australie, liée de plus en plus étroitement à la mère patrie. Membre du Commonwealth, elle fut un des pays qui paya le plus lourd tribut sur les champs de bataille de la première guerre mondiale. L'attachement à la « *bonne vieille Angleterre* » a duré longtemps. L'ancien premier ministre conservateur Menzies disait que l'Asie voisine n'était qu'un « *territoire que l'on survolait en se rendant à Londres* » !

Aujourd'hui, les Australiens, tout en rêvant de réussir à Londres, montrent un mépris affecté pour les « *Pommies* », ou « *Poms* », surnom qu'ils donnent aux Anglais. Ils aiment se moquer d'eux, faire du *Pommie bashing*, comme ils disent ! Ils s'en sont longtemps différenciés par un caractère plus rude, pionnier, machiste, fondé sur le culte du *mate*, le « pote ». Les choses ont bien changé ces dernières années, en particulier depuis le début des années 70, avec l'ouverture de l'Australie sur le monde qui l'entoure. Le pays-continent était parvenu à l'âge adulte.

Et si l'Australie était devenue française ? L'hypothèse n'est pas si absurde qu'elle pourrait, à première vue, le paraître. En 1768, Bougainville avait raté de peu la côte australienne, quand il avait longé la Grande Barrière de corail. Le 30 mars 1772, le navigateur Saint Allouarn avait débarqué dans la baie de la Tortue, sur l'île Dirk-Hartog, sur la côte occidentale de l'Australie, et pris possession de la région au nom du roi (1).

A peine arrivé à Botany-Bay, Phillip avait eu la surprise d'y rencontrer La Pérouse, dans son dernier périple avant de faire naufrage à Vanikoro, quelques semaines plus tard. Mais le navigateur français ne pensait pas fonder une colonie. En 1801-1802, l'expédition navale de Baudin, envoyée par Bonaparte, explora le continent, effectuant un travail scientifique remarquable. La voyant passer devant l'île du Roi, près de Sydney, le lieutenant Robbins s'empressa si vivement de planter l'Union Jack dans le sable devant les Français médusés qu'il hissa le drapeau à l'envers...

Il y avait de quoi inquiéter les Anglais, souvent en guerre contre la France à l'époque... Plus sérieux encore, sous la Restauration, la France connut à son tour une surpopulation de forçats, difficiles à déporter après la perte de ses colonies lors du traité de Vienne. C'est pourquoi, au bout de longues enquêtes suivies de longs rapports, Paris envisagea d'ouvrir une colonie pénale... dans cette Australie occidentale dont Saint Allouarn avait pris possession de manière toute théorique. Les discussions furent si longues que les Anglais en eurent vent et y dépêchèrent une garnison en 1826.

Paris tourna alors son attention vers la Nouvelle-Zélande. Mais le premier convoi franco-allemand de colons débarqua en 1840 à Akaroa... deux jours après les Anglais. C'est pourquoi la France se rabattra plus tard sur la Nouvelle-Calédonie. On ne peut s'empêcher de rêver et d'imaginer ce qu'aurait pu devenir un Pacifique sud avec une Australie et une Nouvelle-Zélande francophones, le drapeau britannique flottant sur Nouméa. Mais à quoi bon refaire l'histoire...

PATRICE DE BEER.

(1) Voir l'intéressant ouvrage du professeur Leslie Marchant, *France australe*, publié à Perth en 1982.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

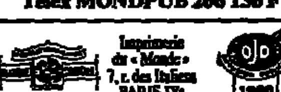
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037


TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

COSTA-RICA : le sommet de San-José

Les chefs d'Etat d'Amérique centrale font le bilan du plan de paix

SAN-JOSÉ
de notre correspondant en Amérique centrale

L'ouverture, vendredi 15 janvier, à San-José (Costa-Rica), de la réunion des présidents des cinq pays d'Amérique centrale signataires du plan de paix a été précédée d'une attaque en règle contre le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega. Les dirigeants du Costa-Rica, du Honduras et du Salvador ont accusé leur collègue nicaraguayen de ne pas avoir respecté les engagements pris, le 7 août, à Guatemala. Seul, le président démocrate-chrétien du Guatemala, M. Vinicio Cerezo, est resté silencieux.

Le président salvadorien, M. Napoleon Duarte, lui aussi démocrate-chrétien, a été le plus virulent. Au cours d'une conférence de presse, il a reproché au Nicaragua de ne pas avoir rétabli la liberté de presse, de ne pas avoir libéré ses quelque neuf mille prisonniers politiques et de maintenir l'état d'urgence en vigueur depuis près de six ans. Il a souligné que le rétablissement de la paix en Amérique centrale passait par la démocratisation des institutions dans chacun des pays, selon le principe de la « simultanéité » accepté par les cinq signataires du plan de paix. « *Je serai inflexible*, a ajouté M. Duarte, *et je n'accepterai aucune excuse de la part du Nicaragua* » qui a invoqué, jusqu'à présent, « *l'agression des Etats-Unis* » par l'intermédiaire des « contras » (guérilla antisandiniste) pour expliquer son retard dans l'application des mesures démocratiques prévues dans le plan de paix.

Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, auteur du plan qui lui valut le prix Nobel de la paix en 1987, a tenu des propos similaires à l'égard du Nicaragua. Dans une lettre adressée au président Ortega, deux jours avant la réunion de San-José, M. Arias déplore « *l'échec des négociations pour un cessez-le-feu, la recrudescence des combats depuis la signature du plan de paix* » et la volonté des sandinistes de « *conserver le pouvoir indéfiniment* ».

Dans son discours d'ouverture de la réunion, qui a lieu dans un centre universitaire près de l'aéroport de San-José, M. Arias a adopté un ton plus conciliant. « *Nous allons démentir les oiseaux de mauvais augure qui annoncent régulièrement l'échec de nos efforts en faveur de la paix. Nous ne sommes pas ici pour condamner qui que ce soit* ».

Nous ne sommes pas ici pour un « match de boxe »

Dès son arrivée à San-José (dans des conditions rocambolesques puisqu'il a fait le voyage... en autocar depuis Managua, alors que tout le monde l'attendait à l'aéroport, comme les autres présidents), M. Ortega a cherché à rassurer ses collègues : « *Nous venons avec les meilleures dispositions*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. *Nous ne sommes pas ici pour participer à un match de boxe. J'invite donc les présidents à changer de ton car leurs déclarations ne sont pas constructives et ne contribuent pas à la paix.* »

Isolé en Amérique centrale, M. Ortega a trouvé des appuis auprès des autres pays d'Amérique latine qui sont majoritaires (huit membres sur quinze) au sein de la commission de vérification et de suivi, chargée d'évaluer les progrès du plan de paix. Le rapport de la commission, remis cette semaine aux présidents d'Amérique centrale, est plutôt favorable au Nicaragua. Il constate, en effet, que ce pays « *a fait des efforts pour mettre en branle un processus de démocratisation malgré la gravité du conflit* » qu'il affronte.

Les auteurs du rapport estiment, d'autre part, que l'aide des Etats-Unis à la Contra reste le principal obstacle à la réalisation du plan de paix en Amérique centrale. C'est exactement la position du Nicaragua.

On comprend pourquoi M. Ortega a cité abondamment le rapport de la commission au cours de sa conférence de presse. Il a invité la commission à « *passer immédiatement à l'étape de la vérification* in situ *pour voir quels sont les pays qui participent au trafic d'armes en Amérique centrale et abritent des camps de guérilleros* ». Le président nicaraguayen fait allusion au Honduras et au Salvador qui donnent un appui logistique important à la Contra. M. Ortega a appelé la commission à exercer des pressions sur les Etats-Unis pour qu'ils cessent de financer les « contras ».

Les autres dirigeants d'Amérique centrale reprochent à M. Ortega de chercher à gagner du temps pour éviter le vote, par le Congrès des Etats-Unis, d'une nouvelle aide en faveur des « contras ». Le vote est prévu pour le 4 février et il est improbable que le Congrès, déjà très réservé à l'égard de la politique antisandiniste du président Reagan, accorde de nouveaux crédits à la Contra tant que le plan de paix n'aura pas échoué.

BERTRAND DE LA GRANGE.

HAITI : les élections générales du 17 janvier

L'armée voit dans le scrutin sa meilleure chance de légitimer son pouvoir

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyée spéciale

« *Élections du 17 janvier. Non pap vote !* » (On ne vote pas) : c'est une petite inscription, un graffiti de colère modeste, confié au regard exercé du passant, près *du marché Salomon incendié il y a* deux mois par les commandos terroristes en prélude au carnage électoral du 29 novembre dernier.

Au terminus des « Tap-tap », ces petits autobus peints qu'une maxime religieuse recopiée sur le capot voue à la grâce de Dieu sur des ornières infernales, l'agitation, *elle*, est bien visible. A croire, devant cet entassement incertain de passagers et de colis que Port-au-Prince tout entière déménage ou s'enfuit. Et les dispositions qui, dans la procédure électorale, permettent d'aller voter dans sa ville d'origine n'expliquent pas à elles seules l'attrait soudain exercé par un pénible voyage en province sur les habitants de la capitale.

A deux jours d'élire leur président, leurs maires, leurs sénateurs et leurs députés, les Haïtiens, pratiquement privés de leur droit de vote depuis trente ans, et traumatisés surtout par leur dernière tentative électorale, semblent bien peu concernés. En deux mois, la fièvre électorale est tombée. Seule, au-delà du ressentiment pourtant très fort, reste une certaine amertume. Celle d'avoir été humilié, celle d'avoir peut-être à se résigner.

De fièvre électorale, à dire vrai, il serait difficilement question dans cette capitale haïtienne dont *les écoles restent fermées*, les rues, toujours remplies des affiches de la précédente campagne, pratiquement vides le soir venu et quadrillées en permanence par une armée qui a troqué son attirail guerrier pour l'uniforme kaki, comme de simples forces de sécurité qu'elle entend représenter. Barrages, contrôles d'identité, patrouilles, rien n'est épargné pour prouver l'efficacité retrouvée de celle qui, après s'être croisé les bras en novembre, joue aujourd'hui avec excès les garanties de la démocratie.

L'armée a opéré quelques rafles « préventives » de trublions *en province* (on parle d'une vingtaine d'arrestations à Jacmel, au Sud), ou pour faire bonne mesure, a mené des perquisitions spectaculaires auprès de certains duva*liéristes notoires à Port-au-Prince*. Ce fut le cas pour l'ancien chef des forces armées, Claude Raymond, fortement soupçonné dans les massacres de novembre, et *dont la candidature à la présidence* a été une nouvelle fois rejetée vendredi 15 janvier par la Cour de cassation au cours des rares temps forts de cette non-*campagne*.

En effet, dans un mouvement inattendu samedi 9 janvier, le nouveau Conseil électoral provisoire désigné par le gouvernement avait exhumé à son tour l'article 291 de la Constitution interdisant aux partisans trop zélés de l'ancien régime de briguer des fonctions électives pendant dix ans. C'est ce qui a en fait permis d'éliminer de ce fait onze candidats dont Claude Raymond et cet autre grand baron duvaliériste qu'est Clovis Desinor. Huit d'entre eux avaient décidé de faire appel. Après des débats nébuleux au cours desquels le ministère public avait ouvertement approuvé le parti de candidats évincés, le verdict est tombé : trois duvaliéristes « *mineurs* » sont admis à se représenter, les autres sont défi*nitivement exclus*.

Parmi les « présidentiables »

Faut-il s'attendre pour autant, comme le craignait cet homme *d'affaires* parti soudainement passer le week-end à Miami, à « *quelques soubresauts de la bête blessée ?* » Peut-être. Mais ce ne sera pas cette fois avec l'aval de *l'armée*, très *divisée après* les événements de novembre, qui voit dans ce scrutin sa meilleure chance d'assurer tout à la fois son pouvoir et de le légitimer. Sa meilleure chance *aussi* de reconquérir en partie l'opinion internationale, et qui sait, espèrent certains membres du gouvernement, l'aide qui va avec ?

Parmi les « présidentiables », confinés au triste rôle du plus petit dénominateur commun, chacun *s'efforce donc, par calcul* ou par conviction, de se poser en « rassembleur de la nation ». Finis les discours enflammés et les projets de société de novembre. Il *n'est plus question que de parer* au plus pressé, d'assumer une transition. De la démocratie en location-bail...

M. Hubert de Ronceray, sociologue et ancien ministre de Jean-Claude Duvallier, se présente ainsi sous les couleurs d'un « *centriste libéral* ». Tâtillon sur la question de l'indépendance nationale, bafouée selon lui par les ingérences internationales des derniers mois.

Pour sa part, Gérard Philippe Auguste, *ingénieur agronome*, a plus de mal à manier l'angélisme électoral et distribue volontiers des mauvaises notes aux « *exilés rentrés s'acheter avec des dollars américains un pouvoir en Haïti* ». Il mise, lui, sur le poids historique de son parti, le MOP (Mouvement d'organisation du pays) créé en 1946.

Quant au professeur Leslie Manigat, un universitaire qui a fait une partie de sa carrière au Venezuela et se pose en spécialiste des questions internationales, il pourrait facilement prêter sa large carrure aux habits neufs de la démocratie haïtienne.

Tout en sirotant sa bière dans les splendeurs coloniales passées de l'hôtel Oloffson, le professeur Manigat joue la carte du néo-réalisme : « *Les gens en ont assez*, dit-il. *Il faut s'en sortir. La démocratie, c'est se battre sur le terrain, dans un contexte difficile. Je suis fier d'être parmi ceux qui cherchent une solution haïtienne et non ceux qui sont allés crier à l'aide à l'extérieur.* »

L'avenir ? « *L'armée a le pouvoir. Il n'y a pas de solution politique viable sans elle.* »

Reste à savoir si les électeurs haïtiens se laisseront convaincre, comme le dit encore M. Manigat, « *de ne pas rejeter le bébé démocratique si fragile avec l'eau très sale de son bain* ». Un premier test avait lieu samedi où l'opposition a appelé à la grève générale. Elle sera suivie dimanche de ce *qui a été appelé une « journée de réprobation nationale »*.

M.-C. DECAMPS.

La fin de la visite de M. Baccouche à Paris

Les modalités d'octroi de l'aide française à la Tunisie seront assouplies

M. Hédi Baccouche, premier ministre tunisien, a quitté Paris, le samedi 16 janvier, au terme d'une visite officielle de quarante-huit heures. Cette deuxième journée devait être marquée par un entretien avec M. Edouard Balladur, moment important dans la mesure où le ministère de l'économie et des finances passait pour freiner l'octroi de l'assistance financière française à la Tunisie en raison de quelques contentieux.

Au cours d'une conversation avec quelques journalistes, vendredi, après ses entretiens à l'Elysée et à Matignon, M. Baccouche a déclaré que la France lui paraît prête à assouplir les modalités d'octroi de son aide. Jusqu'à présent, a dit le chef du gouvernement tunisien, il y avait « *un cloisonnement rigide* » entre l'aide aux grands projets de développement et celle à la balance des paiements. En raison de la révision à la baisse des grandes dépenses en Tunisie, les sommes non utilisées depuis trois ans s'élèvent à 1,7 milliard de francs. M. Baccouche estime que les Français sont maintenant « *bien disposés* » pour qu'il soit tenu compte de ce problème.

Le chef du gouvernement tunisien a indiqué, d'autre part, que les discussions sur l'évaluation des biens immobiliers français aujourd'hui occupés par les Tunisiens à revenus *modestes se poursuivaient au niveau* des experts.

Des discussions entre experts vont également se poursuivre au sujet de la diffusion en Tunisie des programmes d'Antenne 2 sur un canal différent de celui de la chaîne francophone déjà existante. « *Nous avons donné notre accord de principe*, a dit M. Baccouche, *car on ne peut donner moins à la France qu'à l'Italie* » (dont la RAI est reçue outre-Méditerranée).

Report de la visite de M. Kadhafi à Tunis

Contrairement à ce qui était prévu, M. Baccouche ne retrouvera pas le colonel Kadhafi à Tunis en rentrant de Paris, la visite du chef de la Révolution libyenne ayant été reportée à une date ultérieure.

A Tunis, on explique très diplomatiquement que ce contretemps est motivé par « *des questions de calendrier* », mais il serait dû, en réalité, à une manifestation d'humeur du colonel Kadhafi. Celui-ci n'aurait pas du tout apprécié les récentes visites effectuées à Tunis, à quelques jours d'intervalle, par le vice-amiral Alain Duthoit, commandant en chef de la flotte française en Méditerranée, et surtout du vice-amiral Kendall E. Moranville, commandant la VI[e] flotte américaine.

Pour sa part, M. Baccouche s'est montré prudent, vendredi, sur l'adhésion de la Libye au traité « *de fraternité et de concorde* » qui lie l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie. Il a constaté que le colonel Kadhafi « *est partagé entre différents projets* » et qu'il doit clarifier ses intentions. En tout état de cause, a dit M. Baccouche, « *il est difficile de concevoir un Maghreb sans le Maroc* ».

Le premier ministre marocain, M. Laraki, sera reçu à Tunis le 1[er] février. Il n'est pas évident que le colonel Kadhafi ait fait le grand voyage de réconciliation d'ici à cette date.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les Américains ont rejeté une proposition soviétique liant les armes stratégiques et l'IDS

Les Soviétiques ont présenté, vendredi 15 janvier, à Genève une proposition sur « *le respect du traité ABM* (missiles antibalistiques) *pendant une période à déterminer* » que les Américains ont repoussée dans la journée.

Le porte-parole de la délégation américaine a expliqué que cette proposition soviétique n'était qu'une nouvelle tentative pour obtenir ce que les Américains avaient déjà refusé. La démarche soviétique, a expliqué le porte-parole américain, « *établit un lien entre la réduction des armes stratégiques* (l'objectif de la négociation est une réduction de 50 % de ces armes) *et des contraintes paralysantes portant sur l'initiative de défense stratégique* ». La démarche, a-t-il précisé, s'appuie sur une interprétation de la déclaration américano-soviétique de Washington qui n'est pas celle des Etats-Unis.

« *Une réduction radicale des armes stratégiques offensives ne peut être obtenue que si le traité ABM est préservé et respecté* », avait déclaré vendredi le chef de la délégation soviétique, M. Obouk-hov.

C'est par ce biais, même si M. Oboukhov a clairement souligné que l'initiative de défense stratégique ne figurait pas en tant que telle dans la négociation commencée jeudi, que l'URSS entend faire obstacle au déploiement du bouclier spatial américain.

C'est la raison pour laquelle elle demandait dans sa proposition que les dispositions de ce traité soient interprétées de la manière la plus stricte et que les deux parties s'engagent à les respecter le plus longtemps possible.

Proche-Orient

ISRAEL : les affrontements à Jérusalem au cours de la « journée de deuil »

La coupure s'accentue entre les deux parties de la Ville sainte

Un Palestinien a été tué vendredi 15 janvier à Gaza après qu'il eut attaqué un soldat à coups de poignard, ont annoncé les autorités israéliennes. Outre quelques incidents très isolés en Cisjordanie, la journée a été marquée par des heurts à Jérusalem, sur l'esplanade des Mosquées.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le « noble sanctuaire », comme l'appellent les Arabes, avait rarement connu pareille agitation. L'endroit est pourtant coutumier de manifestations diverses : pas plus tard qu'en octobre 1987 encore, la police avait dû y intervenir en force. Mais, cette fois, ce qui s'est passé *sur* l'esplanade des Mosquées (le mont du Temple), en vieille ville de Jérusalem, vendredi 15 janvier, laissera des traces, accentuant un peu plus la coupure entre les deux parties de la capitale.

A vrai dire, personne n'a été véritablement surpris par la manifestation et par les affrontements avec les forces de l'ordre qui ont eu lieu sur l'esplanade à la mi-journée, à l'issue de la prière du vendredi. Toute la semaine, des tracts avaient appelé à une « journée de deuil » à la mémoire des trente-sept Palestiniens tués depuis le 9 décembre 1987.

Dans la matinée, une demi-douzaine de half-tracks, blindés, avec leur cargaison de soldats casqués, avaient pris position autour de la partie est de la vieille ville (le secteur arabe). L'un des engins avait été conduit dans une des étroites ruelles des souks et posté à quelques mètres du nouveau domicile de M. Ariel Sharon, ministre du commerce extérieur, dont l'appartement est surmonté d'un immense chandelier à sept branches.

Une blessure de plus

Les forces de sécurité avaient mobilisé un millier d'hommes : policiers casqués, masque à gaz sur le visage, agents en civil matraque à la main, et parachutistes le doigt sur la détente de leur fusil d'assaut ; un tireur d'élite avait pris place sur un *toit dominant* la scène.

A l'issue de la prière, le muezzin, après quelques remarques de tonalité politico-religieuse, avait appelé à une marche de protestation autour de l'esplanade, un des lieux les plus sacrés de l'islam, abritant le dôme du Rocher (la mosquée d'Omar) et la mosquée Al Aqsa. A ce moment, *un groupe de cinq Palestiniens* s'en est pris à un policier en civil. Selon les autorités, ils l'ont grièvement blessé, se sont emparés de son arme et ont tenté de l'entraîner à l'intérieur d'une des mosquées. Quelques pierres ont volé, quelques centaines de jeunes ont commencé à brûler des drapeaux israéliens. Et la police est intervenue : charges à la matraque autour des mosquées, tirs de grenades lacrymogènes, cris et fuite affolée de quelque trois mille fidèles — dont des femmes et des personnes âgées — vers les sorties de l'esplanade.

Il n'y a pas eu de tirs à balles réelles ; la police a démenti qu'une grenade lacrymogène ait été tirée à l'intérieur des lieux de culte ; et les policiers se sont apparemment contentés d'appréhender certains des manifestants à l'entrée des mosquées mais sans véritablement y pénétrer.

Bilan officiel : quelques blessés et huit manifestants arrêtés. Bilan politique : une blessure de plus, psychologique et affective, entre les deux communautés d'une ville qui n'a jamais paru moins « unifiée ».

ALAIN FRACHON.

La guerre du Golfe

Téhéran procède à l'enrôlement obligatoire des étudiants

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, a averti, vendredi 15 janvier, à Téhéran, les pays du Golfe, « *alliés de l'Irak* », de la possibilité d'une prochaine offensive iranienne d'envergure sur le front, *en affirmant que* les forces de Téhéran « *sont prêtes et en alerte* ». M. Rafsandjani a insisté, lors de la prière du vendredi, sur l'état de préparation optimale *des forces iraniennes réalisées, selon* lui, grâce à une importante campagne de mobilisation, menée ces deux derniers mois. Dans le cadre de cette campagne, et pour la première fois *depuis le début du conflit, l'Iran* a procédé à l'enrôlement obligatoire des étudiants.

Les dirigeants iraniens ont, ces derniers mois, plusieurs fois annoncé une série *d'opérations d'envergure* sur le front. Téhéran n'a, cependant, fait état que d'opérations ponctuelles, dont la dernière Zafar-5 a été lancée, cette semaine, dans le Kurdistan d'Irak (nord). Selon M. Rafsandjani, cette opération, prélude de futures offensives, a révélé « *l'état de désorganisation des forces irakiennes* ».

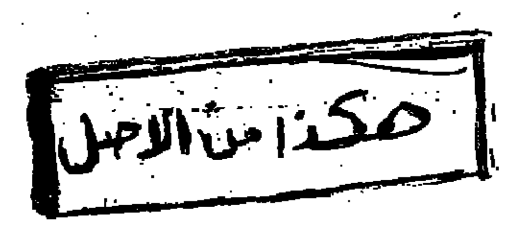
L'opération Zafar-5, menée par les gardiens de la révolution iraniens et des opposants kurdes irakiens, dans la région de Dohuk, à plus de 150 kilomètres de la frontière iranienne, fait partie des opérations de guérilla, loin des frontières et visant, selon les observateurs, à élargir les zones sous contrôle du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK, de Massoud Barzani, allié de Téhéran). Le PDK est très actif *dans le nord du Kurdistan irakien*, près d la frontière turque. — *(AFP)*.

M. Genscher à Damas

Damas *(AFP)*. — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, arrivé vendredi 15 janvier à Damas, a rencontré dans l'après-midi son homologue syrien, M. Farouk Al-Chareh.

De bonne source à Damas, on *indique* que les entretiens ont porté notamment sur la relance de la coopération économique entre la Syrie et la CEE, dont la RFA assure la présidence pour six mois. La RFA cherche à faire lever les sanctions économiques appliquées par les Douze contre la Syrie, à la suite du procès des frères Hindawi à Londres et à Berlin, à la fin de 1986.

M. Genscher devrait, par ailleurs, évoquer avec ses interlocuteurs syriens le sort du dernier otage ouest-allemand détenu au Liban, *M. Rudolph Cordes*, enlevé en janvier 1987 à Beyrouth-Ouest.



Diplomatie

L'accord entre Madrid et Washington

Les F-16 américains quitteront la base de Torrejon dans un délai de trois ans

MADRID
de notre correspondant

Après un an et demi de difficiles négociations, l'Espagne et les Etats-Unis sont finalement parvenus, le vendredi 15 janvier, à un accord sur le renouvellement du traité bilatéral qui permet à Washington d'utiliser depuis 1953 quatre bases en territoire espagnol. Un traité plusieurs fois renouvelé et amendé, qui devait venir à expiration en mai prochain, et qui sera remplacé par un texte totalement nouveau, valable pour huit ans, que les deux parties commenceront à élaborer le 3 février.

Cet accord constitue sans conteste une victoire diplomatique pour Madrid. Les Etats-Unis acceptent, en effet, le départ du territoire espagnol, dans un délai de trois ans, des soixante-douze avions F-16 stationnés à Torrejon. Le sort des installations de la base – où étaient stationnés quelque quatre mille cinq cents militaires américains et qui possède la plus grande piste d'atterrissage militaire d'Europe occidentale – doit encore être négocié. Les Etats-Unis discuteront avec leurs alliés de l'OTAN la localisation future des F-16.

Maghreb et Proche-Orient

Madrid a accepté. de son côté, quelques contreparties de moindre importance. Les avions américains pourraient être autorisés à revenir en Espagne en cas de crise internationale grave, reconnue comme telle par les deux parties, Madrid a en outre renoncé à exiger le départ de son territoire des cinq avions-citernes américains stationnés à Saragosse, qui seront toutefois transférés vers une autre base du pays. Enfin, l'Espagne a accepté que le nouveau traité ait une période de validité plus longue que les accords antérieurs.

L'« espagnolisation » totale de Torrejon avait été exigée par Madrid dès la première série de négociations bilatérales, en juillet 1986. Du côté américain, on affirmait qu'une telle mesure ne pouvait qu'affaiblir le flanc sud de l'alliance.

Aux yeux de Madrid toutefois, la présence des F-16 à Torrejon était davantage liée aux objectifs stratégiques des Etats-Unis qu'à ceux de l'ensemble de l'alliance atlantique. Madrid craignait surtout que Torrejon ne puisse servir de base d'appui pour une intervention militaire américaine dans le Maghreb ou au Proche-Orient, une région où les actions diplomatiques des deux pays sont loin de coïncider.

Les Etats-Unis, qui avaient visiblement sous-estimé la détermination espagnole, s'étaient d'abord contentés durant sept mois d'opposer une simple fin de non-recevoir à Madrid. A partir de février 1987, ils avaient proposé plusieurs solutions intermédiaires, toutes jugées insuffisantes par leurs interlocuteurs : le transfert des F-16 vers une autre base espagnole puis le départ d'un tiers des avions seulement, enfin l'évacuation de tous les appareils... Mais dans un délai de dix ans. Depuis le remplacement de M. Weinberger par M. Carlucci comme secrétaire à la défense, Washington semble avoir mieux compris que les Espagnols n'étaient pas disposés à se livrer à un « marchandage » sur ce qui constituait, pour eux, une question de souveraineté nationale.

En tardant à accepter l'inéluctable, Washington a transformé en défaite apparente ce qui aurait pu être considéré comme un accord satisfaisant pour les deux parties. Si les Etats-Unis abandonnent Torrejon, ils conservent, en effet, leurs autres installations militaires en Espagne, dont la base maritime de Rota, près de Cadix, d'une importance stratégique de premier plan dans le contrôle du détroit de Gibraltar. Comme aimait à l'affirmer le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, « *ce que nous négocions, ce n'est pas la manière dont les Américains quittent l'Espagne, mais bien celle dont ils y restent* » !

THIERRY MALINIAK.

M. Chevardnadze à Bonn

Moscou souhaite profiter d'un contexte « favorable » pour discuter des questions de sécurité

Les Soviétiques ont fait savoir vendredi 15 janvier qu'ils attachaient une « *grande importance* » à la visite qu'entreprend dimanche à Bonn leur ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, pour préparer une rencontre entre M. Mikhaïl Gorbatchev et le chancelier Kohl.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, a souligné, à Moscou, que cette visite intervenait dans des conditions « *très favorables* », en raison de la conclusion de l'accord soviéto-américain sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et du rôle positif joué par la RFA au cours des négociations. En acceptant de ne pas moderniser les fameux Pershing-I, le chancelier Kohl avait levé l'un des derniers obstacles s'opposant encore à cet accord.

La visite de M. Chevardnadze constitue une nouvelle étape dans le dégel des relations entre les deux pays, qui avaient traversé une période difficile jusqu'à l'année dernière. Le voyage du président Richard von Weizsäcker, en juillet dernier, puis celui de M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière et président du Parti social-chrétien, avaient permis de renouer le dialogue au plus haut niveau.

Les problèmes politiques et militaires occuperont une place centrale dans les discussions. Si les Soviétiques se félicitent de l'attitude allemande sur les questions de désarmement, ils voient, en revanche, d'un moins bon œil les efforts faits par la RFA et la France pour resserrer leur coopération en matière de défense. Ces efforts ont donné lieu à de très vifs commentaires de la part de Moscou.

Le dossier économique sera aussi largement abordé. L'Allemagne de l'Ouest demeure le premier partenaire commercial occidental de l'URSS. Les Soviétiques s'inquiètent des effets pervers de la hausse du deutschemark, qui renchérit leurs importations de RFA à un moment où, « *perestroïka* » oblige, ils cherchent à acquérir plus d'équipements modernes sur les marchés étrangers.

Les chiffres du commerce extérieur pour les neuf premiers mois de 1987 font apparaître une chute des échanges par rapport à la période correspondante de 1986 (3,6 milliards de roubles contre 4,2 milliards), due principalement à la diminution des exportations soviétiques.

La visite de M. Ryjkov à Oslo

Les négociations sur la mer de Barents sont toujours dans l'impasse

Les Norvégiens ne cachent pas leur déception au terme de la visite officielle de M. Nikolaï Ryjkov, du 14 au 16 janvier, à Oslo. Ils pensaient que le chef du gouvernement soviétique, qui avait réglé en début de semaine à Stockholm un contentieux vieux de dix-neuf ans avec la Suède sur le partage des zones économiques en mer Baltique, allait arriver en Norvège, deuxième étape de sa tournée scandinave, avec les mêmes dispositions d'esprit pour résoudre le différend frontalier qui oppose les deux pays dans la mer de Barents. La zone contestée depuis 1974 couvre un espace maritime de 155 000 kilomètres carrés, situé entre le Spitzberg et la terre de Saint-Joseph.

Sur cette question, M. Nikolaï Ryjkov n'a fait aucune proposition nouvelle susceptible de débloquer les négociations. L'URSS souhaite que les deux pays assurent conjointement l'administration de la zone et se partagent équitablement les richesses naturelles (pétrole et gaz) qu'elle est supposée receler. De son côté, la Norvège estime qu'une telle solution risque de renforcer la domination soviétique dans la région. Le gouvernement d'Oslo pense qu'« *une frontière claire doit être tracée* ». Les pourparlers sont compliqués par le fait que cet espace maritime est d'un grand intérêt stratégique pour l'URSS. Il constitue un passage obligé vers l'Atlantique nord pour la flotte soviétique basée à Mourmansk, dans la presqu'île de Kola.

En dépit de l'échec de ces discussions, Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien, et son homologue soviétique ont signé, le 15 janvier, deux accords sur l'échange rapide d'informations en cas d'incident nucléaire et l'organisation des secours en mer de Barents.

Europe

RFA

Le scandale Nukem relance le débat sur la poursuite du programme électronucléaire

BONN
de notre correspondant

La tempête soulevée par la fermeture de l'usine de combustibles nucléaires Nukem, soupçonnée d'avoir livré de la matière fissile à des pays comme le Pakistan et la Libye (*le Monde* du 16 janvier), continue de faire rage en République fédérale. Le quotidien d'extrême gauche *Tageszeitung* dénonce cet « *Urangate* » qui ébranle la République. Le chancelier Kohl et son ministre de l'environnement, M. Klaus Töpfer, sont accusés par l'opposition de négligence et de rétention d'information devant le Bundestag. Tous les partis se sont prononcés pour la constitution d'une commission d'enquête parlementaire ayant mission de faire toute la lumière sur cette ténébreuse affaire.

Rien pourtant, au cours de la journée du vendredi 15 janvier, n'est venu confirmer ou infirmer le « *soupçon inouï* » pesant sur la RFA d'avoir, par l'intermédiaire de la firme Nukem et de sa filiale Transnuklear, contrevenu au traité de non-prolifération nucléaire. Le porte-parole de l'entreprise a démenti que Nukem ait jamais livré à l'étranger de matériaux susceptibles d'être utilisés pour la fabrication de bombes, et le centre d'études nucléaires de Mol, en Belgique, impliqué également dans le trafic de déchets, se défend lui aussi d'avoir agi de la sorte. Le gouvernement ouest-allemand a mis en route une enquête de grande envergure en RFA, en Suisse et en Suède pour établir si oui ou non les transports des matériaux radio-actifs à partir du port de Lübeck comportaient des éléments suspects.

On manifeste quelques doutes, dans les milieux de la recherche et de l'industrie nucléaires, sur la possibilité technique de fabriquer à Mol comme à Nukem des matériaux fissiles à usage militaire. Mais il en faudra plus pour persuader une opinion publique abasourdie par l'ampleur du scandale du transport des déchets par Transnuklear que les nouveaux soupçons ne sont pas fondés. Comment, dans ces conditions, des hommes politiques responsables, comme le ministre, président de Hesse, M. Walter Wallmann, ont-ils été conduits à reconnaître que la livraison de matière fissile à des pays étrangers était « *possible* » ? Selon les explications données par MM. Wallmann et Töpfer à Bonn, cette attitude était justifiée par des informations données au gouvernement de Hesse et au parquet de Francfort par une « *informatrice* » prétendant détenir des preuves de ce trafic illégal. Or, jusqu'à présent, le parquet affirme ne détenir aucune preuve irréfutable de ces faits. Il s'agit donc plutôt, pour des hommes politiques qui sont conscients de marcher en l'occurrence sur un champ de mines, au sens propre comme au figuré, de prendre des précautions pour le cas où des enquêtes journalistiques ou policières viendraient confirmer ces graves soupçons.

En tout état de cause, la querelle sur la poursuite du programme nucléaire ouest-allemand est bel et bien relancée, avec en pointe les Verts, partisans d'un abandon immédiat et définitif de la production d'électricité nucléaire, suivis par les sociaux-démocrates, qui veulent sortir du nucléaire à échéance de dix ans. Le chancelier Helmut Kohl, pour sa part, ne voit aucune raison de relancer le débat de fond sur cette question.

LUC ROSENZWEIG.

La mort de Sean MacBride

Un humaniste de combat

(Suite de la première page.)

Après avoir été deux ans à la tête de l'IRA, il rentre dans la légalité quand, en 1937, la constitution du pays est changée pour supprimer toute marque d'allégeance au Royaume-Uni. En 1948, il est nommé ministre des affaires étrangères et, champion du neutralisme, obtient que son pays n'adhère pas à l'OTAN. Il renoue avec diverses personnalités anti-impérialistes rencontrées dans les années 20 ; Ho Chi Minh et Nehru sont ses amis. Il contribue à la formation du Conseil de l'Europe et apporte son concours à l'élaboration de la Convention européenne des droits de l'homme. Ses déboires en politique dans son pays (il doit quitter le gouvernement dès 1951 et le Parlement en 1957) sont à la mesure des succès de sa carrière « internationaliste ».

En 1961, il préside à la naissance d'Amnesty International, qui va acquérir l'autorité que l'on sait en dénonçant les exactions de bien) des gouvernements ayant, pour d'autres raisons, sa sympathie. Ce n'est pas là l'une des moindres contradictions de ses multiples entreprises. De 1973 à 1976, il est secrétaire général adjoint de l'ONU et commissaire de l'organisation pour la Namibie. Entre-temps, il reçoit le prix Nobel et, trois ans après, en 1977, à Moscou – doublé unique, – le prix Lénine pour la paix.

Un « nouvel ordre de l'information »

L'année suivante, à Washington, il est décoré de la médaille de la Justice. Ce « tiers-mondiste » qui a si fortement protesté contre les bombardements américains au Vietnam n'hésite pas à tenter, en 1979, d'obtenir à Téhéran la libération des otages américains, puis à réclamer le retrait des Soviétiques de l'Afghanistan.

En 1980, président de la commission de l'UNESCO sur les problèmes de communication, il cautionne un rapport très controversé parce qu'il comporte de vives critiques à l'égard des médias occidentaux et suggère l'instauration d'un « *nouvel ordre mondial de l'information* ».

Jusqu'au bout, Sean MacBride a continué à déployer de notables efforts, même s'il était privé par l'âge et la maladie de ses voyages incessants, de colloques en conférences, tout autour du globe. En 1984, par exemple, alors que les relations entre Moscou et Washington sont au point mort, il parvient à rétablir brièvement un semblant de dialogue à travers le courrier que lui adressent Constantin Tchernenko et Ronald Reagan.

Quelques semaines seulement avant sa mort, Sean MacBride aura eu la grande satisfaction de voir se tenir une rencontre Reagan-Gorbatchev couronnée par la signature d'un traité sur les euromissiles. Il s'avouait « *beaucoup plus pessimiste* » qu'il ne paraissait, mais il ignorait manifestement la résignation. Et dans son bureau se trouvait en évidence une statuette représentant Don Quichotte, auquel on l'a fréquemment comparé.

FRANCIS CORNU.

URSS : reçu au Kremlin au sein d'une délégation

M. Andreï Sakharov a demandé à M. Gorbatchev la libération de deux cents prisonniers politiques

Moscou. – L'académicien Andreï Sakharov s'est entretenu directement vendredi 15 janvier pour la première fois avec M. Mikhaïl Gorbatchev et a estimé devant la presse, après cette rencontre, que le chef du Kremlin est le dirigeant dont l'URSS « *a besoin en ce ce moment difficile* » de l'histoire. Le prix Nobel de la paix s'est déclaré « *très favorablement impressionné* » par M. Gorbatchev « *à la fois comme dirigeant et comme personnalité* ». « *Il est plus dynamique et plus capable* » que ses prédécesseurs, a-t-il ajouté.

M. Sakharov a été reçu par le numéro un soviétique au Kremlin en même temps que les membres du conseil des directeurs d'un Fonds international pour la survie de l'humanité, qui s'est constitué jeudi à Moscou et dont M. Sakharov fait partie, ainsi notamment qu'un homme d'affaires américain, M. Armand Hammer, président de l'Occidental Petroleum.

Ces personnalités se sont entretenues plus de deux heures avec M. Gorbatchev. Le chef du Kremlin « *a fait une déclaration liminaire, puis chacun de nous est intervenu et des discussions ont eu lieu* », a précisé M. Sakharov.

L'ancien exilé de Gorki n'a pas voulu préciser le détail des propos qu'il a échangés avec M. Gorbatchev. « *On ne peut tout dire tout de suite* », a-t-il dit lors d'un *briefing* au centre de presse du ministère des affaires étrangères, auquel il avait accès pour la première fois.

M. Hammer a cependant précisé qu'Andreï Sakharov avait remis au secrétaire général du PC soviétique une liste d'environ deux cents prisonniers politiques dont il demande la libération.

M. Sakharov a également exprimé son point de vue sur l'Afghanistan, en estimant que le retrait soviétique de ce pays doit se faire « *sans conditions* ». « *Le reste s'arrangera ensuite* », a-t-il dit, en jugeant qu'il y a des « *changements* » et des « *progrès* » sur cette question.

Commentant les raisons de sa participation au nouveau Fonds, M. Sakharov a dit que cet organisme « *privé et indépendant* » n'aurait pas pu apparaître avant le processus « *de début de démocratisation* », qui a lieu dans la société soviétique.

« *J'ai des contacts avec différents groupes de notre population, souvent en position difficile, souvent oppositionnelle* », a-t-il ajouté. Il a cité notamment les Tatars de Crimée, dénoncés récemment dans la presse soviétique comme « *groupe extrémiste et provocateur* ». – *(AFP, Reuter, AP.)*

Plus de gyrophares pour les apparatchiks moscovites

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Un rude coup vient d'être porté à Moscou aux bureaucrates de haut rang : quelque huit cents limousines officielles ont été privées, sur décision des autorités, des sirènes et gyrophares qui leur permettaient de bloquer la circulation aux heures de pointe dans le centre de la capitale, sur le chemin du Kremlin ou du comité central.

Les apparatchiks soviétiques avaient une fâcheuse tendance à faire usage de cet apanage de leur pouvoir « *pour satisfaire leur ego* », a expliqué le colonel de la milice, Elexeï Pankov, chef adjoint du service de contrôle de la circulation à Moscou.

Rapportant cette décision « *inhabituelle* », l'agence Tass a pris soin de préciser que le comité de ville du Parti communiste, qui figure parmi les premiers touchés, en avait été dûment informé. Les convois de Zil, de Tchaïka ou de Volga noires, tous phares allumés et gyrophares en action, étaient devenus l'une des caractéristiques des petits matins moscovites sur l'avenue Kalinine. Postés tous les cent mètres, les miliciens n'ont pas leur pareil pour arrêter net, dans un grand crissement de pneus, les flots de voitures, d'un signe de bâton péremptoire, pour laisser passer un véhicule officiel.

Le cinéaste Eldar Riazanov, qui a entrepris une lutte à mort contre la bureaucratie, a fait de ce spectacle typique de la vie quotidienne moscovite une des meilleures scènes de son dernier film, *Mélodie oubliée pour flûte.*

S.K.

Asie

La tension entre les deux Corées

Pyongyang dément être responsable de l'attentat contre l'avion de la KAL et menace Séoul de « représailles »

Radio-Pyongyang a démenti vendredi 15 janvier toute implication de la Corée du Nord dans la destruction de l'appareil de la compagnie aérienne sud-coréenne KAL (*le Monde* du 16 janvier). La radio officielle nord-coréenne a qualifié de mensonges fabriqués de toutes pièces les accusations portées par la jeune femme, qui a déclaré à la télévision de Séoul avoir placé une bombe à bord de l'avion sur ordre de M. Kim Jong Il. Il n'y a aucune trace de cette jeune femme, identifiée comme Mlle Kim Hyun Hee, dans les registres scolaires du pays et son père n'est pas diplomate nord-coréen, a ajouté la radio. L'agence officielle de presse KCNA a, de son côté, évoqué de possibles représailles contre Séoul : « *Nous répondrons à la provocation de l'ennemi par des représailles décisives* », a averti l'agence.

A Washington, un responsable du département d'Etat a indiqué vendredi que Séoul avait informé les Etats-Unis que la Corée du Sud ne préparait pas de représailles militaires contre la Corée du Nord ; selon lui, la déclaration sud-coréenne sur d'éventuelles représailles (*le Monde* du 16 janvier), a été faite pour des raisons de politique intérieure. Le département d'Etat a annoncé qu'il disposait de « *preuves importantes* » de l'implication du gouvernement nord-coréen dans l'attentat, ajoutant : « *De tels actes méritent la condamnation de tous les gens civilisés.* »

Séoul a demandé vendredi aux Nations unies de prendre des sanctions à l'encontre de Pyongyang. L'ambassadeur sud-coréen auprès de l'ONU a également laissé entendre que son gouvernement pourrait porter l'affaire devant l'Organisation internationale de l'aviation civile (OIAC). Il a enfin déclaré que Mlle Kim Hyun Hee serait jugée, mais que son cas serait examiné avec bienveillance car elle a avoué et regretté son crime. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les Jeux olympiques d'été

Cuba n'ira pas à Séoul

Le président du Comité olympique cubain, M. Manuel Gonzales Guerra, a annoncé, le vendredi 15 janvier, que Cuba ne participera pas aux Jeux olympiques d'été de Séoul, en septembre prochain. La décision a été prise à l'unanimité par le Comité, en présence de M. Fidel Castro. Le chef de l'Etat cubain a adressé une lettre au président du Comité international, M. Juan Antonio Samaranch, dans laquelle il réaffirme le soutien de La Havane à la position de la Corée du Nord et son inquiétude sur les conditions de sécurité en Corée du Sud.

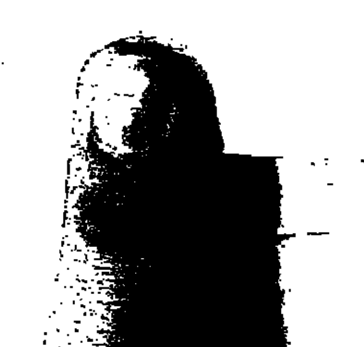
Mis à part Pyongyang, Cuba est le seul Etat à avoir annoncé un boycottage des Jeux d'été de 1988. Cent soixante pays, dont l'URSS et la quasi-totalité des pays socialistes, qui n'avaient pas participé aux Jeux de Los Angeles, ont répondu favorablement à l'invitation du Comité international. Le Vietnam a, lui aussi, confirmé, vendredi, sa participation. – *(AFP, Reuter.)*

Le président Reagan favorable au maintien de l'aide américaine au Pakistan

Washington. – Le président Ronald Reagan a fait savoir vendredi 15 janvier au Congrès qu'il permettait la poursuite de l'aide américaine au Pakistan, en dépit des inquiétudes américaines concernant le programme nucléaire de ce pays. M. Reagan a invoqué une disposition qui permet des exceptions à une loi de 1985 imposant l'arrêt de l'assistance américaine à tout pays qui tente de se procurer illégalement, aux Etats-Unis, des matériaux pouvant servir à la fabrication d'armes nucléaires.

Selon des responsables américains, le département d'Etat a conclu, dans un mémorandum adressé au président Reagan, à l'implication probable du Pakistan dans une tentative d'exportation vers ce pays de matériaux pouvant être utilisés dans la fabrication d'armes atomiques. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, avait fait part jeudi des « *graves inquiétudes* » des Etats-Unis à propos du programme nucléaire pakistanais (*le Monde* du 16 janvier).

Le mémorandum du département d'Etat recommandait pourtant la poursuite de l'aide américaine, selon des responsables américains ayant demandé l'anonymat. Dans un communiqué, la Maison Blanche a indiqué vendredi qu'un arrêt de cette assistance « *serait contraire aux intérêts stratégiques des Etats-Unis et aurait un effet déstabilisateur sur l'Asie du Sud* ». En septembre dernier, le Congrès avait suspendu l'aide américaine à ce pays. Mais il l'avait rétablie en décembre, votant 480 millions de dollars d'aide économique et militaire, principalement parce que le Pakistan soutient la résistance afghane. *(AFP.)*



L'entrée en campagne du premier ministre pour l'élection présidentielle

M. Jacques Chirac ou l'art consommé de séduire les électeurs

Enfin ! La charge a sonné ! Charger ? Le cavalier Chirac adore. Il en est même devenu le grand spécialiste dans la classe politique française. Descendre une rue sourire aux lèvres, arpenter un marché main tendue, faire vibrer des militants entassés dans *le hall glacial* d'un palais des sports, sauter d'un avion dans l'autre pour parcourir le pays aussi vite que les coureurs du Tour de France aérien, Jacques Chirac sait *faire*. Jacques Chirac adore.

Cet art consommé de séduire les électeurs, il l'a appris sur les routes sinueuses de Corrèze lors de sa première campagne législative en 1967. Depuis, il a su adapter les méthodes classiques de l'arrondissement rural aux scrutins nationaux. Réussite étonnante *à l'heure de l'audiovisuel* triomphant. Mais, avant de faire de la France sa circonscription, il avait déjà montré, en arrachant la mairie de Paris en 1977, que ce qui était bon pour les cantons de province l'était aussi pour les quartiers de la capitale.

Déjà son affiche recouvrait les murs de la ville. Déjà il se montrait sans pitié pour ses adversaires. Déjà il savait semer la discorde chez ses concurrents et profiter de leurs divisions. Déjà il réussissait à convaincre les hésitants de son camp qu'il était un meilleur rempart contre les coups que son challenger, M. Michel d'Ornano. La méthode Chirac était définitivement mise au point.

Une autre facette de son talent de meneur de campagne apparaît lors des législatives de 1978 : la chanson de l'union dans la diversité. En rupture avec Valéry Giscard d'Estaing, il lui propose quand même une campagne unitaire contre la gauche qui paraît avoir le vent en poupe. Si, en juillet 1977, il souhaite de nombreuses primaires au sein de la majorité, il signe un « manifeste » commun avec tous les partis de celle-ci le 14 septembre. Si, en janvier 1978, il se fâche et rompt l'accord après la création de l'UDF, arme de guerre giscardienne contre le RPR, il ne cesse de proclamer qu'il se bat pour la victoire de la majorité parlementaire tout entière contre les tenants du programme commun. Résultat « la majorité garde la majorité », comme le proclamaient les affiches de l'UDF, mais le RPR conserve la première place à droite : 22,62 % des suffrages exprimés contre 21,45 % aux fidèles du président de la République en exercice au premier tour, et cent cinquante députés élus contre cent quarante à ses alliés.

Retour à l'opposition brutale *au giscardisme à l'occasion des* premières élections au *suffrage universel de l'Assemblée des* Communautés européennes, au printemps de 1979. Dès le mois de décembre 1978, Jacques Chirac, dans son fameux « appel de Cochin », du nom de l'hôpital où il se remettait d'un grave accident de la route, avait *prévenu* : il allait lutter *contre « la voix paisible et rassurante »* du *« parti de l'étranger ».*

Aucun enjeu de pouvoir dans ces élections à la proportionnelle *sur* liste nationale, chacun pouvait régler ses comptes au sein de son propre camp. *La* suprématie *à* droite était à conquérir. Mené par son président, le RPR l'a perdue, et nettement : 16,31 % des suffrages exprimés, contre *27,60 %* à la liste de l'UDF.

Quelques ratés

La machine électorale chiraquienne peut avoir des ratés ou, *plus exactement, ne pas* embrayer sur l'électorat. Toujours optimiste, Jacques Chirac préfère constater que la *« politique* [du gouvernement] *ne recueille manifestement pas l'audition populaire »* et accuser *« une manipulation sans précédent des moyens d'information au bénéfice de la liste officielle ».*

Le cap ne change pas lors des présidentielles de 1981. Après le rassemblement parlementaire contre le gouvernement de Raymond Barre, le RPR se lance, avec, *bien entendu, son président* comme porte-drapeau. Tout est bon pour déstabiliser le chef de l'Etat sortant, dont le bilan *« ne conduit pas spontanément et de gaieté de cœur la majorité d'entre nous à lui donner un nouveau bail de sept ans ».* C'est la campagne du *« y a qu'à »,* car, cette fois, c'est Jacques Chirac qui a une *autre politique à proposer.*

Malgré les réticences des vieux gaullistes, qui préfèrent faire campagne pour M. Michel Debré ou soutenir, plus au moins discrètement, M. Giscard d'Estaing, la machine RPR fait la preuve de sa capacité à mener une campagne d'un dynamisme rarement vu. Les sondés se laissent séduire. Parti de 11 % des intentions de vote collectées par la SOFRES en octobre 1980, M. Chirac franchit les 15 % en mars et frôle même la barre des 20 % à la mi-avril. La dernière ligne droite lui est fatale. Au soir du 26 avril, il ne recueille que 16,99 % des suffrages exprimés contre 28,31 % au président sortant. Le choc est rude, mais le rebond étonnant.

Virage cap sur cap. Au lendemain même de la victoire de M. François Mitterrand, M. Chirac se propose comme patron de l'union de la droite, et dès le 14 mai il signe avec M. Jean Lecanuet un pacte créant *« l'Union de la nouvelle majorité »* pour patronner tous les candidats du RPR et de l'UDF aux législatives qui font suite. Le Tour de France recommence au bénéfice des amis comme des adversaires de la *veille* devenus des *alliés*. Le vaincu du premier tour de la présidentielle empoche le bénéfice de cette croisade unitaire : les socialistes ont certes la majorité absolue *à l'Assemblée nationale, mais* le RPR y conserve quatre-vingt-trois députés, soit vingt-deux de plus que l'UDF. L'honneur est sauf puisque la prééminence *chiraquienne est préservée et que* sont sauvegardées les bases de la reconquête.

Union toujours pour les européennes de 1984. La leçon de 1979 a porté : ce terrain-là n'est guère favorable pour compter les chiraquiens. Il suffit de défaire les socialistes. L'heure de la vraie revanche viendra en 1986. Proportionnelle aidant, la première manche se joue dans les discussions d'état-major : l'UDF reconnaît la suprématie de son allié. Les électeurs la confirment : les chiraquiens restent plus nombreux que les giscardo-barristes au Palais-Bourbon (145 contre 129).

La campagne de ces élections à l'Assemblée ressemblait fort à celle d'une présidentielle. Méthode et matériel ont été rodés alors avec succès. Aujourd'hui, il *suffit au premier ministre*-candidat de réussir à rentabiliser les investissements soigneusement engrangés pendant quatorze mois.

THIERRY BRÉHIER.

Le chef du gouvernement définit son « ambition » pour la France

(Suite de la première page.)

M. Chirac devait prononcer son premier discours de candidat déclaré samedi après-midi devant les « Etats-généraux du gaullisme », qui regroupent une douzaine d'associations, en présence d'anciens ministres du général de Gaulle. De leur côté, plusieurs composantes de l'UDF accomplissent les premiers actes de leur entrée en campagne. Le Parti socialiste-démocrate (PSD) de M. André Santini, secrétaire d'Etat à la communication, et le Parti radical, de M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, devaient officialiser dimanche leur choix en faveur de M. Raymond Barre (toutefois, les fédérations parisiennes de ces deux formations ont déjà opté pour la candidature du maire de la capitale).

Le conseil politique du CDS devrait être unanime à apporter son soutien à M. Barre, samedi. Le président de la formation centriste, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, avait formulé, au cours du conseil de cabinet de vendredi, des réserves sur le bilan gouvernemental présenté par M. Chirac qui, pour cette raison, n'a pas encore été publié. M. Méhaignerie souhaitait que ce document fît apparaître, à côté des réalisations du gouvernement, ce qui reste à accomplir dans la voie empruntée en mars 1986. MM. Edouard Balladur, Alain Juppé et Michel Noir, mais aussi M. Alain Madelin, numéro deux du PR, se sont opposés au point de vue exprimé par le président du CDS en soulignant que les résultats de l'action commune sont suffisamment probants pour être mis *en valeur sans réserves.* M. Madelin a déclaré que le bilan gouvernemental est le « *patrimoine commun* » de la majorité.

Le Parti républicain, dont le conseil national doit se prononcer le 23 janvier, apportera à M. Barre un soutien qui ne sera pas dénué de restrictions mentales, comme en ont témoigné les déclarations de M. François Léotard au *Journal des républicains* (*le Monde* du 15 janvier). Le secrétaire général *du PR s'exprimera le 21 janvier* sur TF 1, au cours de l'émission « Questions à domicile ». Il aura reçu deux jours auparavant, dans sa ville de Fréjus, le premier ministre, venu poser la première pierre d'un monument à la mémoire des morts de la guerre d'Indochine.

La mouvance léotardienne et giscardienne se montre partagée entre le soutien à l'un ou à l'autre des *anciens premiers ministres.* Après le vote des clubs Perspectives et Réalités (27 voix pour M. Barre, 19 voix pour M. Chirac, 9 ne se prononçant pas), M. Jacques Larché, sénateur (républicain indépendant) de Seine-et-Marne, président de la commission des lois, annonce son vote en faveur de M. Chirac.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui ne s'est pas encore prononcé formellement et qui avait reçu M. Chirac le 14 janvier, devrait expliciter sa position dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* ».

P. J.

La déclaration de candidature de M. Jacques Chirac

« Les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape »

M. Jacques Chirac a fait, samedi 16 janvier à 12 h 30, depuis son bureau de l'hôtel Matignon, la déclaration suivante :

« J'ai décidé d'être candidat à la présidence de la République. Et je voudrais, mes chers compatriotes, vous donner mes raisons.

» Dans trois mois, nous élirons le chef de l'Etat et nous l'élirons pour sept ans. C'est un choix essentiel dont dépendent, pour une large part, l'avenir de la France et l'avenir de chacun d'entre nous.

» En mars 1986, la majorité à laquelle vous avez donné votre confiance a choisi, comme elle le devait, d'assumer ses responsabilités. J'ai alors accepté d'être le chef du gouvernement pour entreprendre sans retard le redressement nécessaire de notre pays, pour préserver l'unité des Français et pour respecter nos institutions.

» La tâche n'était pas facile, et je le savais. Pourtant nous avons travaillé et, dans beaucoup de domaines, nous avons réussi.

» Aujourd'hui les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape. Nous en avons les moyens.

» Comme vous je suis ambitieux pour la France :

» – une France qui donne un espoir à sa jeunesse ;

» – une France plus attentive à ceux qui souffrent de la misère, de la solitude ou d'être sans emploi ;

» – une France dynamique, audacieuse, créative, prête à saisir la chance du grand marché européen de 1992 ;

» Une France forte, rayonnante, généreuse qui assure son indépendance et son rang dans le monde.

» Cette France-là, ce n'est pas celle des idéologies. C'est la France fidèle à son passé et confiante dans son avenir de grande puissance. C'est la France du courage et de l'action.

» Ces objectifs, nous pouvons et nous devons les atteindre.

» C'est vrai, de nouveaux et importants progrès sont nécessaires. Ils sont à notre portée si nous savons faire preuve de volonté, d'unité et d'imagination, *si nous avons* l'enthousiasme sans quoi rien de grand ne peut se faire.

» Au cours des prochaines semaines, et à votre intention, je développerai mon projet.

» C'est un projet qui exprime toute ma conviction.

» C'est un projet de rassemblement, d'effort, de solidarité et d'ambition, pour servir les Français et pour servir la France. »

Huis clos

Fini le joli temps du monopole public, celui où les chaînes de *radio et de télévision* attendaient sagement les déclarations des candidats à la présidence de la République. La privatisation de l'audiovisuel a ouvert l'ère de la surenchère et de la bousculade : pas moins de six chaînes de télévision et d'innombrables radios privées prétendaient recueillir les déclarations de M. Jacques Chirac le 16 janvier. Pour les mettre d'accord, le premier ministre-candidat a mis tout le monde à la porte.

La brève allocution a été enregistrée à huis clos, *« dans le calme et la solennité qui conviennent à cet événement »,* précise-t-on à l'Hôtel Matignon. Seul témoin : une unique caméra de télévision d'une petite société de production dont le nom n'a pas été révélé mais avec laquelle M. Chirac *« a ses habitudes ».* Radios et télévi*sions, publiques ou privées, ont* dû faire la queue dans la cour de Matignon pour obtenir la précieuse cassette. Les responsables de nos grands médias n'ont *pas apprécié. Ils ont tort* : la solution retenue par M. Chirac est un moindre mal. Les candidats en viendront peut-être un jour à vendre leurs cassettes aux enchères pour financer leur campagne. – J.-F. L.

Vue de Matignon

La cohabitation continue

La cohabitation institutionnelle entre les actuels président de la République et premier ministre va-t-elle prendre un tour nouveau avec l'entrée en campagne électorale de M. Jacques Chirac ? Si M. Mitterrand est lui-même candidat, ses relations avec le chef du gouvernement seront-elles sensiblement modifiées ? Comment vont désormais s'établir les rapports entre les deux responsables du pouvoir exécutif jusqu'au terme officiel du mandat du président de la République fixé formellement le 21 mai 1988, soit sept ans jour pour jour après son installation effective à l'Elysée ?

Ces questions étonnent ceux qui sont responsables de la bonne marche de la machine du pouvoir. Ainsi, à l'Hôtel Matignon, où l'on assure que M. Chirac saura sans difficulté opérer une dichotomie entre ses fonctions gouvernementales et son activité de candidat, on n'imagine pas que cette *situation* – pour nouvelle qu'elle soit – puisse poser des problèmes insurmontables. Le rodage de la conduite en double commande des affaires de l'Etat a bien été effectué, difficilement mais sans drame, depuis deux ans. M. Chirac pourra donc aisément, dit-on dans son entourage, dédoubler sa personnalité dans les trois ou quatre mois à venir.

M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet du premier ministre qui, depuis l'alternance de 1986, a entretenu un contact permanent avec M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, reconnaît volontiers que ces *relations* ont un caractère tout à fait correct même si elles sont « *aseptisées* ». Les rapports entre les deux maisons à ce niveau-là ont essentiellement un caractère technique et administratif. Les contacts de nature plus politique sont noués directement entre M. Mitterrand et M. Chirac qui se téléphonent pour régler certaines affaires. De même, les deux hommes se rencontrent chaque mercredi – sans témoins – avant le conseil des ministres, et l'on assure à l'Hôtel Matignon que le premier ministre est particulièrement avare de confidences après ces entretiens.

Le conseil des ministres, qui conservera pendant toute cette période sa périodicité hebdomadaire, ne devrait pas – assure-t-on auprès du premier ministre – être l'occasion de divergences affichées, comme *cela s'est produit à plusieurs* occasions depuis vingt mois. Le président de la République, rappelle-t-on, avait ainsi tenu à faire savoir son désaccord sur plusieurs réformes arrêtées par le gouvernement.

Le conseil des ministres verra, il est vrai, son ordre du jour limité à trois types de questions : certains décrets d'application de lois déjà promulguées, les décrets de nomination et des communications. Dans le domaine qui est cogéré par le palais de l'Elysée et par l'Hôtel Matignon, et qui concerne la politique étrangère et la défense, on estime que l'accord général sur leurs principes et même sur leur conduite noué entre MM. Mitterrand et Chirac se maintiendra sans difficulté. Les « experts » des deux maisons poursuivent d'ailleurs normalement leurs réunions de travail en commun pour la préparation de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire du traité franco-allemand et pour le sommet européen de Bruxelles du 11 février.

En ce qui concerne les décrets de nomination de hauts fonctionnaires, ils ne devraient plus concerner de mouvements de grande ampleur – contrairement, rappelle-t-on à ce qu'avait fait M. Fabius avant le 16 mars 1986. Les nominations *ponctuelles proposées par le gouvernement* ne devraient donc pas soulever de la part du chef de l'Etat plus d'objections qu'à l'habitude. Mais si un blocage intervenait, fait-on malicieusement observer, on pourra toujours renvoyer la nomination envisagée à des jours meilleurs !

C'est donc en totale sérénité que l'*Hôtel Matignon* s'apprête à vivre cette nouvelle et, peut-être... ultime phase de la « cohabitation ». Un Hôtel Matignon qui sera un peu plus fréquemment déserté par son hôte qui partagera aussi son temps entre l'Hôtel de Ville, les voyages en province, les studios de radio et de télévision et peut-être aussi... le siège de sa campagne. Mais, de toute façon, chaque mercredi après le conseil, il réunira à déjeuner – comme il le fait depuis deux ans le mardi – l'ensemble des leaders politiques et des principaux *ministres de toutes* les formations de la majorité.

ANDRÉ PASSERON.

En raison de l'actualité, la chronique *Livres politiques* d'André Laurens est reportée.

Le « présidoscope » IFOP-« Libération »-TFI

Le chef de l'Etat conforte son avantage

Le deuxième « présidoscope » réalisé par TF 1 et *Libération*, par l'IFOP auprès de huit cent dix-huit personnes interrogées par téléphone entre les 10 et 12 janvier, montre que de tous les éventuels concurrents du 24 avril, c'est l'actuel chef de l'Etat qui étend le plus son influence.

Au premier tour, M. François Mitterrand gagne deux points par rapport à l'enquête menée en décembre en obtenant 41 % des intentions de vote. Il réalise ses principaux gains sur la frange des électeurs qui ne se prononcent pas et dont le pourcentage est passé en un mois de 11 % à 8 %. D'autre part, l'écart se réduit entre MM. Raymond Barre (25 % au lieu de 26 % en décembre) et Jacques Chirac (18,5 % au lieu de 17 %). En quatrième position, M. Jean-Marie Le Pen, crédité de 7 %, perd un point, de même que M. André Lajoinie (4 %). La cote de M. Pierre Juquin (3 %) et celle de Mlle Arlette Laguiller (1 %) sont stables. Le candidat des Verts, M. *Antoine* Waechter recule de 1 % à 0,5 %.

Si M. Michel Rocard est présent (et M. Mitterrand absent), il recueille 29 % (contre 30 % le mois dernier), M. Barre 28 % (– 1 point) et M. Chirac 22 % (+ 2 points). Si MM. Mitterrand et Rocard sont en lice, le premier obtient 35 % et le second 8,5 %.

Au second tour, le président de la République l'emporte aussi bien face à M. Barre que face à M. Chirac. Toutefois, s'il accroît son avantage face au maire de Paris (60-40 au lieu de 58-42), il régresse face au député du Rhône de manière sensible (53-47) au lieu de 58-42). Quant à M. Rocard, il l'emporterait plus nettement qu'en décembre face à M. Chirac (53-47 au lieu de 52-48), mais serait battu à l'identique par *M. Barre* (45-55).

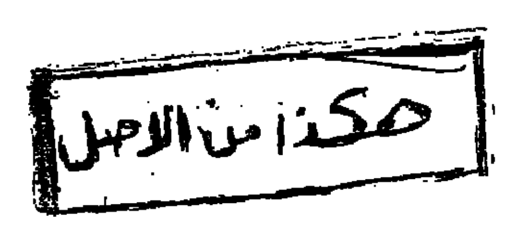
M. Mitterrand aurait fait part de ses intentions à M. Rocard

M. François Mitterrand et M. Michel Rocard se seraient rencontrés au milieu de la semaine dernière, au cours d'un dîner chez un ami commun.

L'information ainsi présentée par une dépêche de l'*AFP* diffusée le vendredi 15 janvier n'a été ni démentie ni confirmée par les intéressés. La présidence de la République a rappelé que l'Elysée s'est toujours refusé à parler des contacts du chef de l'Etat avec les responsables socialistes.

Un proche du député des Yvelines a déclaré : « *Je ne démens rien du tout, je ne confirme, ni n'infirme.* »

Selon de bonnes sources, le président de la République devait faire part de ses intentions quant à son éventuelle candidature à M. Rocard et aux principaux dirigeants socialistes à la mi-janvier, c'est-à-dire au moment de la tenue de la convention nationale du PS, qui s'est ouverte le samedi 16 janvier.



Société

Le procès d'Action directe

Volte-face des témoins de l'accusation

Tout peut arriver. Même une surprise, dans un procès d'Action directe. Le petit coup de théâtre qui s'est produit devant le tribunal correctionnel de Paris, le vendredi 15 janvier, a réveillé un prétoire qui, de communiqués roboratifs de Régis Schleicher en bons mots téléphonés du président Ducos, commençait sérieusement à s'assoupir.

Les faits. Il est notamment reproché à trois prévenus, Jean Asselmeyer; Annelyse Benoît et Bruno Baudrillard, un certain voyage en Normandie, au cours duquel ils auraient fortement suggéré à un couple de syndicalistes de l'usine Renault de Cléon de *« dépasser la lutte syndicale traditionnelle »*. Ils les auraient même incités, à tirer, comme en Italie, dans les jambes des cadres et leur auraient demandé, à cette fin, les coordonnées de cibles potentielles.

Voilà qu'arrivent à la barre ces deux témoins décisifs, Jean-Antoine Carbo et Christine Régnier, qui montraient tellement peu d'empressement à y venir que la défense a dû ordonner leur comparution par la force. Ils sont vêtus de jeans et de survêtements, chaussés de baskets. Aucun des deux ne travaille plus chez Renault. Elle est caissière dans un restaurant; lui stagiaire à l'hôpital de Rouen.

Le président Jacques Ducos : *« Jean-Antoine Carbo, nous allons d'abord voir si vous reconnaissez Asselmeyer; Levez-vous Asselmeyer... »* Les deux gendarmes qui entourent le susnommé se lèvent d'un seul mouvement. Lui, reste assis.

Les avocats, d'une seule voix : *« Ah! non, non, ce n'est pas cela; tout le monde doit se lever et le témoin doit identifier le prévenu parmi tous les hommes. »*

Le président, confus : *« Bon, que tous les hommes se lèvent! » Rire général. Les prévenus restent assis.*

Jean-Antoine Carbo scrute parmi les visages et avoue qu'il ne reconnaît pas Asselmeyer dans le lot.

Le président rappelle les faits exposés dans l'acte d'accusation. *« Vos deux visiteurs vous ont-ils demandé l'adresse des cadres de l'usine?*

– Non, non...

– Ils vous ont parlé de « jambisation »?

– Oui, en Italie. Mais à aucun moment ils n'ont parlé de cela pour la France.

– Mais vous êtes en contradiction avec toutes vos déclarations aux policiers et au juge d'instruction?

– On m'a forcé à dire des choses, M. le président. Les services de police ont tapé à ma place, ils m'ont juste demandé de signer. Je ne me vois pas en train de dire ce qui est marqué là. J'avais fait des premières déclarations; la police en voulait toujours plus, toujours plus; on en arrive à dire n'importe quoi ».

Le « chantage » aux enfants

Sur les moyens de pression dont a usé la police, Christine Régnier, sa compagne, va être plus explicite. Le président Ducos : *« Ils vous ont demandé les adresses des cadres de l'usine?*

– Le juge d'instruction m'a déjà demandé ça, j'ai dit non.

– Non. Vous avez répondu « oui » à l'instruction.

– J'ai dit « non », il a marqué « oui ».

Tout à coup, elle éclate en sanglots et, entre deux hoquets, délivre son secret : *« Les policiers ont fait du chantage sur nous à propos d'une affaire qu'on a eue dans la région rouennaise. Tony* [Jean-Antoine] *avait déjà été incarcéré; un jour après sa sortie, un des ses matons a reçu un colis piégé à son domicile : sa fille en est morte. Comme moi je travaillais avec elle, la police nous a dit que si on n'était pas coopératifs, ils allaient nous arrêter pour cette histoire. »* Régis Schleicher, du fond de son boxe : *« Et ça, c'est pas du terrorisme? C'est de la démocratie? »*

La journée continue sur sa lancée, décidément faste, pour Bruno Baudrillard et Annelyse Benoît. A peine le couple de syndicalistes a-t-il tourné les talons qu'arrive à la barre Dominique Baudrillard, sœur de Bruno, amie de Salvatore Nicosia, autre prévenu. L'accusation compte sur elle pour démontrer que le trio Baudrillard – Benoît – Nicosia effectuait du transport d'armes. Dominique aurait surpris des conversations compromettantes entre Bruno et Annelyse. En fait, la même scène pénible se répète presque mot pour mot.

Le président Ducos : *« Aviez-vous découvert que votre frère faisait du trafic d'armes?*

– Quand on a deux enfants, monsieur le Président, on est prête à se prostituer moralement pour les revoir : j'aurais dit n'importe quoi. Pendant mon incarcération, qui a duré un mois et demi, chaque jour on faisait du chantage sur moi, on me disait : « Si tu veux les revoir pour Noël, dis-nous où sont les caches. » Après ma libération, quand je demandais à M Bruguière, le juge d'instruction, des permis de visite pour aller voir mon ami Salvatore Nicosia, c'était à chaque fois le même chantage. » Et, détachant chaque syllabe : *« Je n'ai jamais vu d'armes, je n'ai jamais entendu parler d'armes. »*

Cependant une jeune femme, Sylvie Vallée, est venue confirmer à la barre qu'elle avait bien vu des armes *dans une malle entreposée dans son* cellier, dont elle avait confié les clés à Baudrillard et Benoît, au moment où Salvatore Nicosia était venu la rechercher.

Pour clore cette journée des témoins, Mmes Françoise Mallet-Joris, écrivain, et Françoise Verny, éditeur, sont venues assurer que Dan Franck, écrivain et logeur malgré lui d'Action directe, était un charmant jeune homme mais qu'il *« travaillait de temps en temps aux frontières du réel et de l'imaginaire »*. Apparemment, il n'est pas le seul, et il doit exister dans d'autres milieux quelques vocations rentrées qui pourraient bien intéresser Mme Verny.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Valérie Subra aux assises de Paris

Réclusion criminelle à perpétuité pour le trio assassin

La cour d'assises de Paris a condamné, le vendredi 15 janvier, ceux que la presse a appelés le « trio diabolique » à la réclusion criminelle à perpétuité. La cour, présidée par M. Xavier Versini, a assorti ses condamnations d'une peine de sûreté incompressible de dix-huit ans pour Laurent Hattab, vingt-deux ans, et Jean-Rémi Sarraud, vingt-quatre ans, et de seize ans pour Valérie Subra, vingt et un ans.

Tout était dit *depuis* les premières audiences. Et le verdict presque scellé tant les assassinats de Me Gérard Le Laidier et de Laurent Zarade, commis en décembre 1984, la cruauté qui les avait entourés, pesaient sur les débats. Oui, tout était dit – déjà – quand Me Francis Szpiner, l'un des avocats de la partie civile, s'est levé pour associer dans l'horreur les trois accusés et l'assassin présumé d'une vingtaine de vieilles dames à Paris, entre 1984 et 1986. *« Ils sont de la race de Paulin! »*, avait-il asséné en désignant le box où Valérie Subra et Jean-Rémi Sarraud s'étaient tassés sur eux-mêmes au point de disparaître aux yeux du public... Tout était dit avant que l'avocat général Gérard Guilloux n'accable le trio assassin – *« un dégénéré, un dévoyé et une poule perverse »* – et ne scande d'une voix rauque : *« N'oubliez pas que toute la France attend votre verdict. La France qui en a assez des loubards, des crapules, des coupe-jarrets! »*

Au-delà de l'assassinat de deux hommes (âgés de cinquante ans et de vingt-neuf ans), la cour avait pu enregistrer quelques petits « faits vrais » propres à l'impressionner et, probablement, à la durcir davantage... Valérie Subra n'a pas elle-même tué? Les jurés ont noté, en revanche, que cette jeune fille avait pioché le nom de ses victimes dans son petit carnet d'adresses avec constance et résolution, qu'elle n'avait pas refusé le cadeau de Laurent Zarade – une alliance « trois ors » de chez Cartier – sachant pertinemment quel allait être son destin, vingt-quatre heures plus tard, et, puisqu'il n'y a pas de petit profit, qu'elle avait délesté son portefeuille au moment de sa mise à mort de quelques misérables tickets de métro tout en regardant défiler les images d'une cassette vidéo.

La cour d'assises – comment expliquer autrement les peines de sûreté incompressibles prononcées? ce qui est rarissime – n'a pas oublié non plus, au moment de ses délibérations, l'acharnement, dans son projet criminel, d'un trio qui prévoyait une longue liste d'assassinats pour parvenir à réunir *« 1 milliard »*... Au cours des débats, le jury a été informé de trois tentatives ou projets criminels dont deux ont échoué de justesse. M. René Besso, trente-huit ans au moment des faits, industriel, a ainsi appris à la barre des témoins que, après en avoir réchappé de justesse, ses assassins potentiels ne le tenaient par pour quitte. *« On fera René une autre fois »*, avait conclu Laurent Hattab.

Mission impossible

Devant une salle comble, des bancs de presse rarement aussi encombrés, la tâche de la défense s'apparentait largement à une mission quasi impossible. Tour à tour, Mes Jean-Louis Pelletier, Paul Lombard et Paul Gambarelli relevaient eux-mêmes *« l'horreur »* des crimes pour essayer ensuite d'atténuer la responsabilité respective de leur client, n'hésitant pas, pour sauver le leur, à enfoncer davantage les autres.

Pour Sarraud le bourreau, Me Gambarelli a plaidé la solitude, réelle, de cet enfant abandonné. *« Il n'y a personne pour lui dans la salle. Personne qui, depuis 1984, se soit manifesté. Personne qui l'ait visité en prison. Personne... Il n'y a que moi. »* La cour ne l'a pas entendu.

Pour Valérie Subra, dix-huit ans au moment des faits, Me Pelletier a demandé *« non pas la charité mais l'équité »*. Faisant référence au cadre particulier de la cour d'assises pour les mineurs, il a plaidé avec conviction et justesse : *« A sept mois près, il n'y aurait pas eu ces photos dans les journaux, cette cohorte aveugle qui la traque jusqu'ici pour la vendre! »* Et d'ajouter : *« Elle n'a rien décidé. Elle a accepté, elle a désigné. Mais tout le monde la veut. Tout le monde s'y prête. Elle est devenue le seul enjeu de ce procès. Parce qu'elle est La femme! »* La cour ne l'a pas entendu.

Pour Hattab le chef, Me Paul Lombard a interrogé : *« Allez-vous lui faire payer son Alfa Romeo? Son compte en banque? Allez-vous pratiquer une justice de classe à rebours? »* Après avoir tenté de démontrer la non-culpabilité de son client dans l'assassinat de Laurent Zarade, il a prévenu : *« Vous allez faire une erreur judiciaire! »* La cour ne l'a pas entendu.

Il était 15 h 45. Le président Versini a fait se lever les trois accusés pour leur demander s'ils avaient quelque chose à ajouter. Laurent Hattab a été le plus prolixe : *« Ben... après avoir entendu tout ça, quoi, je vais pas essayer de me défendre. Je voudrais dire à la mère de Valérie qui m'a confié sa fille, qui m'a fait confiance : toute la responsabilité de Valérie me revient. »* Puis, se tournant vers les parties civiles : *« J'exprime mes regrets même si je ne suis pas cru. Je vous les exprime même si c'est difficile à dire en face. »*

Très vite, Jean-Rémi Sarraud déclarait alors : *« J'ai confiance en la justice. »* Accablée, réprimant une seconde ses larmes, Valérie Subra concluait : *« Je vous demande pardon... pardon... pardon. »* La cour s'est à ce moment retirée pour délibérer durant trois heures et revenir avec un verdict presque conforme aux réquisitions de l'avocat général.

LAURENT GREILSAMER.

● **PRÉCISION.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans nos éditions du 16 janvier, Me Alain Fraitag a représenté les intérêts de la famille de Me Gérard Le Laidier et Me Francis Szpiner ceux de la famille de Laurent Zarade durant le procès de Laurent Hattab, Jean-Rémi Sarraud et Valérie Subra.

Dans le Val-d'Oise

L'Inspection générale de la police est saisie après des incidents entre un groupe de jeunes et des policiers

Le procureur de la République de Pontoise, M. Marc Moinard, a saisi, le vendredi 15 janvier, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) des incidents ayant opposé, le 23 décembre dans une cité de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), un groupe de jeunes et des policiers, accompagnés d'un chien. Six jeunes gens avaient été blessés, dont cinq par morsures, ainsi que trois policiers (*le Monde* du 31 décembre). Le procureur a fait cette démarche après avoir reçu le résultat de l'enquête menée par le commissariat de Sarcelles sur plainte des jeunes et des policiers blessés.

L'enquête n'a concerné que les violences survenues à la cité du Puits-la-Malière et non les propos racistes dont les jeunes affirment avoir été l'objet. C'est pourquoi l'avocat de sept d'entre eux, Me Dominique Tricaud, a déposé, vendredi au parquet de Pontoise, une plainte visant également la discrimination raciale. Selon lui, trois des blessés, de nationalité française mais d'origine sénégalaise, ont été particulièrement désignés au chien policier par un agent estimant que *« ce soir, il faut bouffer du nègre »*.

La « police des polices » (IGPN) a été saisie de l'ensemble de ces éléments par le procureur.

Incendie criminel à l'antenne ASSEDIC de Fréjus

Les locaux de l'antenne ASSEDIC de Fréjus (Var), qui regroupe tous les allocataires de la bande littorale de l'est varois (environ 150 000 habitants), ont été presque entièrement détruits, dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 janvier, par un incendie dont l'origine criminelle ne fait aucun doute.

Alertés vendredi vers 4 heures, les pompiers ont découvert sur place plusieurs foyers. Les vitres du bâtiment avaient été brisées au moyen de bougies de voiture, les bureaux ont été retournés et les dossiers fouillés. Les enquêteurs ont retrouvé sur les lieux une bonbonne de gasoil et un jerrican ayant contenu de l'essence, des boîtes d'allumettes ainsi que des briquets aux abords de l'immeuble.

Les enquêteurs, qui estiment que les dégâts n'ont pu être commis par une personne seule, ont aussi observé de nombreux actes de vandalisme. Ils n'excluent aucune piste : fraudeurs, allocataires mécontents, etc.

M. Jean-Pierre Lion, directeur de l'antenne ASSEDIC, a constaté, pour sa part, que *« les cinq cents dossiers inscrits en contentieux ont fait l'objet d'une attention particulière »*. Il a précisé que son antenne traitait actuellement neuf mille dossiers, dont six mille indemnisés. Mille dossiers étaient encore en instance.

Soixante-quinze prix Nobel à l'Elysée

Pendant quatre jours, du 18 au 22 janvier, soixante-quinze prix Nobel du monde entier seront réunis à Paris pour réfléchir aux grands problèmes de l'humanité à l'aube du vingt et unième siècle. Cette initiative sans précédent, lancée par le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel et par M. François Mitterrand, va, l'espace d'une semaine, transformer l'Elysée en un prestigieux laboratoire international. Les Prix Nobel débattront entre eux, à huit clos, au sein de cinq groupes de travail (droits de l'homme, paix et désarmement, développement, culture et société, sciences et techniques).

A l'issue de cette conférence, qui sera clôturée par le président de la République, une trentaine de Prix Nobel ont accepté de se rendre, le vendredi 22 janvier, dans des universités et des centres de recherche, à Paris et en province, pour y prononcer un cours magistral.

En avant-première, M. Wiesel et une vingtaine de Nobel devaient se rendre, le dimanche 17 janvier, à Auschwitz, en Pologne, peut-être pour y rencontrer M. Lech Walesa, qui, avec M. André Sakharov, Mgr Desmond Tutu et Mère Teresa, sera l'un des grands absents de cette conférence.

● *Un nouveau président à la Fédération nationale des musulmans de France.* – Fondée en 1985, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), qui conteste à la Mosquée de Paris son leadership sur la communauté musulmane, vient de se doter d'un nouveau président, M. Ayiub Yves Lesseur, un Français converti. Il succède à M. Daniel Youssouf Leclercq, devenu secrétaire général.

La FNMF affirme regrouper plus de cent trente associations.

Aux Etats-Unis

Mise au point d'une nouvelle technique de dépistage du SIDA

Une équipe scientifique américaine groupant des chercheurs du Center for Diseases Control d'Atlanta et de la société privée CETUS, spécialisée dans les manipulations génétiques, vient de démontrer l'efficacité d'un nouveau test de dépistage de la contamination par le virus du SIDA. Ces résultats sont publiés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (14 janvier).

Les techniques actuelles de dépistage sont fondées sur la recherche des anticorps, molécules synthétisées par l'organisme en réaction à l'infection par le virus du SIDA. Cette recherche peut être complétée en cas de résultat positif par une mise en culture du virus. Le travail américain repose, lui, sur une technique très ingénieuse baptisée « PCR » (réaction en chaîne de la polymérase), permettant d'« amplifier » le patrimoine héréditaire (génome) du virus. On peut ainsi, par exemple, identifier la présence du virus dans l'organisme à un stade très précoce de l'infection, alors même que les techniques habituelles de dépistage donnent des résultats négatifs.

Les scientifiques américains publient pour la première fois des résultats positifs sur plusieurs dizaines de personnes. Trois groupes ont été étudiés : un groupe de onze personnes dont les tests en anticorps et les cultures virales étaient positifs; un groupe ayant des anticorps, mais dont les tests de culture virale étaient négatifs, et enfin un groupe de personnes n'ayant aucun signe de la maladie et des résultats négatifs.

En utilisant la technique « PCR », les chercheurs ont confirmé la présence des gènes du virus du SIDA chez tous les patients du premier groupe. Dans le second groupe, les gènes ont été détectés chez sept personnes sur onze, et dans le troisième groupe aucun gène n'a été identifié. Ces résultats, obtenus en moins de quatre jours, démontrent, selon les chercheurs américains, l'efficacité et l'intérêt d'un tel procédé. *« Il s'agit là d'une technique d'avenir*, estime le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur, Paris). *Elle pourrait avoir des applications importantes notamment dans le suivi thérapeutique des malades »*. Elle pourrait aussi apporter de nouvelles informations sur la cinétique de l'infection chez l'homme, ainsi que sur les cas, relativement fréquents, où les tests habituels donnent de faux résultats.

J.-Y. N.

La désignation du docteur Nakajima comme directeur général

Un Japonais francophile à la tête de l'OMS

GENÈVE
de notre correspondante

Après des années de discrétion, les Japonais ont réussi à faire une percée spectaculaire dans le monde onusien. Ils y déploient une activité croissante et se montrent particulièrement généreux dans leurs contributions financières. Pourtant, aucun Japonais n'avait encore accédé à la direction d'une institution spécialisée des Nations unies.

C'est maintenant chose faite. Au cours d'une réunion à huis clos du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le docteur Hiroshi Nakajima a été nommé au deuxième tour, par 17 voix contre 13 (obtenues par le docteur Carlile Massedo, un Brésilien, directeur du bureau de l'OMS pour les Amériques) au poste de directeur géneral (*le Monde* du 16 janvier). Le docteur Halfdan Mahler (Danemark), qui occupe depuis quinze ans cette charge, avait indiqué qu'il ne souhaitait pas briguer un quatrième mandat.

La désignation de M. Nakajima doit-être confirmée à l'assemblée mondiale de la santé, qui s'ouvre le 2 mai au Palais des nations à Genève. Le nouveau directeur général occupera ses fonctions à partir de juillet pour un mandat de cinq ans. Cette élection n'a pas donné lieu à des polémiques. On connaissait les ambitions du Japon (deuxième pays contributeur au budget de l'OMS après les Etats-Unis) et M. Nakajima n'avait pas caché son intention de briguer le poste, surtout depuis qu'il avait été nommé directeur du bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental à Manille, en 1979.

Si cette nomination s'est faite dans le calme, on n'en prédit pas moins une reprise en main d'une institution qui bat quelque peu de l'aile. Les plus heureux à Genève du choix du comité exécutif sont les francophones, fonctionnaires internationaux et membres des missions diplomatiques. Nombre d'entre eux espèrent que M. Nakajima sera de taille à contrer l'hégémonie anglo-saxonne qui règne à l'OMS, et pas uniquement dans le domaine linguistique.

Ce Japonais a, en effet – la réputation d'aimer la langue et la culture françaises, sa première femme (*décédée*) était française. On se plaît à dire que, si la plupart de ses déplacements, quand il était à Manille, se faisaient par le Cambodge, le Laos et le Vietnam, c'est qu'on y parlait français. Dès 1956, jeune médecin, alors âgé de vingt-huit ans, il avait opté pour Paris après avoir reçu une bourse du gouvernement français. *Il* y suivit une formation en neuropsychiatrie, ainsi qu'en pharmacologie à la faculté de médecine, avant de se spécialiser en psycho-pharmacologie puis en neuro-psycho-pharmacologie fondamentale en clinique à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Sous sa direction, on peut penser qu'un poids plus important sera donné, à l'OMS, aux travaux français, notamment ceux sur le SIDA.

ISABELLE VICHNIAC.



Commercialisation retardée pour le RU 486

La pilule abortive en sursis

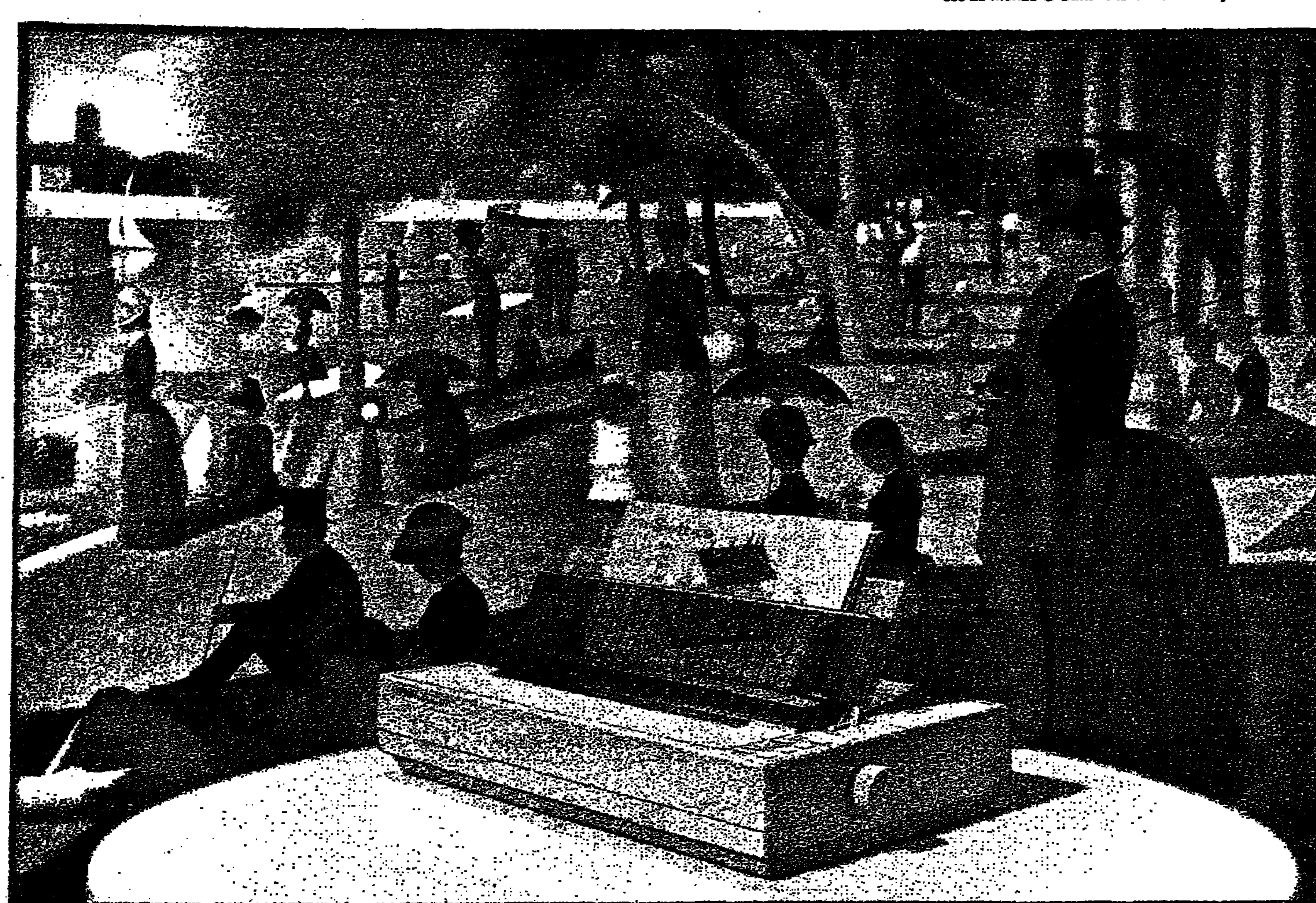
La commission d'autorisation de mise sur le marché (AMM) du ministère de la santé, a décidé, le vendredi 15 janvier, de surseoir à la décision qu'elle devait prendre quant à la commercialisation en France du RU 486 (ou mifégyne), substance abortive, souvent présentée comme la « pilule du lendemain ». Les spécialistes de la commission d'AMM ont notamment estimé que le dossier présenté par le fabricant de ce produit était *« incomplet »*. Un nouvel examen du dossier devrait être organisé dans les prochains mois.

La décision ne manquera pas de surprendre, compte tenu des informations souvent très positives diffusées ici ou là sur cette nouvelle substance mise au point en France. Le RU 486, fabriqué à l'échelle industrielle par la firme Roussel-Uclaf, est connu pour ses caractéristiques « contragestives ». Son utilisation, dans les premières semaines qui suivent un retard de règles, permet, en effet, d'interrompre une grossesse débutante. Mais le RU 486 doit encore faire ses preuves.

Au terme d'une analyse très rigoureuse du dossier, les membres de la commission d'AMM ont décidé de... ne pas prendre de décision. Ils se sont inquiétés du taux d'échec lié à l'utilisation du RU 486 (20 % dans les meilleures conditions d'utilisation) et des conséquences de cette inefficacité relative. Ils ont aussi manifesté leur inquiétude, indique-t-on de bonne source, devant certains résultats expérimentaux obtenus chez l'animal (le lapin) concernant les risques de malformations fœtales (sur le système nerveux central) liées à l'utilisation de cette molécule. Certains risques hémorragiques concernant la femme ont aussi été soulignés.

Les spécialistes français se réuniront prochainement pour étudier un nouveau dossier, concernant l'association du RU 486 à un autre médicament (une prostaglandine), associaition dont on assure qu'elle permet d'augmenter très nettement l'efficacité de cette méthode.

J.-Y. N.



Jamais une imprimante n'a fait autant impression

La qualité graphique des imprimantes matricielles Epson 24 aiguilles est tout simplement étonnante !

Elle est le fruit d'une volonté constante d'être à la pointe du progrès.

Progrès tel que l'ingénieux levier de déverrouillage implanté sur le plan supérieur de la LQ-1050. Une pression en avant commande l'entraînement à aiguilles pour les travaux sur listing et une nouvelle pression en arrière permet de passer à l'impression feuille à feuille.

Résultat : une impression simple, rapide et professionnelle.

Quant à la qualité, facteur primordial tant pour les amateurs que pour les professionnels, les modèles de la gamme Epson offrent un très vaste choix de graphisme et jeux de caractères.

Des avantages évidents qui font des imprimantes Epson des machines prêtes à obéir au doigt et à l'œil ...

C'est pourquoi les imprimantes Epson, de production européenne, sont à des sommets d'innovation rarement atteints.

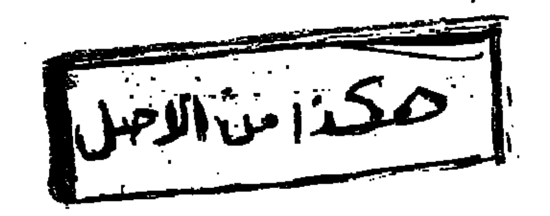
Après d'innombrables succès techniques, il ne serait pas surprenant que les imprimantes matricielles Epson parsèment point par point la terre entière.

Vous aussi, laissez-vous impressionner par Epson.

Avec Epson, tout est possible.

EPSON®

SEIKO EPSON CORPORATION: Suwa-shi, Japon Tél: (0266) 52-3131 Télex 3362435 EPSON FRANCE S.A.: Paris, France Tél: (1) 47.57.31.33 Télex 610657 EPSON (U.K.) LTD.: Londres, G.B. Tél: (01) 902-8892 Télex 8814169
EPSON DEUTSCHLAND GmbH: Düsseldorf, R.F.A. Tél: (0211) 56030 Télex 8584786 EPSON ITALIA s.p.a.: Milan, Italie Tél: (2) 670-9136 Télex 315132 EPSON-STI, S.A.: Barcelone, Espagne Tél: (3) 410-3400 Télex 50129



Culture

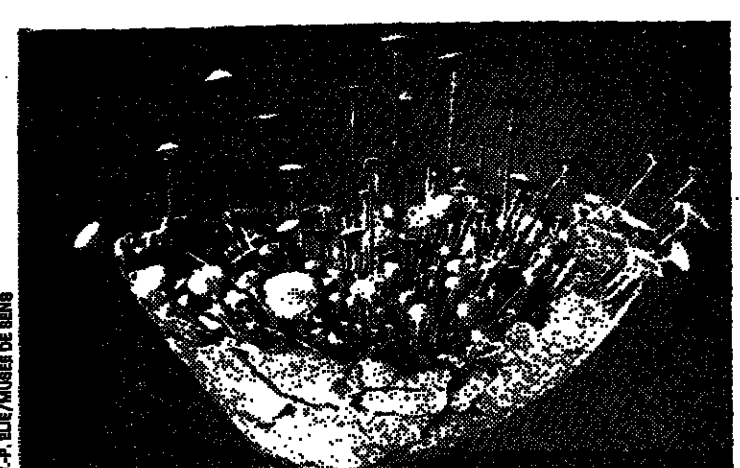
Ouverture du SIME au Grand Palais

Le musée moderne en raccourci

Le premier Salon international des musées et des expositions ouvre ses portes. Un inventaire ambigu.

D'un côté, il y a les musées qui s'exposent, présentent leurs collections, leurs activités. Certains ont suivi le mot d'ordre : ramener vos chefs-d'œuvre d'autres pas, qui se contentent d'offrir des dépliants, des catalogues, de montrer des photos, des maquettes. Parmi eux, beaucoup de musées de province qui, c'est légitime, espèrent se faire mieux connaître. Ils ont la bénédiction de la direction des musées de France, qui trône un peu avec quelque vingt chefs-d'œuvre des collections nationales — et celle de l'inspection des musées, qui présente dans un grand stand remarquablement aménagé, quantité de projets de rénovations de musées et des constructions en cours, ou à venir, du Musée de Grenoble à celui de Nîmes. Ne serait-ce que pour ce stand d'excellente information sur notre boom muséal, il ne faudrait pas manquer de visiter le SIME.

Pour le curieux effet qui s'en dégage aussi. Un effet non pas de bric-à-brac mais presque, ce à quoi il fallait s'attendre de la promiscuité amusante de la dentelle et du timbre-poste, des médailles militaires et des tableaux, des uniformes et des sculptures, des couteaux et des porcelaines, donnant un échantillonnage à peu près complet de tous les types possibles de musées et de fondations, qui ont le bonheur de fleurir ou de végéter sur notre territoire..


J.-P. ELIE/MUSÉE DE SENS

Au Musée de Sens : le « Trésor » de Villethierry (1 000 av. J.-C.)

Non, on ne s'ennuie pas au SIME. Mieux, on est plein d'admiration pour celui-ci ou celui-là qui, sur quelques mètres carrés, réussit à donner de lui une image peaufinée, voire à l'accentuer jusqu'à la caricature. Le stand des musées de Nantes est astucieux, celui du Musée de Caen est d'une distinction parfaite, celui du Musée des Sables-d'Olonne comme il faut. Celui du Musée d'art national moderne, tout petit, celui des Musées de Pontoise très grand, quand au FRAC Ile-de-France, qui n'est d'ailleurs pas un très bon FRAC, on se demande ce qu'il vient faire dans cette rencontre.

On se demande aussi si vraiment œuvres originales il y a là au SIME tant l'environnement est peu favorable à leur reconnaissance, au milieu des buissons de verdure, des meubles, des vidéos, des prospectus et des photos.

Compliqué le Salon, plus qu'il n'en a l'air, avec son ordonnance claire rayonnant autour de la grande rotonde de l'entrée. Les risques d'amalgame sont à tous les pas, et aussi de l'autre côté du SIME, celui des partenaires des conservateurs, de toutes ces nouvelles professions que le développement des musées, que l'affluence du public, que les exigences de muséographies nouvelles ont fait naître. De muséographie ou de scénographie ? Là est la question. Cette section s'intitule « Coulisses », et ces coulisses, à vrai dire, elle recelle à peu près tous les équipements possibles et inimaginables dont un musée, pour être « moderne », devrait se doter : vitrines, aspirateurs à poussière et ordinateurs. C'est le coin des concepteurs, des designers, des éclairagistes, des conseillers en communication et en gestion, œuvrant pour un meilleur look, un look de musée « battant ». Et peu importe, après tout, le contenu de ce musée, puisqu'ils sont là, ces nouveaux anges gardiens de notre patrimoine, pour veiller à l'emballage, concevoir telle « machine à montrer », « mettre en valeur l'espace visuel dans le musée » — « leur art », comme ils le disent, — vous certifier de leur compétence à fournir une exposition clés en main. Sortant de là après avoir croisé un Atlas en muscles verts qui bouge la tête, roule des yeux et profère des pensées sûrement profondes, on peut craquer de l'excès de prothèses, comme s'il fallait absolument compenser l'absence, le vide de sens de nos collections.

On admettra donc volontiers l'importance du SIME comme révélateur de quelques problèmes de présentation de notre patrimoine artistique, quand le musée est obligé de chercher à devenir une entreprise rentable. Ce à quoi on n'est pas encore très habitué.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Le 16e Festival d'Avoriaz

L'ange du bizarre

Le 16e Festival international d'Avoriaz du film fantastique se tient du samedi 16 au dimanche 24 janvier, avec son formidable tam-tam médiatique, le Festival a plus fait encore pour les hôtels et les remonte-pente que pour le cinéma fantastique.

Avec *Blue Velvet*, de David Lynch, et *la Mouche*, de Cronenberg, 1987 était sulfureux sinon pervers. Mais sur 1988 veille l'ange du bizarre.

Retour à Oegstgeest, de Theo van Gogh (il paraît que ce n'est pas un pseudonyme), montre une banale famille néerlandaise menée par un père protestant austère. Vraiment banale, sans possédés, ni vampires, ni gamin maléfique. Avec seulement un homme qui revient voir son père mourant et se souvient. C'est sans doute la première fois qu'il éprouve un sentiment affectueux pour ce père sinistre qu'il n'a pas compris. En même temps, il se rappelle l'innocence inflexible de son regard d'alors. Le film, construit en flash-back, suit les ellipses, les dérapages, les fuites et les élans de la mémoire. C'est par là que s'infiltre la poésie — et donc le fantastique, — une poésie aiguë qui porte dans ses images magnifiquement simples les absolues détresses de l'enfance, et ses émerveillements, ses curiosités, ses terreurs délicieuses.

C'est encore la mémoire qui est la clef du film de Nikos Nikolaïdis *la Patrouille du matin*. L'histoire se passe sur une terre dépeuplée, rendue à l'état sauvage. Les survivants détroussent les cadavres. Des hauts-parleurs diffusent des ordres. D'où viennent les voix ? De sbires vivants qui surveillent encore ou d'enregistrements, vestiges d'une dictature policière façon « meilleur des mondes », et qui continuent à fonctionner dans le vide, comme les films qui dans les cinémas vides et à la télévision rappellent qu'on a rêvé ?

Il y a une femme, elle rencontre un homme, leur mémoire est vierge. Ils ne savent plus rien, sauf qu'ils doivent se méfier, de tout et même l'un de l'autre. Pourtant, ils sont liés par la nécessité de s'évader. Vers quoi, vers autre chose, le vertige, la mort ? Presque sans dialogue, mais avec, là aussi, des images magnifiquement simples et un texte de soutien très pur — autant qu'on puisse en juger par la traduction, — *la Patrouille du matin* est le film le plus étrange, le plus prenant qu'on ait vu depuis longtemps, et pas seulement à Avoriaz.

Angoisse, de Bigas Luna, ne se passe plus dans la mémoire mais dans l'œil. Là, on est emporté dans une tornade de comique grotesque et terrifiant. Une intrigue à tiroirs complètement folle, une histoire violente et sardonique à partir d'une séance de cinéma où est projeté un film d'hypnotisme, à laquelle assistent deux adolescentes... Bientôt, on ne sait plus où on en est, et le moins qu'on puisse dire est que Bigas Luna secoue son public sans trop de légèreté, mais avec panache.

On aimerait, on souhaite, on veut que, grâce au Festival, de telles œuvres puissent sortir. Pourquoi en priver les innombrables spectateurs qui n'ont pas le privilège de se trouver à Avoriaz ?

COLETTE GODARD.

Manifestation des conservateurs

« Nous ne sommes pas des objets de musée »

A l'occasion de l'ouverture du Salon international des musées et des expositions (SIME), les conservateurs des musées de France manifestent publiquement leur mécontentement. Ils ont, prétendent-ils, les salaires les plus bas de la fonction publique de leur catégorie.

M. Balladur a dû être étonné le jeudi 14 janvier, en allant visiter l'exposition Zurbaran au Grand Palais, de se voir glisser entre les mains un tract revendicatif. D'autant plus surpris qu'il lui était adressé par un éminent conservateur au Musée du Louvre qui ne passe pas pour un révolutionnaire. Et plusieurs de ses collègues, réputés pour leur esprit pondéré, accomplissaient la même tâche sur les marches de l'escalier. La distribution a repris vendredi, pour l'ouverture du SIME, inauguré par M. Léotard. Une démarche inhabituelle : ce corps de fonctionnaire, est particulièrement paisible, et ses revendications — répétées — s'étaient toujours faites par l'intermédiaire de la voie hiérarchique.

La coupe est aujourd'hui pleine. L'hommage que les organisateurs du premier Salon international des musées et des expositions leur rendent publiquement leur a semblé particulièrement dérisoire. « *Il n'est pas excessif de parler d'une véritable révolution des musées*, écrivent les organisateurs du SIME. *Artisans de cette métamorphose, les conservateurs ont vu, depuis une quinzaine d'années, leur rôle et leurs fonctions évoluer considérablement. Homme de culture et de connaissance, le conservateur doit être également aujourd'hui un chef d'entreprise, un homme de communication et de médias. Il doit maîtriser, dans une optique internationale, les problèmes traditionnels de la conservation et de l'exposition, tout autant que l'informatique, l'audiovisuel, la vidéo.* »

Tout cela est vrai. Les conservateurs sont responsables d'établissements en pleine expansion, essentiels pour l'industrie du tourisme. Ils gèrent des budgets parfois considérables — 76 millions de francs d'acquisitions en 1987 pour les musées nationaux — et souvent des personnels importants — trois cent vingt personnes pour le château de Versailles, cent personnes pour celui de la Malmaison. Or, sans doute parce qu'ils ne sont que deux cent treize et que pendant longtemps leurs services ont été semi-bénévoles, les conservateurs des musées de France sont le corps le plus mal payé de la fonction publique de cette catégorie.

Un débutant commence avec un salaire de 6 720 francs par mois. Après douze ans de carrière, il touchera 9 542 francs et, inspecteur général, il atteindra sa retraite en recevant 17 000 francs. En outre, les primes qu'ils perçoivent sont faibles : l'équivalent d'un mois de salaire contre quatre mois pour les autres corps comparables. Enfin, l'avancement est particulièrement lent.

Aussi, les quatre organisations professionnelles des conservateurs des musées de France — syndicats CFDT et CGC compris — réunis au Musée d'Orsay le 8 janvier dernier, ont décidé d'ouvrir les hostilités. Certains veulent aller jusqu'à la grève, ce qui ne s'est jamais vu dans la profession. « *Honneur du métier, respect des œuvres, autant d'alibis pour laisser les conservateurs à leur sort indigne* », se révoltent-ils aujourd'hui. Mais ce conflit professionnel en cache un autre, nettement plus corporatiste. Il oppose le corps des conservateurs des musées de France à celui des musées contrôlés.

Les musées sont en effet de plusieurs sortes. Les musées nationaux, directement dotés et administrés par l'Etat, au nombre de trente-trois. A leur tête, les conservateurs des musées de France, recrutés après un concours difficile. Sur deux cents candidats, sept sont retenus tous les ans et encore ce chiffre est-il tombé à quatre l'an passé.

La liste d'attente

Les lauréats doivent faire ensuite un stage de dix-huit mois avant d'entrer dans la carrière. Les musées contrôlés, beaucoup plus nombreux — près d'un millier — sont la propriété des collectivités territoriales (villes, départements, régions), voire d'associations. Pour que ces établissements soient « contrôlés » par l'inspection des musées de France et puissent recevoir subventions ou aides techniques, ils doivent souscrire à un certain nombre de conditions : intérêts des collections, minimum de sécurité, existence d'un inventaire, de réserves, etc. Et présence d'un conservateur. Celui-ci est recruté sur titre et, après un stage de trois mois, inscrit sur une « liste d'aptitude ». Quand un poste est déclaré vacant, le responsable du musée — maire, président du conseil général — fait son choix en respectant — théoriquement — l'ordre de préférence donné par l'inspection des musées de France. On peut rester fort longtemps sur cette liste sans jamais décrocher un poste.

Certains musées contrôlés sont également dits classés — une trentaine — à cause de la richesse de leurs collections. Des conservateurs des musées de France sont détachés auprès de ces établissements. Ils sont, néanmoins, rémunérés par l'Etat. Il y a trois ans, il fut décidé de créer au sein de l'École du Louvre une école spéciale — devenue aujourd'hui l'École du patrimoine. Tous les futurs conservateurs, ceux des musées de France comme ceux des musées contrôlés doivent suivre cette formation de dix-huit mois. Le corps des musées de France proteste contre l'amalgame fait entre deux catégories de fonctionnaires recrutés selon des critères différents et qui auront, par la suite, des carrières dissemblables.

Les conservateurs des musées contrôlés dénoncent le « corporatisme » de leurs collègues des musées de France d'autant plus fort que c'est l'un d'entre eux qui a suscité cette réforme. La situation mériterait en tout cas d'être clarifiée une fois pour toutes. Et la rémunération de l'ensemble des conservateurs devrait être réexaminée sérieusement. Ce qui doit être possible sans bouleverser pour autant la sacro-sainte échelle de la fonction publique.

EMMANUEL DE ROUX.

POINT DE VUE

Pour Molière

par Jean Le Poulain,
administrateur général de la Comédie-Française, directeur du Théâtre national de l'Odéon

LE 15 janvier, comme c'est la tradition, la Comédie-Française a célébré l'anniversaire de la naissance de Molière par un hommage, sur la scène, de tous les comédiens rassemblés autour du buste du « patron ». Quel meilleur symbole de la force de cette troupe plus que trois fois centenaire ! Car au-delà des péripéties et des turbulences dont on peut penser périodiquement qu'elle est agitée, il importe de conserver et d'affirmer une confiance réelle et profonde dans l'avenir de cette maison.

Quand on veut aborder, dans la sérénité, les problèmes de fond de la Comédie-Française, on rencontre généralement la plus grande incompréhension, sinon une totale méconnaissance de la réalité et de l'identité de cette Maison. L'essentiel, le noyau dur, de la Comédie-Française, c'est l'existence d'une troupe permanente, au service d'un répertoire et pratiquant l'alternance. Il y a là trois éléments inséparables : une mission, un instrument, une discipline.

La mission, c'est le répertoire, qui est un patrimoine national, vivant, puisqu'il doit intégrer le meilleur et le plus significatif des créations contemporaines. L'instrument, c'est la troupe permanente, la seule qui existe en France, fondée sur une véritable collégialité de professionnels et non à partir des hasards d'une adhésion épisodique à un « animateur-créateur ».

Cette troupe, comme tout organisme biologique, doit s'adjoindre des éléments nouveaux et, hélas ! se séparer de certains des siens. C'est là la garantie de sa pérennité. Quant à la discipline, c'est l'alternance qui permet d'offrir — au Parisien mais également au provincial (qui est aussi un contribuable et un citoyen) et à un prix (18-130 F) qui est la moitié de celui des théâtres privés, le quart de celui de l'Opéra, — dans la même semaine, de trois à cinq spectacles différents.

L'alternance, c'est ce qui fait la spécificité et l'originalité absolues de la Comédie-Française. Dans une Maison qui travaille dix-sept heures par jour, elle oblige, outre les huit à dix représentations par semaine (sept soirées et une à trois matinées), pendant dix mois et demi de l'année, à assurer, à un rythme soutenu, les répétitions sur la scène même et dans divers lieux de répétitions.

Grâce à l'alternance, à la troupe permanente, existent à la Comédie-Française, dans ses ateliers de construction de décors, de fabrication et d'entretien de costumes, des artisans-artistes qui exercent des métiers qui, autrement, auraient disparu.

Mais l'alternance a évidemment un coût. C'est donc à travers la subvention que doit s'exprimer le soutien de l'Etat à la Comédie-Française et cette subvention doit permettre d'assurer non seulement le fonctionnement mais les moyens d'une création artistique de qualité. Alors qu'en dix ans la Comédie-Française avait reçu moins de 2 % des crédits pour travaux alloués aux cinq théâtres nationaux, le ministre de la culture, M. Léotard, a, en 1988, reconstitué une dotation de 3,9 millions de francs permettant d'amorcer la rénovation d'équipements désuets dont ne se contenteraient pas la plupart des centres dramatiques nationaux et beaucoup de théâtres municipaux.

∴

Tout cela est bien, dira-t-on, mais à quelles fins ? On m'a fait récemment le procès personnel d'entraîner la Comédie-Française dans une dérive boulevardière. Face à ces critiques, je rappellerai simplement que la programmation des deux dernières saisons associait Bernanos et Molière, Giraudoux et Marivaux, Racine et Corneille, Rotrou et Shakespeare, ce dernier avec *le Songe d'une nuit d'été*, le grand triomphe de la saison précédente, qui revient bientôt salle Richelieu.

Le choix des metteurs en scène depuis plus d'un an, c'est une part équilibrée entre les sociétaires de la Maison : Françoise Seigner, Simon Eine, Jean-Luc Boutté, Catherine Hiegel, Yves Gasc ; et les réalisateurs extérieurs : Pierre Mondy, Jorge Lavelli, Gildas Bourdet, Raymond Gérôme, Jean-Pierre Miquel, Jacques Rosny, André Steiger, Bernard Murat...

La Comédie-Française doit être à mon avis une maison de diversité, seule compatible avec son identité. Elle n'est pas, elle n'est plus et elle ne doit pas être une chapelle. Voilà évidemment qui ne saurait plaire aux esprits chagrins.

∴

C'est que, s'il y a diversité, il y a aussi identité. Tout mon propos tend précisément à démontrer l'identité, la spécificité de la Comédie-Française en même temps que les obligations et charges qui en résultent. Cette identité est apparue à son sommet pendant vingt ans. C'est qu'en effet se sont succédé deux administrateurs généraux, Maurice Escande et Pierre Dux, qui ont bénéficié de la durée : respectivement dix ans et neuf ans.

La règle fixée par l'Etat en 1979 de limiter à trois ans la durée du mandat des dirigeants des entreprises du secteur public est, sans doute partout, mais très certainement à la Comédie-Française, totalement inadaptée. Depuis le départ de Pierre Dux en 1979, trois administrateurs se sont succédé et ces turbulences ne sont pas bénéfiques à la poursuite d'une action continue et en profondeur.

∴

Ce constat lucide doit laisser la place à beaucoup d'autres données, fondamentales par rapport aux problèmes de conjoncture, et qui constituent des gages prometteurs pour l'avenir. D'abord, la Société des comédiens elle-même. L'on entend souvent dénoncer ici et là le statut de comédien-français, à travers ce qu'il peut avoir de notable, voire de nanti.

Je peux dire, avec mon expérience de comédien entré tard dans la Maison, que je n'ai jamais trouvé ailleurs que chez Molière et dans une compagnie de grands professionnels autant de simplicité vraie, d'humilité à l'égard du métier, de capacité de travail et de désintéressement. J'insiste sur ce dernier point : les mécomptes financiers que la Comédie-Française a connus dans les deux dernières années, en raison de la situation constatée en 1986 puis des grèves de la saison dernière, ont été d'abord et très majoritairement supportés par les comédiens-français eux-mêmes, même si l'Etat y a aussi apporté sa contribution. C'est au moyen des « réserves » qui n'étaient rien d'autre qu'un salaire différé et épargné qu'ils ont accepté de faire face au déficit constaté, dans le seul souci d'assurer leur mission à l'égard du public. Nulle part ailleurs dans le secteur public subventionné n'existe de système responsabilisant autant les gestionnaires que la présence à la Comédie-Française de la Société des comédiens-français.

D'autres gages sont prometteurs. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, vient d'annoncer des décisions importantes concernant la Comédie-Française. L'attribution du Théâtre du Vieux Colombier, dont la triple mission est la formation de comédiens conçue sur un mode pratique, à partir d'ateliers, la recherche d'auteurs, en liaison avec des sociétés d'auteurs et la production de créations contemporaines, est un point important, dans la ligne de ce que son fondateur, Jacques Copeau, lui avait fixé.

De même, le rattachement complet du Théâtre national de l'Odéon à la Comédie-Française, engagé en 1986, constituera une étape décisive. Avec le Théâtre-Français, l'Odéon (grande et petite salles, cette dernière véritable laboratoire de la création dramatique) et le Vieux Colombier, la Comédie-Française dispose du « triangle parfait ». Dans chaque lieu, c'est-à-dire dans chaque salle, doit s'exprimer une physionomie particulière de la troupe, non pas dans une dispersion anarchique mais dans une pluralité bien conçue de ses attributions, qui est avant tout un enrichissement. Ainsi se trouve réalisé, sous une autre forme, le grand dessein de Pierre Dux, qui prévoyait dans un même lieu à concevoir un complexe de trois salles de dimensions différentes.

Les gages de confiance ne sont pas ceux-là seulement. La demande exubérante de tournées à l'étranger montre que le prestige de la Comédie-Française est immense. Déjà une tournée brillante, qui a rencontré un immense succès, a présenté à l'automne 1987 un spectacle Marivaux-Molière au Maroc et dans toute l'Afrique noire. L'été prochain, la Comédie-Française donnera *le Bourgeois gentilhomme* à Séoul, à l'occasion des Jeux olympiques, puis au Japon et en Australie. La province n'est pas oubliée puisque la Comédie-Française a participé au dernier Festival d'Avignon et que, depuis le début de l'année, *les Femmes savantes* circulent dans les régions.

Dans la mesure où la Comédie-Française représente une image de l'identité et de la qualité de la France, je souhaite mettre en place quelque chose qui s'apparente à une fondation et qui associe des partenaires participant du même prestige national et international. En effet, la Comédie-Française n'est pas seulement un théâtre, fût-il le plus grand, ce qui fait toujours plaisir à entendre quand des voix officielles nous le rappellent. La Comédie-Française, c'est « le » théâtre, avec tout ce que cela comporte de sacralisé et de rituel, de communautaire et d'individualiste, d'artisanal et de professionnel, de providentiel enfin.

Théâtre de l'Europe

Les inquiétudes de Giorgio Strehler

M. François Léotard propose à Giorgio Strehler, directeur du Théâtre de l'Europe à Paris, de quitter en 1989 le Théâtre national de l'Odéon pour s'installer à l'Athénée. Giorgio Strehler se déclare « personnellement optimiste, techniquement pessimiste ».

Dans la lettre qu'il lui a adressée M. François Léotard le mercredi 13 janvier, et que Giorgio Strehler qualifie de « *chaleureuse* », le ministre de la culture propose au directeur du Théâtre de l'Europe de quitter, à la fin de son actuel mandat en juillet 1989, le Théâtre national de l'Odéon pour celui de l'Athénée. Dans le même temps, la Comédie-Française disposerait toute l'année du Théâtre national de l'Odéon, qu'elle partage actuellement — non sans problèmes — avec le Théâtre de l'Europe. Elle s'est vu confier, par ailleurs, le Théâtre du Vieux-Colombier.

Vendredi, Giorgio Strehler a commenté ces décisions, qui ne sont pour l'instant que de simples hypothèses, tout en trouvant « *étrange* » qu'elles soient prises à la veille des élections, acte que François Léotard avait reproché à son prédécesseur Jack Lang. Georgio Strehler souhaitait ainsi « *remettre les pendules à l'heure*, car, a-t-il dit, *les choses se sont déroulées d'une façon qui ne m'a pas toujours plu* ». En juin 1986, le ministre de la culture envisageait de supprimer le Théâtre de l'Europe pour en faire une simple structure festivalière, décision sur laquelle il est revenu, mais en réduisant la saison du Théâtre de l'Europe de six à quatre mois.

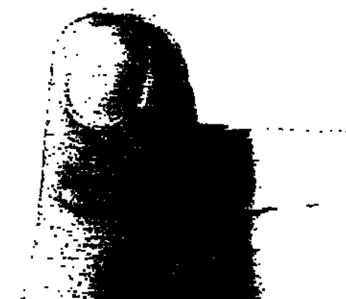
Giorgio Strehler a déclaré « *étudier avec intérêt* » la nouvelle proposition de M. Léotard, mais il demande, compte tenu des « *problèmes artistiques, matériels et financiers* » qu'elle pose, que soit menée, sous sa responsabilité, une mission préalable d'étude de quatre ou cinq mois.

Après s'être rendu au Théâtre de l'Athénée, il s'est déclaré « *personnellement optimiste, techniquement pessimiste* ». Optimiste, car associer le destin du Théâtre de l'Europe à celui de l'ancien théâtre de Louis Jouvet, qui fut son maître, ne lui semble pas *a priori* une mauvaise idée. Mais pessimiste, car le Théâtre de l'Athénée, peut difficilement accueillir les productions programmées actuellement par le Théâtre de l'Europe.

D'autre part, après avoir songé à confier l'Atelier à Francis Huster, le ministère l'a finalement donné à Josiane Hurville, dont le mandat vient d'être renouvelé jusqu'en décembre 1990, avec la mission d'accueillir des jeunes compagnies « *le ferment de demain* », selon Georgio Strehler.

Le projet d'école européenne du théâtre qu'il avait rêvé pour le Vieux-Colombier dans l'esprit de Jacques Copeau, son fondateur, a été abandonné sans débats ni discussions.

ODILE QUIROT.



Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◊ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

HAUTE SURVEILLANCE. Studio des Ursulines (43-26-19-09), 22 h 15 ; sam. 24 h (13).

L'AMANTE ANGLAISE. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45) : dim. 18 h.

KES. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), dim. à 17 h. (Spectacle en anglais.)

FRA SYLVERE. Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45 ; dim. 15 h 30.

ELEPHANT MAN. Roseau Théâtre, 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (13).

LES RACINES DE LA HAINE. L'ENFANCE D'HITLER. Artistic-Athévains (48-06-36-02), 20 h 30 ; dim., 16 h.

AU BOUT DU COULOIR. Vincennes. Centre socio-culturel (43-65-63-63) sam., 16 h 30.

ONANISME AVEC TROUBLES NERVEUX CHEZ DEUX PETITES FILLES. Chaillot. Grand Foyer (47-27-81-15), 20 h 45 ; dim., 15 h 15.

LES LIAISONS DANGEREUSES. Théâtre Edouard-VII (47-42-57-49) ; sam., 17 h et 21 h ; dim. 15 h 30.

CE QUE VOIT FOX. Théâtre La Bruyère (48-74-76-99), 21 h ; dim. 15 h.

MONSIEUR VÉNUS OU LE RÊVE FOU DE LOUIS II DE BAVIÈRE. Théâtre des Mathurins (42-65-90-00), sam. 20 h 30.

LES BONNES. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), samedi, 20 h 30 ; dim. 15 h.

JEU DE FAUST. Cergy. Théâtre des Arts (30-30-33-33), samedi, 18 h 30 ; dim. 16 h.

VÊTIR CEUX QUI SONT NUS. Chaillot. Grand Théâtre (47-27-81-15), 20 h 30 ; dim. 15 h.

DROLE DE COUPLE. Théâtre Saint-Georges (48-78-63-47) ; samedi, 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h.

L'AUTRE. Théâtre de la Cité internationale (45-89-38-69), 20 h 30.

UNE SORTE D'ALASKA SUR LA COTE, VOILA TOUT... Montreuil. Studio Théâtre (48-58-65-33), 20 h 30 ; dim. 16 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers Tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Selysette : 20 h 30, mar. 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). La Revue Paris-Gipsy (*Festival d'automne à Paris*) : 21 h.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). Femmes de cirque : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). *Mon Faust* : 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Monsieur chasse : 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). L'Auberge du cheval blanc : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Hamlet (en anglais) : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Didon et Enée : 21 h, dim. 17 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Brontë : 21 h, dim. 16 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : *18 h et 21 h, dim. 15 h 30.*

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le Premier : 20 h 30. Finie la comédie : 21 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Lamy public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, *dim. 15 h 30.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Carte blanche à Bernard Venet et Arman : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Tampe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30, dim. 17 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute surveillance : 24 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Macha et compagnie : 20 h 15.

Samedi 16 - Dimanche 17 janvier

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). La Légende dorée : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. *15 h. L'Ecume des jours* : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h. ▷ Dim. Kes (spectacle en anglais) : 17 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Savetière prodigieuse : 20 h 45, dim. 14 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). A Chorus Line : 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45, dim. 15 h 15. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 15 h et 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30. Le Trio en mi bémol : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Arrivez les filles : 18 h 30. Play Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : *17 h 30 et 21 h*, dim. 15 h.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) : *Zizi Jeanmaire, 20 h 30*, sam ; *16 h*, dim., Spectacle-récital.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Hussein el Masry, 20 h 30, sam. (Egypte) ; Nass el Ghiwane, 16 h, dim. (Maroc).

CITHÉA (43-57-35-13). Machon, 20 h 30, sam.

GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc, 20 h 30 ; dim. à 16 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Alice Donna, 22 h ; sam., 16 h, dim.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La Vallée du bonheur (1968, v.o.s.t.f.), de Francis Ford Coppola, 15 h ; Marie-Christine (1970), de Claude Jutra, 19 h ; Blinkity Blanck (1955), de Norman McLaren, 19 h ; Boucles (1940), de Norman McLaren, 19 h ; le Merle (1958), de Norman McLaren, 19 h ; Discours de bienvenue de Norman McLaren (1960), de Norman McLaren, 19 h ; Il était une chaise (1957), de Norman McLaren, 19 h ; Félix Leclerc troubadour (1959), de Claude Jutra, 19 h ; Rouli-Roulant (1966), de Claude Jutra, 19 h ; Anna Christie (1930, v.o.), de Clarence Brown, 21 h.

DIMANCHE

Stalker (1979, v.o.s.t.f.), de Andreï Tarkovsky, 15 h ; le Rapace (1967), de José Giovanni, 19 h ; Cat Ballou (1965, v.o.s.t.f.), de Elliot Silverstein, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)
SAMEDI

Lifeboat (1943, v.o.), de Alfred Hitchock, 15 h ; Sang et Or (1947, v.o.s.t.f.), de Robert Rossen, 17 h ; Csontvary (1980, v.o.s.t.f.), de Zoltan Huszarik, 19 h ; Narcisse et Psyché (1980, v.o.s.t.f.), de Gabor Body, 21 h 15.

DIMANCHE

Carmen (1918), de Ernst Lubitsch, 15 h ; Morning Glory (1933, v.o.), de Lowell Sherman, 17 h ; le Temps suspendu (1981, v.o.s.t.f.), de Peter Gothar, 19 h ; Mephisto (1981, v.o.s.t.f.), de Istvan Szabo, 21 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)
SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : Charlotte et son Jules (1958), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; la Course de taureaux (1951), de Pierre Braunberger, 14 h 30 ; la Direction d'acteurs par Jean Renoir (1968), de Gisèle Braunberger, 17 h 30 ; la Chienne (1931), de Jean Renoir, 17 h 30 ; le Coup du berger (1956), de Jacques Rivette, 20 h 30 ; Vivre sa vie (1962), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : la Fête des mères (1969), de Gérard Pirès, 14 h 30 ; Sans famille (1934), de Marc Allégret, 14 h 30 ; Attaque nocturne (1931), de Marc Allégret, 17 h 30 ; Catherine (1924), de Jean Renoir et Albert Dieudonné, 17 h 30 ; Une partie de campagne (1936-1946), de Jean Renoir, 20 h 30 ; *Paris 1900 (1946)*, de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 20 h 30.

Les exclusivités

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

LA *BAMBA* (A., v.f.) : Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).

CHAMBRE AVEC VUE... *(Brit., v.o.)* : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; *Gaumont Alésia, 14ᵉ* (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

ISHTAR (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ *(43-31-56-86)* ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : *George V, 8ᵉ (45-62-41-46)* ; Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5ᵉ (46-33-63-20).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11ᵉ (48-05-51-33) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

COBRA VERDE. Film allemand de Werner Herzog, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; *Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06)* ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

DRAGNET. Film américain de Tom Mankiewicz, v.o. : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ *(45-74-94-94)* ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

GÉNÉRATION PERDUE. Film américain de Joël Schumacher, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LES GENS DE DUBLIN. Film américain de John Huston, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15ᵉ (45-75-79-79)* ; Pathé Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06).

IL SEMBLE MORT ? Film italien de Felice Farina, v.o. : Reflet Logos I, 5ᵉ (43-54-42-34) ; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

MA VIE DE CHIEN. Film suédois de Lasse Hallström, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33).

LES MONTAGNES DE LA LUNE. Film franco-portugais de Paulo Rocha, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR. (*) Film américain de John Flynn, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14ᵉ* (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

POKER. Film français de Catherine Corsini : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5ᵉ (46-33-63-20) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 JANVIER

« Art égyptien au musée du Louvre », 10 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« *Une heure au Père-Lachaise* », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Trois siècles autour de Molière : la Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill. Carte d'identité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« La Villette : un site en transformation », 11 heures, métro Porte-de-Pantin, côté parc de La Villette (Academia).

« Hôtels du Marais », 14 heures, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« La Cité des sciences et de l'industrie », 14 h 30, sortie métro Corentin-Cariou, côté pair (Academia).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« La rue du Regard et la rue du Dragon à Cherche-Midi », 15 h 15, 4, rue du Dragon (Simone Barbier).

« Synagogue de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli, pièce d'identité (La France et son passé).

LUNDI 18 JANVIER

« L'Arsenal. Evocation de Mᵐᵉ de Genlis. La plus importante bibliothèque après la Nationale », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie (Isabelle Hauller).

« De la Joconde à la liberté sur les barricades », 14 h 30, Louvre, porte Barbet-de-Jouy (Approche de l'art).

« La crypte archéologique : une maison romaine et des maisons médiévales dans l'île de la Cité », 14 h 30, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Trésors des princes celtes », 15 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 JANVIER

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « L'Andalousie antique, musulmane et chrétienne » (Clio, les Amis de l'histoire).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « *Réflexions sur les musiques sacrées* d'Orient », par Ambroise Motte ; « La magie du geste », par Natya.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Le Caire, des pharaons à l'islam » (Aurel Sala).

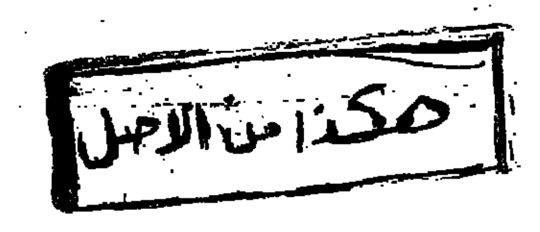
62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La marquise de Pompadour, incarnation du *raffinement du dix-huitième siècle* » (Monuments historiques).

LUNDI 18 JANVIER

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Le monde des morts en Egypte pharaonique, tombes royales du Nouvel Empire » (Arcus).

Salle de la Libre Pensée, 12, rue des Fossés Saint-Jacques, 21 heures : « Démystifions l'argent », par Marie-Louise Duboin, la conférence sera précédée, à 20 heures, du journal parlé (Défense de l'homme).

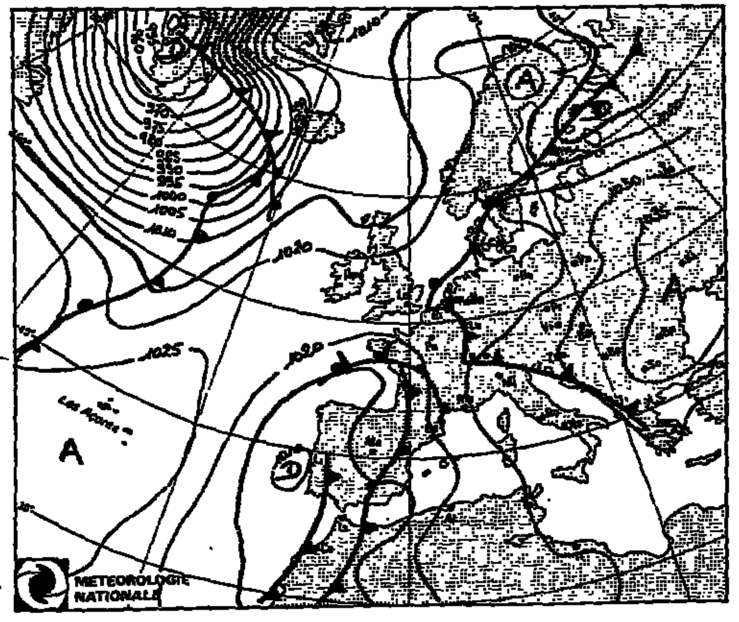
199 bis, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « A la rencontre des maîtres de la Rose-Croix », par Raphaël Veliot. Entrée libre (ordre de la Rose-Croix).



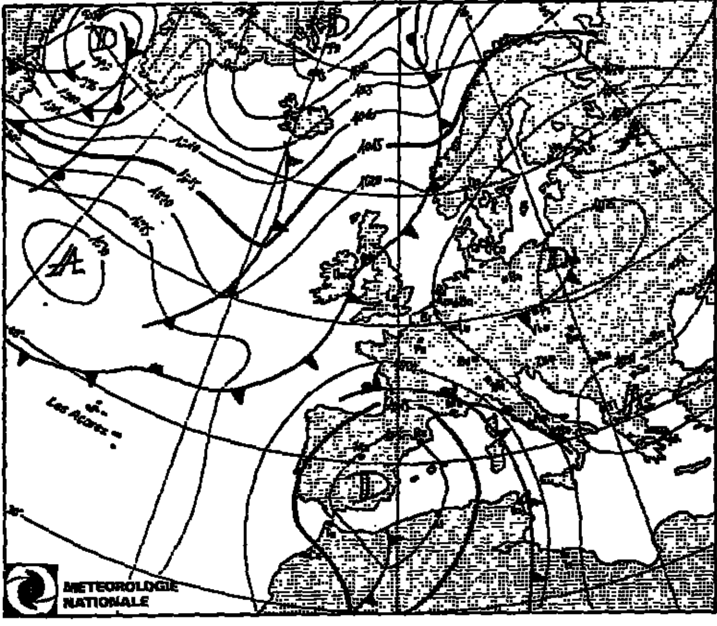
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



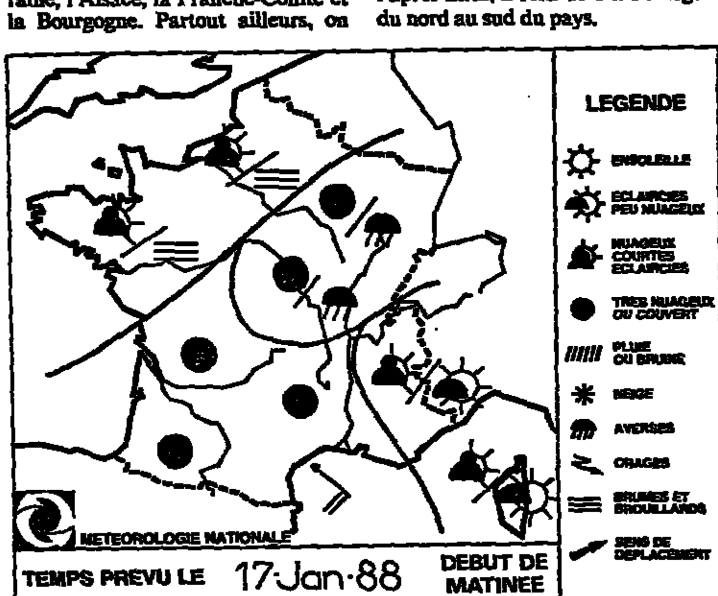
PRÉVISIONS POUR LE 18 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 à 0 h TU et le dimanche 17 janvier à 24 h TU.

Associée à la dépression ibérique, une perturbation remontera sur nos régions méridionnales, mais l'activité sera encore faible dimanche, et cela ne donnera qu'un peu de pluie près du golfe du Lion.

Dimanche : c'est la grisaille qui prédominera. De plus, un vent assez fort de sud-est amènera quelques ondées sur le Roussillon, le Languedoc et les Cévennes. Il y aura aussi quelques averses, le matin, sur la Champagne, les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et la Bourgogne. Partout ailleurs, on aura peu de risque de se mouiller, mais aussi peu de chance de voir le soleil. Il nous fera tout de même quelques clins d'œil en matinée sur le nord-ouest du pays, et dans l'après-midi plutôt sur le nord-est. Mais la Provence, la Côte d'Azur, les Alpes du Sud et la Corse feront figure de privilégiées, car ces régions pourront profiter d'une journée encore bien ensoleillée. Côté thermomètre, il fera frais le matin, mais il ne gèlera pas. Les températures varieront entre 1 et 5 degrés dans l'intérieur. Sur les côtes, on aura jusqu'à 7 ou 9 degrés. Dans l'après-midi, il fera de 8 à 14 degrés du nord au sud du pays.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-01 à 6 heures TU et le 16-01-1988 à 6 heures TU, le 15-01-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	9	7	P
BORDEAUX	8	7	P
BOURGES	8	3	P
BREST	6	3	P
CAEN	7	5	P
CHERBOURG	8	6	B
CLERMONT-FERR.	11	5	D
DIJON	10	-1	B
GRENOBLE St-M-H	16	3	N
LILLE	6	5	B
LIMOGES	7	6	P
LYON	13	6	N
MARSEILLE-MAR.	15	9	N
NANCY	5	-1	B
NANTES	8	6	N
NICE	13	7	N
PARIS-MONTS.	8	7	B
PAU	9	3	C
PERPIGNAN	15	12	P
RENNES	5	5	P
ST-ÉTIENNE	11	8	D
STRASBOURG	5	-1	B
TOURS	7	4	P
TOULOUSE	12	3	C
POINTE-À-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	21	15	C
AMSTERDAM	6	4	C
ATHÈNES	11	6	D
BANGKOK	34	23	D
BARCELONE	11	9	C
BELGRADE	1	-5	B
BERLIN	1	-1	*
BRUXELLES	5	5	C
LE CAIRE	17	10	D
COPENHAGUE	4	2	C
DAKAR	23	17	D
DELHI	22	10	B
DJERBA	19	7	B
GENÈVE	11	1	C
HONGKONG	23	17	D
ISTANBUL	6	2	*
JÉRUSALEM	10	4	P
LISBONNE	13	7	N
LONDRES	5	0	B
LOS ANGELES	24	10	N
LUXEMBOURG	3	2	C
MADRID	9	6	P
MARRAKECH	15	5	A
MEXICO	22	10	B
MILAN	5	3	B
MONTRÉAL	-7	-19	*
MOSCOU	1	-6	C
NAIROBI	28	20	D
NEW-YORK	-4	-13	D
OSLO	5	-1	B
PALMA-DE-MAL.	12	8	N
PÉKIN	3	-6	D
RIO-DE-JANEIRO	35	28	D
ROME	16	8	D
SINGAPOUR	28	24	P
STOCKHOLM	5	-2	B
SYDNEY	26	22	C
TOKYO	15	8	C
TUNIS	21	6	D
VARSOVIE	2	-5	D
VENISE	9	4	B
VIENNE	-1	-2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4659

HORIZONTALEMENT

I. Des personnes qui peuvent tout de même tenir leurs promesses bien qu'il soit certain qu'elles n'ont pas qu'une parole. – II. « Jeu » de lumières. Certains n'hésitent pas à les mettre tous dans le même panier. – III. Ce n'est sûrement pas, hélas, ce qu'il nous faut pour nous débarrasser de notre bête noire. C'est pour rire ! – IV. Fait partie des bonnes choses de la vie. Avec lui, on est bien « avancé ». Sert à faire des traits. – V. Préposition. Extrait de lavande. Dut se faire à un nouveau mode de vie. On ne peut pas dire qu'il n'y a rien à en tirer. – VI. Réalisé par maints hommes de terrain. Ce qui aurait dû lui être cher ne valait rien pour elle. Pouvait servir à allonger. – VII. Adverbe. Est parfois pris à la gorge. Ne s'enfonce pas tout seul dans les bois. Trop épicé pour être facilement avalé (inversé). – VIII. Nombre d'entre eux sont envoyés au loin. – IX. Il lui arrive fréquemment de rencontrer des chevaliers. Telles qu'elles peuvent nous faire voir tout en noir. Fait perdre et gagner en même temps. – X. Est bon pour le service. Est régulièrement amenée sur un plateau. – XI. C'est justement pour sa peau qu'on lui fait la peau. C'est à elle que l'on doit la fadeur de certains cornichons. – XII. A donc du monde à ses côtés. Peuvent prouver qu'on a laissé tomber un « ballon ». – XIII. Ce n'est pas dans le lac qu'il est tombé. Article. Il n'est pas rare qu'on y mette une selle. – XIV. Est utilisé pour fixer. Ce n'est certes pas avec du miel qu'on la nourrit. Certains en profitent pour multiplier les caprices. – XV. Ne manquaient pas de sel. Espèce de faisan qu'il est possible de chasser toute l'année.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II									■						
III								■				■		■	
IV				■				■							■
V			■			■			■						
VI				■						■					
VII			■				■					■			
VIII		■		■									■	■	
IX					■						■				
X	■						■		■					■	
XI						■							■		■
XII								■							
XIII		■					■			■					■
XIV					■	■						■			
XV									■						

VERTICALEMENT

1. Met la main à ce que l'on va toucher du pied. Passe moins inaperçu que le caméléon. – 2. Source d'élévation. C'est une opinion. Article. – 3. Tels qu'on aurait tort de ne pas y regarder de près. Possède parfois un dossier sur lequel on peut s'appuyer. – 4. Ouvre la voie à maintes professions. Pas à deux pas. – 5. Dressé pour la chasse ou bien lancé pour la pêche. N'hésita pas à se mettre quelqu'un à dos. – 6. Dépourvu de richesse. Est utile pour étaler. Mère de famille nombreuse. – 7. Une femme qui a des choses à dire. Tête de série. Dans le centre de Caen. Fait tourner la tête. – 8. Qui a donc fait des heureux. Geste d'amour. Sans appétit. – 9. N'a pas souvent la tête nue. Homme de ministère. Sa présence est quelque peu rassurante. – 10. Finit par faire des remous. Responsable de nombreux maux de tête. Condamné à ne plus vivre caché. – 11. Fait beaucoup avec presque rien. Sans os. – 12. A aussi réchauffé les cœurs. Cité serbe. De quoi éprouver de la gêne. – 13. Tend à prouver qu'il y a eu de l'abus. Attire bien des touristes. Mettre fin à un flottement. – 14. Pronom. Fit grandir des flammes. Dent pointue. – 15. Facilement débité. Est appliqué ou bien est absorbé. Partie d'échecs.

Solution du problème n° 4658

Horizontalement

I. Barreur. – II. Océan. Aar. – III. Starlette. – IV. Si. Eiders. – V. Eon. Si. Es. – VI. Univers. – VII. Damné. – VIII. Ailée. Bg. – IX. Fin. Pi. – X. Tristesse. – XI. Tuée. Hies.

Verticalement

1. Bosseur. PTT. – 2. Action. Ru. – 3. Réa. Nidifie. – 4. Rare. Valise. – 5. Enlisement. – 6. Edirne. Eh ! – 7. Raté. Se. Psi. – 8. Atre. Bise. – 9. Pressing. Es.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 16 janvier :

DES DÉCRETS

● N° 87-1178 du 24 décembre 1987, modifiant le décret n° 67-356 du 21 avril 1967 modifié portant application des dispositions du décret modifié n° 59-733 du 16 juin 1959 relatives au soutien financier de l'Etat à la création et à la modernisation des théâtres cinématographiques.

● N° 88-44 du 14 janvier 1988 modifiant le décret n° 78-21 du 9 janvier 1978 fixant les conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des partis et groupements définis au paragraphe III de l'article L. 167-1 du code électoral.

DES ARRÊTÉS

● Du 2 décembre 1987 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans vingt-six départements.

● Du 31 décembre 1987 portant fixation de la tarification provisoire applicable au Minitel 10 bistandard et au Minitel 12.

Sports

Le Rallye Paris-Alger-Dakar

Les Lions de Sochaux égarés dans les dunes

La quinzième étape du Rallye Paris-Alger-Dakar, disputée le vendredi 15 janvier au nord du Mali, a failli être fatale aux voitures Peugeot.

Alors que l'Italien Eddy Orioli (Honda) consolidait sa position en tête du classement motos, les pilotes finlandais Ari Vatanen et Juha Kankkunen, tentaient de trouver leur chemin, loin de leurs rivaux, dont le Français Patrice Tambay (Range-Rover), futur vainqueur de l'étape. Partis trop au nord, les Lions de Sochaux s'étaient égarés dans les dunes, éprouvant beaucoup de difficultés à trouver la bonne passe dans une région de rocaille et de montagnes. Les Peugeot allaient cependant bénéficier du sérieux problème mécanique (joint de culasse cassé) dont Pierre Lartigue (Mitsubishi) était victime à 68 kilomètres de l'arrivée, pour réaliser une bonne opération au classement général malgré la perte de 2 h 38 enregistrée par rapport à Tambay.

Pendant ce temps, le président de la Fédération internationale du sport automobile, M. Jean-Marie Balestre, écrivait au pape pour dénoncer : « *les attaques mensongères publiées* urbi et orbi par l'*Osservatore romano* à propos du rallye africain (*le Monde* du 15 janvier). « *J'assure votre Sainteté que nous sommes nombreux dans notre fédération à nous battre pour chasser les marchands du temple* », affirme-t-il, en dénonçant par ailleurs... les à-côtés commerciaux des voyages du pape à l'étranger.

● **ATHLÉTISME.** – Le Canadien Ben Johnson a établi, le vendredi 15 janvier, lors d'une rencontre internationale d'athlétisme à Hamilton, en Ontario (Canada), la meilleure performance mondiale sur 50 yards en 5 secondes 20 centièmes. Ben Johnson, détenteur du record du monde sur 100 mètres, améliore ainsi de 2 centièmes le record établi en 1982 par l'Américain Stanley Floyd.

● **JEUX OLYMPIQUES : les Chinois à Séoul.** – La Chine a annoncé officiellement, jeudi 14 janvier, au Comité international olympique qu'elle acceptait son invitation à participer aux Jeux olympiques d'été de Séoul (17 septembre au 2 octobre 1988). La Chine est le cent cinquante-sixième pays qui accepte cette invitation.

TENNIS

Eric Deblicker nouveau capitaine de l'équipe de France

Le conflit entre les joueurs de tennis et la fédération française a connu un début de solution vendredi 15 janvier, à l'issue de rencontres organisées à Melbourne entre Philippe Chatrier, le président de la fédération, et les joueurs présents pour les Internationaux d'Australie.

Face aux revendications des joueurs, un compromis semble avoir été trouvé : Jean-Paul Loth, directeur technique national du tennis, se retire du poste de capitaine de l'équipe de France de tennis pour la Coupe Davis et laisse cette fonction à Eric Deblicker, entraîneur national, ancien numéro 3 français dans les années 70. Le vœu des joueurs d'avoir auprès d'eux un capitaine plus présent sur les tournois tout au long de l'année est satisfait. Conséquence immédiate : Yannick Noah, qui n'avait plus joué en Coupe Davis depuis 1985, a décidé de participer au premier match prévu en février.

Jean-Paul Loth, qui demeure directeur technique national, continuera de former l'équipe de France, mais la sélection pour les matches sera effectuée par Eric Deblicker.

● **Noah qualifié, Potier éliminé aux Internationaux d'Australie.** – Si Yannick Noah a pu se qualifier, vendredi 15 janvier, pour les huitièmes de finales des Internationaux de tennis d'Australie, en battant le Sud-Africain Eddie Edwards Jérôme Potier, n'a pas connu cette chance samedi. Le jeune Français s'est incliné devant l'Allemand de l'Ouest Christian Saceanu, vainqueur en trois sets (6-2, 6-1, 7-5).

Le Carnet du Monde

Décès

– Sami Wajih Akkari,
Fouad Wajih Akkari,
Samia Wajih Akkari,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, de leur mère,

Mme veuve Wajih AKKARI,
née Adila Hamzawi.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Les condoléances seront reçues les mardi 19 et mercredi 20 janvier 1988, au domicile de son fils Fouad, sis 230 faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Charoy,
née Colette Rostand,
M. Xavier Charoy,
M. et Mme Paul-Michel Charoy
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Charoy
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Houdart
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques CHAROY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu en son domicile, le 14 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

36, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Bernard Devoucoux du Buysson
Et les amis de

Suzanne EVRARD,

ont la tristesse d'annoncer son décès.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 janvier, à 10 h 15, en l'église Saint-Médard, Paris-5e, suivies de l'inhumation au cimetière Condé de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Plume,
03110 Brout-Vernet.

Remerciements

– La famille
Et les amis de

maître
Serge SCHWARTZENBERG,

dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leurs ont été témoignées lors de son décès expriment à tous leurs remerciements émus.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du décès du

baron d'ARCY,

une messe sera célébrée en sa mémoire, à la chapelle Sainte-Thérèse, 7, rue Boissière, Paris-16e, le 19 janvier 1988, à 12 h 15 précises.

Avis de messes

– Le 5 février 1987 disparaissaient

Michel BAROIN,
Jacques CELERIER,
Rémy DESIREST,
Georges GAVARRY,
Frédéric JOFFRE,
Pascal LEREBOURG,
Jean-Jacques MARECHAL,
Erik VILLERS,
Robert WEINSTEIN.

Le 5 février 1988, nous serons nombreux à prier pour eux et à nous souvenir, tous rassemblés, parents et amis de nos chers disparus, à Saint-Louis des Invalides, à 18 h 30.

– Une messe sera célébrée le mercredi 20 janvier 1988, à 18 heures, en la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e,

à l'intention de

Mme Louis ESTRANGIN,
née Ginette Rouze,

décédée le 31 décembre 1987.

– Une messe sera célébrée le samedi 23 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de la Sainte-Vierge, Paris-6e, à l'intention de

Mme Eugène GÉRARD,
née Jeanne Plassard,

rappelée à Dieu le 7 juillet 1987.

Messes anniversaires

– Pour le vingt-deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard DHORME,

le 19 janvier,
Ses amis s'uniront par la pensée à la prière des siens au cours des messes célébrées ce jour.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le samedi 30 janvier, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mlle Danielle Quéruel : « Jean d'Avesnes ou la littérature chevaleresque à la cour des ducs de Bourgogne au milieu du XVe siècle ».

– Université Paris-IV, le lundi 29 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mme Pelosse Renate, née Hoffmann : « Le théâtre de Strindberg en Allemagne entre 1890 et 1912 ».

Sports

Les Lions de Sochaux dans les dunes

arnet du Mond

Le Monde

REGIONS

Retour à Nantes

« Le Monde » a présenté dans ses éditions du 17 décembre un dossier spécial sur « Nantes au futur ». Nous revenons sur la ville, quelques-unes de ses réalisations, quelques-uns de ses projets. Nous publions les réactions de nos lecteurs.

Les écoles catholiques comme des poissons dans l'eau

ELLE en disait long, la mémoire de l'enseignement catholique, à Nantes, partie en fumée le 16 juin 1986 dans l'incendie de son fief diocésain, le centre Ozanam. Elle racontait, notamment, les luttes menées au dix-neuvième siècle par des religieux, des religieuses, des prêtres, des laïcs qui avaient fait de la construction d'écoles populaires le porte-drapeau de la reconquête chrétienne de l'Ouest, après la Révolution.

Les grands-mères ont continué d'envoyer leurs petites-filles à Blanche-de-Castille. Des générations de fils de bonnes familles ont été éduqués par les abbés à Saint-Stanislas ou à l'Externat. Tous les Nantais connaissent le sérieux et la bonne fréquentation de ces établissements. Mais ceux-ci sont désormais ouverts à un nombre non négligeable de boursiers.

L'enseignement catholique est à Nantes aujourd'hui comme un poisson dans l'eau. Outre ses 21 collèges et ses 10 lycées d'enseignement général, dont beaucoup ont pignon sur rue, il compte encore en ville 38 écoles primaires et maternelles. Ainsi que 12 lycées techniques et professionnels, dont ceux de la Joliverie, véritable vivier de cadres et de techniciens pour les entreprises industrielles et commerciales de la région.

Plus de 100 000 élèves sont scolarisés dans l'enseignement catholique en Loire-Atlantique (40 %). Pour la seule ville de Nantes, ils sont 8 700 dans le primaire et près de 13 000 dans le second degré. Quant aux enseignants, ils sont plus de 5 000 dans tout le département, dont 200 prêtres, religieux et religieuses.

Tache d'huile

L'histoire, récente cette fois, dit aussi que c'est à Nantes qu'a éclaté la crise scolaire des années 1983-1984. A la suite d'un conflit homérique entre les autorités de l'enseignement catholique et la municipalité socialiste conduite par Alain Chenard (1977-1983), 40 000 personnes se sont retrouvées dans la rue, le 4 décembre 1982, à la surprise générale, y compris celle des organisateurs qui en attendaient... dix fois moins.

Onze écoles primaires sur 28 s'étaient vues *« couper les vivres »* par la suppression du forfait communal que la loi Guermeur de 1977 faisait obligation à la municipalité de verser aux établissements sous contrat d'association quand il y avait *« un besoin scolaire reconnu »*. Le conflit avait fait tache d'huile à Saint-Nazaire et à Saint-Herblain.

C'est de Nantes aussi, derrière Patrik Chéreau, président des parents d'élèves, et le Père Henri Loiseau, directeur diocésain, successeur du Père Paul Guiberteau promu à Paris, que sont partis, dans la nuit du 21 mai 1984, des camions et des bus chargés de parents d'élèves qui ont édifié, devant la gare Montparnasse, une petite école devenue le symbole de la *« résistance »* nationale au projet Savary.

Même si les effets durent dans les esprits, la crise, qui a divisé aussi les catholiques, le clergé, le corps enseignant nantais, est aujourd'hui passée. Ou, plus exactement, les enjeux de la querelle se sont déplacés. Les responsables, les parents d'élèves, les professeurs qui hier s'étaient mobilisés pour la défense voire la « survie » de l'école libre brûlent aujourd'hui de recommencer, affrontés prétendent-ils, à des règles qui brident leur développement.

Une certaine éducation

L'un des premiers défis est la rénovation d'un parc scolaire qui est âgé, en moyenne, pour toute la Loire-Atlantique, d'une centaine d'années. Seuls en effet sont pris en charge les frais de fonctionnement des établissements. Les dépenses de restauration, d'extension, d'aménagement sont couvertes – difficilement – par des caisses d'entraide et de solidarité. Il y a quelques jours, à l'école primaire de La Chapelle-sur-Erdre, à 10 kilomètres de Nantes, des dizaines de parents, de 8 heures du matin à 20 heures le soir, ont eux-même bitumé la cour de récréation. Mais la bonne vieille recette du bénévolat n'est pas inépuisable, et c'est une véritable aide à l'investissement que réclame aujourd'hui aux différentes collectivités locales l'enseignement catholique nantais.

Le deuxième blocage réside dans la gestion même des moyens horaires. L'ajustement aux besoins scolaires de l'enveloppe financière allouée par l'Etat relève de l'exercice périlleux. Les classes sont déjà au maximum de leur charge : la moyenne est de vingt-six élèves dans le primaire contre vingt-deux dans l'enseignement public national. Elle est de trente dans le second degré.

A Nantes, pour satisfaire la demande des parents, chacun des établissements secondaires et techniques souhaite l'ouverture d'au moins une classe supplémentaire. A la rentrée dernière, deux sections nouvelles de BTS ont pu être ouvertes, au lieu des cinq demandées. A la Joliverie, pour la préparation d'un CAP de publicité, on comptait deux cent quarante candidats. Seuls vingt-cinq élèves ont pu être accueillis. Sur cent vingt bacheliers G2 (gestion, comptabilité), trente ont pu accéder au BTS de leur choix. *« Nous devons fonctionner avec un crédit de 311 heures. Il nous en faudrait 1 020, c'est-à-dire l'équivalent de trente classes supplémentaires »*, disent Jean Gravier et Jean Allain, responsables de l'enseignement di[...]in.

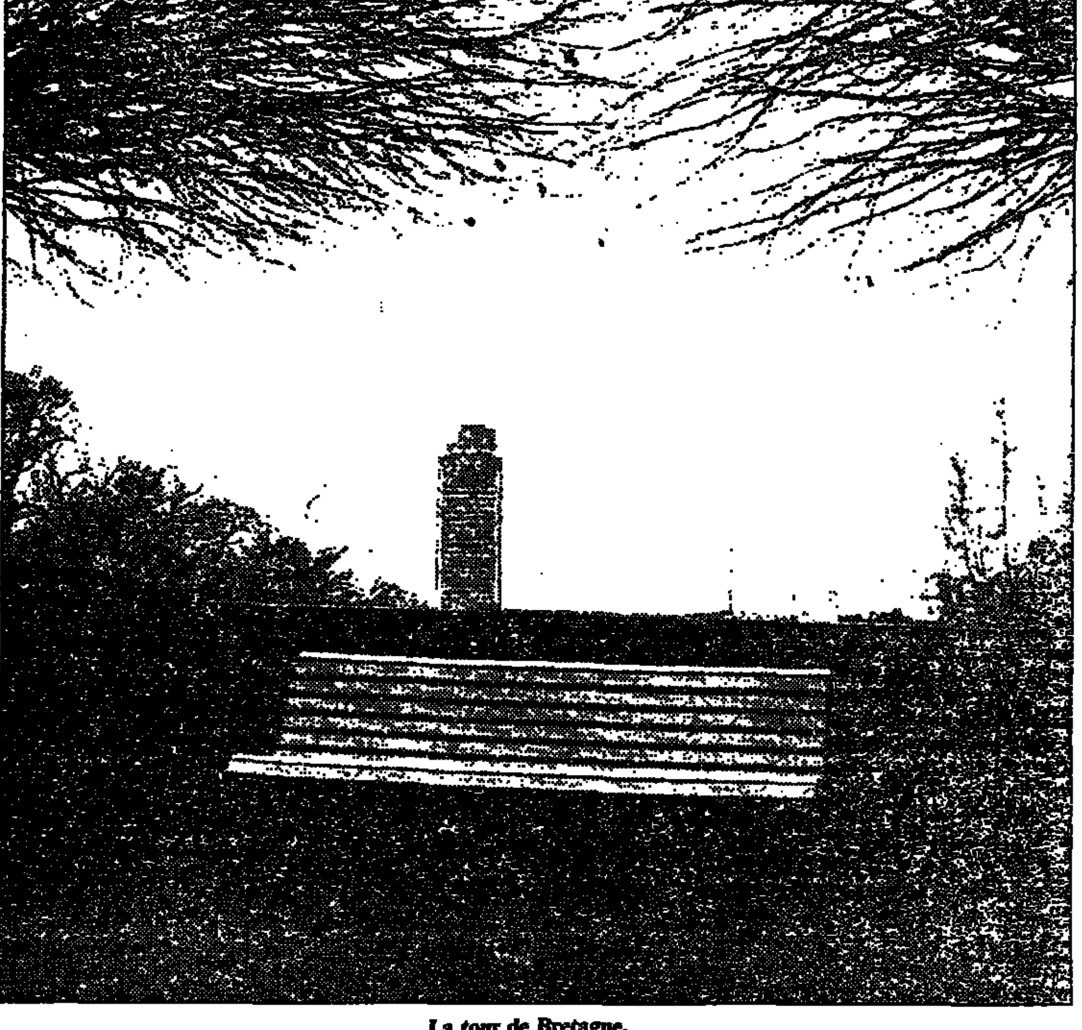
L'enseignem[...]lique se dit freiné [...]loppement, alo[...]re [...] forte et les projets d'avenir ambitieux. L'ancienneté des établissements est un label de sérieux. La valeur ajoutée serait, par ailleurs, l'accueil *« permanent »* des élèves, l'engagement plus grand demandé aux parents et la *« disponibilité »* du corps enseignant.

Les responsables estiment à environ un quart la proportion des parents qui préfèrent l'enseignement catholique pour des raisons *« de discipline, d'ordre et de pédagogie »*. La moitié ont le souci d'une *« éducation morale au sens large »*. Vingt-cinq pour cent seulement mettent leurs enfants dans de tels établissements parce qu'ils veulent leur donner une éducation chrétienne au sens strict du terme.

A ce point de vue, outre la catéchèse classique, des équipes d'animation spirituelle comprennent de plus en plus de parents, d'enseignants et même d'élèves plus âgés. Les besoins spirituels des jeunes s'expriment plus nettement que dans un passé récent et, si l'obligation de la messe quotidienne a disparu, des petits oratoires, où viennent librement prier les élèves, ont remplacé les grandes chapelles d'autrefois.

Développer ce caractère propre des établissements catholiques est le principal projet d'avenir, lié à la rénovation des collèges et des lycées. Ouvrir des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et commerciales, diversifier les formations de BTS notamment vers la communication ou le tourisme, soigner la formation permanente des maîtres et des professeurs sont quelques-uns des objectifs de développement de l'enseignement catholique à Nantes.

HENRI TINCQ.



GÉRARD RONDEAU.

La tour de Bretagne.

Pour accueillir les congrès de l'an 2000

NANTES aura donc comme toutes les métropoles qui se respectent son Palais des congrès. Ouverture : deuxième semestre 1991 dans le nouveau quartier du Champ de mars ; coût de l'opération, promis juré : 490 millions de francs toutes taxes comprises ; architecte : Yves Lion ; responsable de l'opération : Jean Amyot d'Inville qui a été nommé directeur du Palais. Les décisions sont prises même si certains en discutent encore le bien-fondé : fallait-il investir tant d'argent dans un tel équipement, à cet endroit ?

C'est en détaillant le projet et en précisant le mode de fonctionnement que la municipalité et ses mandants le justifient. Le Palais des congrès, ce sera d'abord un centre de congrès organisé autour d'une grande halle d'exposition, de salles de réunion pour trois cents et quatre cents participants, de salles de commissions, de bureaux d'affaires, d'un parking de cinq cents places, de restaurants, de bars, d'un hôtel de cent vingt chambres. mais aussi une salle de spectacles et de concert de deux mille places. Ni le parc des expositions de la Beaujoire ni le centre Neptune ne pouvaient permettre d'accueillir les congrès modernes. Le Théâtre Graslin était saturé.

Les promoteurs du Palais des congrès, agissant un peu comme le font ceux du Corum de Montpellier, ont voulu faire d'une pierre deux coups : combler par un seul équipement ces deux besoins de la métropole nantaise.

Philosophie

D'être arrivé en retard sur un marché déjà très convoité leur aura permis de tirer parti de l'expérience des concurrents, d'être à la fois plus réalistes et plus inventifs. Leur Palais des congrès ne vise pas une clientèle internationale mais européenne – dix-neuf mille journées de congressistes sont accueillies aujourd'hui à Nantes ; *on en prévoit cent mille pour 1995*, moins que Strasbourg actuellement. De même quatre-vingts représentations sont attendues chaque année dans la salle de spectacles.

Ces objectifs devraient pouvoir être atteints et, au prix d'une gestion très globale et très rigoureuse, permettre d'équilibrer l'exploitation de l'ensemble.

Ce n'est pas pour rien d'autre part que le directeur du Palais a été et reste celui du Centre de communication de l'Ouest. Il compte appliquer, ici comme là, la même philosophie. Le Palais, bien sûr, sera équipé des moyens de communication les plus avancés, il sera autant que possible animé de façon permanente. Jean Amyot d'Inville espère surtout que *« cet équipement devienne l'affaire de tous »*, et pour cela souhaite associer à son animation l'*« ensemble des forces vives »* – entreprises, administration, associations culturelles – de l'agglomération et de la région. Et d'ailleurs, pour être sûr que ce ne sera pas un Palais des congrès comme les autres, il refuse, avant de lui avoir trouvé un autre nom, de l'appeler ainsi.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Vieux terrains, nouveaux quartiers

UN profond silence plane sur les chantiers, transformés du jour au lendemain en un désert peuplé seulement de grues rouillées. En plein cœur de Nantes, entre deux bras de Loire, les cales de lancement s'inclinent toujours vers les eaux du fleuve, mais les gars de la navale ne sont plus là, ces « prolos » remuants qui redonnaient au port et à la ville tout entière un caractère si particulier.

Dubigeon, dont le nom s'identifie à la navale nantaise depuis le dix-huitième siècle, a définitivement fermé ses portes, et les Nantais ne se rassembleront plus sur le quai de la Fosse pour applaudir les prouesses de lancement. Dubigeon, c'est désormais la friche industrielle la plus spectaculaire de Nantes.

Ce n'est pas la seule. Une étude lancée par la ville a permis de dresser un catalogue de ces terrains laissés libres par l'industrie, qui représentent au total une superficie de 24 hectares (sans compter Dubigeon ni l'ancienne centrale électrique de Cheviré, aujourd'hui désaffectée). Elles se situent désormais aux abords du champ de Mars, non loin du centre et surtout à l'ouest, au Bas-Chantenay, le quartier industriel du début du vingtième siècle, avec ses raffineries de sucre et ses usines métallurgiques. La fermeture de Dubigeon n'a fait qu'accélérer la prise de conscience du phénomène par les responsables municipaux.

Ils l'avaient déjà pris en compte depuis la fin des années 60, l'époque où maintes entreprises, trop à l'étroit dans le centre de la ville, ont installé leur siège dans les zones industrielles. C'était le cas de la Manu des tabacs, une immense carcasse de pierre construite sous Napoléon III, qui se dégradait au fil des années, jusqu'au jour où la municipalité Chenard décida de la réhabiliter – avec bonheur – *pour y abriter tout à la fois des fonctionnaires* municipaux, des locataires d'HLM, des militants d'associations.

Opération-clé

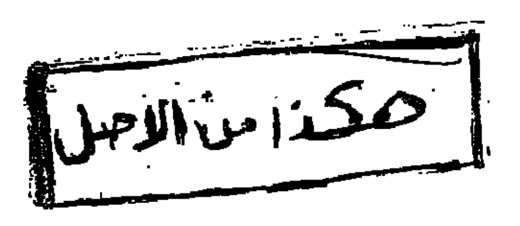
Un quartier tout entier a ainsi retrouvé la vie. *« Le problème posé est plus aigu aujourd'hui, les friches s'accompagnant d'un processus de dévitalisation des quartiers concernés, d'une perte d'effectifs tant pour d'autres entreprises que pour les commerces et les logements »*, constate Jean-Michel Jolivel, adjoint au maire, responsable du secteur *économique, qui s'emploie à redorer le blason* de ces quartiers vieillis.

C'est une action qui se situe dans une politique globale comprenant des infrastructures (contournement de Nantes et pont de Cheviré), des équipements à caractère économique (villages d'entreprises), des efforts en matière de recherche et de formation, permettant *de créer des zones d'activité à la périphérie* pour répondre aux nouvelles demandes d'entreprises et aux besoins en bureaux. Deuxième temps : conforter le grand projet de technopole. Troisième temps : développer une politique d'accompagnement différente selon les quartiers.

Tel est le plan, *déjà bien avancé*. On voit se dessiner déjà la silhouette future des quartiers de Nantes, les uns abandonnant toute activité pour laisser place à l'habitat, d'autres comprenant un tissu industriel et commercial s'appuyant sur leur site géographique ou leur histoire. C'est ainsi que Chantenay devrait renouer avec sa vocation industrielle et portuaire, *que le champ de Mars va abriter la gare* du TGV, le Palais des congrès et le siège du Crédit industriel de l'Ouest.

Reste à savoir que faire du site de Dubigeon : un parc de loisirs, un musée, un centre de commerce international ? Les projets ne manquent pas, mais, étant donné la valeur du site, *chacun sait qu'il ne sera pas permis de* rater cette opération-clé pour le Nantes de demain.

YVES ROCHCONGAR.



POINTS DE VUE

Jouer la carte des PME

MÊME si le secteur industriel nantais a relativement souffert ces dernières années, *il repose sur un tissu de PME* très diversifié, dont un certain nombre de sociétés leaders en France et à l'étranger.

Sept *pôles industriels* se dégagent et constituent un ancrage important pour le développement de l'économie de la région nantaise : l'agro-alimentaire, la mécanique-robotique, l'informatique et les systèmes électroniques, les matériaux, le génie *climatique et* la chimie fine, les activités médicales, enfin les activités marines.

Il est à noter que par rapport à la situation française, le système industriel de l'agglomération est bien positionné, et cela pour trois raisons :

Fort potentiel de développement

Tout d'abord, les *deux tiers des établissements et près des* deux tiers des *effectifs* participent à des activités en aval dans leur filière de production respective, c'est-à-dire que l'évolution de l'économie locale dépend plus fortement des marchés finaux que des échanges interindustriels, ce qui est un atout. *C'est dire également* l'*importance de la fonction commerciale* au sein des entreprises de l'agglomération.

En second lieu, la majorité des établissements *industriels regroupant trois quarts des salariés de l'agglomération* participent à des activités dont les perspectives de croissance sont moyennes et fortes d'ici 1992. Dans ce sens l'industrie nantaise possède un potentiel de développement plus élevé que l'industrie française dans son ensemble.

Il existe enfin une forte interpénétration entre les pôles industriels nantais, la recherche et la formation de haut niveau.

Pour accentuer ce phénomène, la ville de Nantes, conjointement avec *la région et le département,* a *investi considérablement* ces dernières années dans la création de toute une série d'instituts et de centres de recherche liés directement à ces différents pôles industriels.

Bien sûr, l'industrie nantaise, même si elle poursuit son développement à travers des unités performantes, ne sera plus globalement un secteur *créateur d'emplois. Ceux-ci se créent et se créeront dans le tertiaire.*

Enjeu majeur

Celui-ci a été quelque peu oublié dans le panorama économique nantais qu'a dressé *le Monde.* Et pourtant c'est un secteur de redéploiement tout à fait *considérable qui emploie dès à présent* les deux tiers des actifs de l'agglomération. Il constitue l'un des enjeux majeurs du développement économique à moyen et long terme.

Aujourd'hui, Nantes et son agglomération se caractérisent par un secteur tertiaire fortement orienté vers des activités à haute valeur ajoutée, notamment celles à destination des entreprises, répondant au rôle que doit jouer la métropole nantaise vis-à-vis *du Grand-Ouest français et favorisant son positionnement* international.

Citons parmi ces services : *l'ingénierie technique, le conseil économique, l'informatique, l'expertise comptable* et l'audit financier, la publicité, les régies publicitaires, la recherche privée...

C'est un point positif, souvent ignoré des nantais eux-mêmes, qui jouera un rôle déterminant dans l'avenir, contribuant à faire de Nantes une des grandes villes « incontournables » en France.

JEAN-MICHEL JOLIVEL.
Adjoint au maire chargé des affaires économiques.

Une capitale pour la planète bleue

NANTES, c'est une culture, un souffle, le sentiment d'appartenir à une identité *forgée par des siècles. Nantes ce n'est pas n'importe quoi, n'importe où.* C'est une ambition maritime.

Nantes se vide, la colère serre poings et cœurs des métallos ; au-delà du drame du chômage, c'est l'âme qui meurt. Par milliers, les Nantais ont vu le 3 octobre 1986 l'étrave du *Bougainville tirer* un trait *sur l'avenir. Le dernier-né, à peine a-t-il quitté son berceau que* déjà des panneaux vantent le site pour le transformer en bureaux ; le chantier va rejoindre dans le passé le transbordeur, les tours LU, la raffinerie Chantenay, la brasserie, autant de symboles de l'histoire *du travail de Nantes... « Pelloutier ils sont devenus fous ! »* La patrie d'André Breton, d'Anne de Bretagne, de Brunellière, de Jules Verne, du *« peuple de la mer »* cher à Marc Elder, se contente de périr à petit feu dans une gestion qui la cantonne dans de vagues technopoles, des parkings, des *bureaux,* des *palais, plus coûteux* les uns que les autres.

Ce sont là les ambitions les plus affirmées d'élus locaux empêtrés dans de grandiloquents et hypocrites regrets, occupés qu'ils sont de prochaines échéances électorales. Les lobbies de commerçants, de notables ruraux, l'esprit de boutique, ont pris le pas sur le grand *large... Cette médiocrité qui enlise la ville est à l'image des responsables d'un département* qui n'ont jamais fait corps avec la cité.

Tournant le dos à son histoire, Nantes *s'est transformée,* elle a comblé le fleuve, mutilé son urbanisme... *Exit* la Venise de l'Ouest. Voir cette ville, cette région s'éteindre, mourir, c'est impossible !

L'enlisement, la mort industrielle de Nantes-Saint-Nazaire serait la fin de quelque chose d'essentiel pour l'avenir de l'Ouest. Face à l'axe économique *Rhin-Rhône, voie royale de l'Europe,* la *façade maritime se* désertifie, des emplois même modernes sont remis en question ; du Trégor au Choletais, on ferme. *Dans la guerre qu'elles se livrent, les multinationales* se soucient comme d'une guigne des intérêts des marins, des travailleurs, des paysans qui peuplent nos régions.

Au moment où on est prêt à dépenser des milliards pour assurer *la sécurité militaire de la France, la défense économique fait défaut* : la disparition des aides à l'industrie, la diminution de l'effort de recherche, le rôle dérisoire conféré au Plan, se conjuguent à l'absence de cohérence dans l'aménagement du territoire... *La Basse-Loire est sévèrement touchée, c'est le K. O.* debout ! Et la modernisation du tertiaire risque de grossir les rangs des quatre cent mille chômeurs de Basse-Normandie, de Bretagne, des Pays de la Loire, de Poitou-Charentes.

Aujourd'hui, le défi est grand. Si gouverner c'est prévoir, il est nécessaire de proposer à *Nantes,* à l'Ouest, *un avenir.*

Au cœur de la plus grande concentration européenne des produits de la pêche et de l'agriculture, nous sommes une charnière située au milieu de la façade atlantique des Douze, avec un savoir-faire dans la commercialisation, *le conditionnement des aliments.* Disposant *d'une technologie avancée, d'atouts nombreux dans la construction mécanique,* dans l'ingénierie off-shore, au centre des *universités et des instituts de recherche du Grand Ouest, Nantes est équipée d'un ensemble portuaire, de possibilités de stockage* et de transformation encore sous-utilisées.

En contribuant à lutter contre les tensions qui ne manqueront pas de s'exercer sur les approvisionnements en matières premières et en nourriture, *nous répondrons concrètement au droit à la vie. En d'autres* temps, il a fallu un Colbert pour *faire* admettre la vocation commerciale et maritime de notre pays. Plus récemment, c'est grâce à la volonté de plans industriels et avec l'argent des contribuables qu'on a pris rang, dans les premiers, dans les *télécommunications, l'espace, le transport ferroviaire, l'aviation, le nucléaire : de combien de centaines* de milliers d'emplois serions-nous privés si cet effort n'avait pas été consenti ?

Le vaste patrimoine océanographique de l'Europe et de la France a besoin d'une base solide pour maîtriser le développement de ses richesses. Notre pays a une capacité de premier ordre dans la recherche des profondeurs. La France dispute avec succès sa première place dans la conquête du sixième continent, face aux *États-Unis et au Japon. Il existe un projet* Eurêka, *pourquoi n'y aurait-il pas un projet* Thalassa ?

Aujourd'hui, l'aventure est technologique et humaine. *Il nous faut* dépasser les fausses *certitudes qui ne veulent rien prévoir.* Deux cents ans après 1789, *l'année* des droits de l'homme, cinq cents ans après 1492, la première traversée de Colomb vers l'Amérique, nous allons commémorer successivement la liberté et l'aventure. Nantes et l'Ouest ne peuvent se passer ni de l'un ni de l'autre.

Serait-il incongru que le port qui a vu naître le créateur de *Vingt Mille Lieues sous les mers* soit candidat à rassembler les énergies, les potentialités des régions de l'Ouest, pour réaliser l'imaginaire du *Génie du futur ? La planète bleue qu'est l'océan aura ses capitales. Nantes doit devenir l'une d'entre elles.*

PATRICK FORGEAU, ALEXIS GUENEGO, PATRICK MARESCHAL et RENÉ ROUSSEAU,
militants CFDT de Nantes.

Le futur

LES *membres de notre* association, qui sont le conseil régional, le conseil général, la Ville de Nantes et de Saint-Nazaire, les CCI de Nantes et de Saint-Nazaire, le Port *atlantique* de Nantes et de Saint-Nazaire et l'Union maritime de la Basse-Loire, ont depuis 1986 confié à l'Association communautaire de *l'estuaire de la Loire* (ACEL) la *mission de développer* la zone internationale atlantique.

A ce jour, la zone internationale atlantique, c'est en outre un dispositif économique nouveau, adapté aux exigences de *la concurrence ; une dynamique* des décideurs économiques pour construire l'estuaire de demain ; une action de promotion internationale pour inscrire l'estuaire de *la Loire* dans les choix possibles des sites européens d'implantation industrielle ; un projet de développement d'activité de négoce international autour de *la* Cité internationale des *affaires.*

Ce qui est mis en marche aujourd'hui, c'est Nantes au futur. C'est entreprendre une mutation profonde des mentalités et des comportements pour permettre d'adapter l'offre au marché.

L'image de Nantes et de son estuaire a subi en dix ans de profondes modifications en raison des importants investissements qui s'y sont fixés. Les dix prochaines années devront être celles de l'ouverture internationale.

J. P. APPERT,
délégué général d'ACEL.

Communication

La panne du satellite Telecom 1-B

Le relais des émissions de la Cinq, de M 6 et de nombreuses radios privées a été interrompu

La direction générale des télécommunications *a perdu, le vendredi 15 janvier,* peu après 20 heures, le contrôle du satellite Telecom 1-B. Pour une raison encore inconnue, l'engin s'est mis à tourner sur lui-même dans l'axe de ses deux *panneaux d'alimentation solaire.* Ses antennes n'étant plus pointées correctement vers la Terre, le satellite est incapable de relayer les émissions de la Cinq et de M 6 vers leurs émetteurs *de province ainsi* que celles d'une quizaine de radios privées en modulation de fréquence (Europe 1, RTL, RMC, NRJ, Fun, Skyrock, etc.). De plus, certaines communications militaires du dispositif *Syracuse sont interrompues.*

Les techniciens du Centre national d'études spatiales de Toulouse tentent de reprendre le contrôle de Telecom 1-B avant que l'engin n'épuise ses batteries et ne soit définitivement réduit au silence. Pendant ce temps, la DGT a transféré les communications militaires et les émissions de radio-télévision sur le satellite Telecom 1-A, spécialisé dans les *communications* téléphoniques à destination des Antilles. Dans la *matinée du 16 janvier,* la DGT affirmait que la quasi-totalité des émissions pouvaient être à nouveau relayées par ce satellite.

La panne de Telecom 1-B, lancé en mai 1985 et prévu pour une durée de vie de sept ans, est un coup dur pour la DGT. Cette dernière soutient, en effet, depuis des mois que ses satellites *sont plus rentables* que les projets de satellites de télévision directe développé par Télédiffusion de France (TDF 1). La panne récente du satellite allemand TV Sat, frère jumeau de *TDF* 1, *avait donné un avantage de poids* à la DGT : le gouvernement semblait prêt à lui concéder l'exclusivité, pour les prochaines années, de la télévision par satellite.

Le coup est dur, également pour Matra, constructeur des satellites de la DGT, qui venait de remporter le *marché de 3 milliards de francs pour* la réalisation des futurs satellites Telecom 2.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

● **Une pétition du PCF contre les coupures publicitaires.** — Les *États généraux de la culture,* un groupe de réflexion animé par M. Jack Ralite, membre du comité central du Parti communiste, viennent de lancer une pétition contre les coupures publicitaires à la télévision. *« Le respect de l'intégrité des films, téléfilms et documentaires est un droit des auteurs et des artistes », « une responsabilité nationale à faire respecter »* et doit devenir *« une formidable exigeance des téléspectateurs »,* affirme notamment cette pétition.

● ***Nouveau bureau de l'Association des journalistes* du tourisme.** — L'Association professionnelle des journalistes du tourisme, qui regroupe la plupart des journalistes *spécialisés* dans ce *secteur,* a *réélu Jean Taverne (l'Action automobile et touristique)* à la présidence de son conseil d'administration. Patrick Francès *(le Monde),* Charles-Pierre Remy *(le Généraliste)* et Jean-Marie Tyrou *(la Voix du Nord)* en sont les *vice-présidents,* Marc Rousseau *(le Caravanier),* le secrétaire général, et Jean-Pierre Philbert *(Cadres et Maîtrise),* le trésorier.

● **Ladislas de Hoyos élu à la *présidence de la société des journalistes* de TF 1.** — *Le conseil* d'administration de la *société* des journalistes de TF 1 a élu, le mardi 5 janvier, à sa présidence Ladislas de Hoyos, présentateur des journaux du matin, qui remplace Bruno Masure. *Le nouveau président sera assisté de* deux vice-présidents, Bruno Cortès (chef adjoint du service politique) et Laurent Félix (chef du service économique). Le trésorier-secrétaire général est le reporter d'images Alain Lardière. *Les autres membres du conseil* sont Isabelle Baillancourt, Julien Brune et Michel Benne.

● **« Diabolo », nouveau mensuel pour les sept-neuf ans.** — Les éditions Milan *(Toulouse)* viennent de lancer *Diabolo, un nouveau mensuel de 48 pages destiné aux enfants de sept à neuf ans.* Des rubriques humoristiques, un almanach des événements essentiels, un dossier détachable, etc., sont proposés à un prix de 21 francs. Les éditions Milan éditent déjà quatre titres pour enfants *(Toupie, Toboggan, Mikado* et *Wapiti).*

Inquiétude face à une éventuelle OPA de M. Murdoch sur le « Financial Times »

La *récente* augmentation de la participation (19,8 %) du magnat de la presse M. Rupert Murdoch au capital du groupe britannique Pearson PLC, qui édite notamment le *Financial Times, provoque de nouvelles réactions.* En France, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS et responsable des questions de presse, a indiqué que le gouvernement français pouvait éviter *« la défaite pour l'indépendance nationale »* que constituerait, selon lui, la prise de contrôle du groupe les Echos par le groupe Pearson, *« qui risque en fait de passer sous le contrôle indirect »* de M. Murdoch. M. Queyranne estime que la loi du 1er août 1986 sur la presse, qui prévoit l'interdiction pour un groupe étranger de posséder plus de 20 % d'une publication française, *« doit s'appliquer ». « La clause d'assimilation »,* prévue par cet article, ne peut s'appliquer, selon le porte-parole du PS, *« car il n'y pas de réciprocité dans le domaine des concentrations en Grande-Bretagne ni de règle commune européenne en matière de concentration ».*

En Grande-Bretagne, lord Blakenham, *président* du groupe Pearson, a affirmé *« ne pas avoir été surpris ». « M. Murdoch ayant indiqué qu'il pourrait porter à 20 % sa participation ».* Mais, a précisé lord Blakenham, *« notre position n'a pas changé, une prise de participation importante dans Pearson a une influence déstabilisante ».* Interrogé sur les implications que pourrait avoir la participation de M. Murdoch au sein de Pearson, juste après l'annonce du rachat du groupe les Echos par la société britannique, lord Blakenham a assuré *qu'« il espérait que ce ne serait pas un obstacle ».*

Au *Financial Times,* les journalistes se sont déclarés *« très inquiets »* de l'augmentation de la participation de M. Murdoch dans le capital du groupe éditeur. Le *Financial Times,* dont l'édition asiatique devrait être imprimé à Tokyo début 1989 grâce à un accord, en négociation, entre le groupe Pearson et le quotidien japonais *Asahi Shimbun,* est *« une entreprise très profitable »,* a indiqué M. Pike, le responsable du NUJ, le syndicat des journalistes britanniques. L'augmentation de la participation de M. Murdoch *« accroît la possibilité de voir cette année le magnat lancer une offre de rachat de Pearson »,* a noté le leader syndical, pour lequel *« il n'y a aucune raison que le gouvernement britannique autorise M. Murdoch, déjà propriétaire de cinq journaux en Grande-Bretagne, à devenir propriétaire du* Financial Times ».

M. Murdoch n'a pas bonne réputation parmi les journalistes, qui l'estiment peu soucieux de déontologie. *Le directeur général du Financial Times,* M. Franck Barlow, a fait distribuer, dès mercredi 13 janvier, une note de service à la rédaction dans laquelle il indique qu'aucune rencontre n'est prévue avec M. Murdoch.

Lancement de « Rolling Stone » en France

Rolling Stone, le bimensuel américain qui fait depuis plus de vingt ans les beaux jours de la musique rock, du cinéma et du *show business* d'outre-Atlantique, a désormais un homologue français. Pour lancer *Rolling Stone* en français sa société éditrice, Pendulum, a rassemblé 14 millions de francs souscrits par des banques (de Baecke-Beau), des sociétés à capital risque (Interfinixa) et des personnes physiques. En échange du versement au magazine américain d'honoraires *mensuels de 200 000 francs* et de 8,5 % de ses recettes publicitaires, le mensuel français peut utiliser son titre, ses articles et ses photos.

Avec ses 132 pages et sa maquette largement inspirée de la revue américaine *Esquire,* le *Rolling Stone* français veut cependant être plus généraliste que son aîné américain créé en 1967 par Jann S. Wenner. Des enquêtes (sur les médias et l'affaire Villemin, sur la « prêtresse » ougandaise Alice) côtoient des chroniques signées par Serge July, André Bercoff, Antoine de Caunes (en attendant Christine Ockrent), des entretiens traduits avec des stars du « nouveau journalisme » américain (Hunter S. Thompson, Tom Wolfe) et des *témoignages de personnalités* comme Ralph Nader ou Jane Fonda.

Réalisé par neuf permanents et par plusieurs dizaines de collaborateurs extérieurs, *Rolling Stone* est dirigé par Lionel Rotcage, le fils de l'actrice Régine, qui fut auparavant journaliste à *Libération, au Nouvel Observateur,* à *Paris-Match,* à *Candide,* mais aussi scénariste de films.

Vendu 30 francs, le nouveau mensuel compte équilibrer sa gestion en vendant 55 000 exemplaires mais souhaite en diffuser 100 000. Le premier numéro a été tiré à 180 000 exemplaires.

Y.-M. L.

Les projets de développement internationaux de l'AFP

Un service arabe à Nicosie

NICOSIE
de notre correspondante

Depuis deux semaines, le monde arabe s'est enrichi d'un nouveau média avec la renaissance complète du service arabe de l'Agence France-Presse. L'AFP avait déjà, *depuis une vingtaine* d'années, un fil arabe diffusant à partir du Caire, mais celui-ci consistait en une traduction pure et simple effectuée par des collaborateurs de l'agence égyptienne MENA.

Le nouveau service qui est entré *en fonctions* le 30 *décembre* est constitué d'une vingtaine de journaliste à part entière recrutés par l'AFP dans différents pays arabes. Ceux-ci ne se contentent plus de traduire les dépêches de l'AFP mais les *adaptent pour un public dont* ils sont plus à même de connaître les attentes. Ce service comprend aussi des comptes rendus hebdomadaires, bilans ou perspectives de l'activité politique, culturelle, cinématographique ou sportive. Une *chronique* économique est en préparation.

« L'AFP a de nouveau un « menu » en arabe pour un public arabe », affirme le nouveau directeur de ce service, M. Fouad Naïm.

Le fil arabe diffuse à partir de Nicosie, où l'AFP a installé depuis six mois sa direction régionale pour le Proche-Orient afin, indique M. Xavier Baron qui en a la charge, de se rapprocher du lieu des événements, *ainsi* que des bureaux et de coordonner ou d'animer plus facilement toute l'activité proche-orientale. Outre le desk arabe, la direction régionale de Nicosie regroupe une cellule française, une cellule française-anglaise, les écoutes arabes et une antenne technique et commerciale.

F. Ch.

Un « bureau de Paris »

L'Agence France-Presse vient de créer un bureau à Paris, qui sera opérationnel le lundi 18 janvier. La création de ce « bureau de Paris » correspond au souci de fournir aux clients étrangers et aux bureaux de l'agence implantés hors de France une série d'informations sélectionnées à partir des événements de la vie politique, économique, sociale et culturelle française.

Situé à proximité du siège de l'agence, ce « bureau de Paris » travaillera à la manière des bureaux implantés à l'étranger. Il écoutera la radio, regardera la télévision française, lira la presse et les textes de l'AFP et couvrira divers événements choisis afin de sélectionner les informations susceptibles d'intéresser les clients étrangers de l'agence. Au lieu des cent cinquante mille mots qu'adresse le desk « France » chaque jour, ce « bureau de Paris » enverra dix mille mots.

Il fait partie des projets de développement internationaux de l'agence et est dirigé par M. Boni de Torhout, directeur du bureau de l'AFP à Bruxelles depuis 1983. Les huit journalistes qui y travaillent sont de retour en France depuis moins d'un an, après avoir été en poste à l'étranger.

Y.-M. L.

Economie

Après l'annonce d'une contraction du déficit commercial des Etats-Unis

M. Reagan estime que les bases de l'économie américaine restent « saines »

La publication, vendredi 15 janvier, d'un déficit commercial américain de 13,22 milliards de dollars en novembre, en forte contraction par rapport au niveau record d'octobre (17,6 milliards), a provoqué une véritable euphorie sur les marchés financiers du monde entier. Le dollar s'en est trouvé brusquement dopé, gagnant à New-York 3,5 % vis-à-vis du yen et du deutschemark, terminant ainsi la semaine à 130,90 yens et 1,6875 DM. Le billet vert progressait de 19 centimes par rapport au franc français, achevant la journée à 5,69 FF.

Du marché des changes, l'enthousiasme est naturellement passé sur les marchés des actions et des obligations. A Paris, dans un climat de fête enfin retrouvé *(voir nos pages financières)*, les actions augmentaient de 3,2 % ; Londres et New-York étaient également en hausse (respectivement + 2,7 % et + 2,1 %). Fermées avant l'annonce de l'heureuse nouvelle, les Bourses de Francfort et de Zurich n'ont pas pu participer à la joie générale.

D'autres chiffres publiés dans la journée de vendredi aux Etats-Unis sont venus conforter l'optimisme des hommes de marché : l'activité se ralentit sans s'effondrer ; l'inflation ne redémarre pas. D'après le département du commerce, les ventes des entreprises américaines ont baissé en novembre de 0,2 %, leurs stocks ont progressé de 0,8 %. En décembre, les prix à la production ont diminué de 0,3 %, la production industrielle ayant encore augmenté de 0,2 %.

Commentant ces différents résultats, le président américain, M. Ronald Reagan, a déclaré : *« Nous avons eu de bonnes nouvelles sur le front économique aujourd'hui. Comme je l'ai dit depuis longtemps, les bases de l'économie américaine restent saines, la production industrielle est en hausse, l'inflation en baisse. Ce pays maintient sa tendance de croissance soutenue avec une inflation faible. »* D'après l'entourage de M. Noboru Takeshita, premier ministre japonais, M. James Baker, le secrétaire d'Etat au Trésor américain lui aurait déclaré que le déficit commercial des Etats-Unis devrait continuer à diminuer régulièrement au cours des prochains mois.

Des marchés euphoriques, des dirigeants optimistes, les commentateurs et analystes restent plus prudents. Dans l'éditorial de son édition de samedi, le *Washington Post* rappelle que *« le chiffre de novembre signifie toujours que les Etats-Unis doivent emprunter 13 milliards de dollars par mois au reste du monde. Le problème reste celui du financement de ces déficits »*. Présentant jeudi 14 janvier à New-York ses prévisions pour 1988, M. John D. Paulus, l'économiste en chef de Morgan Stanley, l'une des principales banques d'investissement de Wall Street, a estimé que, au cours de cette année, les Etats-Unis vont connaître une hausse progressive des taux d'intérêt, une baisse persistante du dollar, un ralentissement de la croissance économique et un accroissement du déficit budgétaire. Sur ce dernier point, le bureau du Congrès américain a indiqué, vendredi, qu'il prévoit pour l'année fiscale 1989 un déficit budgétaire de 165 milliards de dollars.

Wall Street euphorique

NEW-YORK
de notre correspondant

« Dans ma carrière, je n'ai jamais vu un chiffre isolé prendre une telle importance », s'exclame M. Robert Ortner, le principal économiste du département du commerce. En effet, ce qui jadis relevait de la plus ennuyeuse routine est devenu l'instant magique du mois. L'annonce du montant du déficit mensuel du commerce extérieur américain était attendue avec une impatience qui confinait à l'hypnose. Des *rumeurs, amplifiées* par la presse, ayant fait état d'un chiffre en forte augmentation, Wall Street, s'apprêtait à cueillir un boulet de canon, alors que, dans les salles des changes, des équipes supplémentaires étaient en place pour canaliser l'inévitable flot de commandes affolées.

A 8 h 30 précises (heure locale), silence et puis... *« Hourra ! »* : 13,2 milliards de dollars pour le mois *de novembre, 25 % de moins que le* mois précédent. Pour les « décideurs », la face du monde venait de changer et les ordres d'achat affluaient déjà vers les charges de courtage. Quelques minutes après le début de la séance, l'indice Dow Jones caracolait sur les hauteurs, au milieu d'une corbeille en fête. A la clôture, 200 millions de titres avaient changé de mains, les hausses menant sur les baisses dans une proportion de 9 à 2, permettant à l'indice de gagner 40 points pour finir à 1956.

En vedette ce vendredi : les bons du Trésor à trente ans, dont le rendement a perdu 0,25 %, s'établissant à 8,76 %. *« C'est une importante indication des tendances sur le marché financier*, affirme l'analyste Arnold Moskowitz de la charge Dean Witter, *car un rendement bas annonce généralement un allégement des taux bancaires. »* Le secrétaire au commerce, M. William Verity, préfère encore la prudence : *« Certes, les chiffres du mois de novembre sont meilleurs que prévu, mais le total pour l'année 1987 sera encore mauvais, car il dépassera sans doute 170 milliards de dollars »*, dit-il à l'adresse de ceux qui ont tendance à prendre la crise pour un mauvais souvenir. Et il ajoute : *« Il faudrait que la reprise des exportations se maitienne pendant au moins quelques mois pour que l'on puisse parler d'amélioration sensible. »*

Mise en place depuis vendredi matin à la Bourse de New-York, la limitation du Program Trading (transactions automatisées) n'a donc joué qu'un rôle secondaire. Néanmoins, elle sera appliquée, à titre d'essai, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, car les responsables du Stock Exchange envisagent d'introduire des mesures définitives au cours de l'année. Accusée d'avoir largement contribué à la chute des cours, le 19 octobre, l'informatique pourrait, à terme, prendre le rôle *d'« assureur », qu'elle joue actuellement* pour les grands investisseurs institutionnels.

A la lumière des conclusions du rapport Brady, les principales charges de New-York sont d'accord pour ne plus utiliser les énormes capacités de l'ordinateur central, qui leur permettaient d'agir rapidement, dans les deux sens, au cas où des variations importantes (plus de 75 points d'indice) se manifestaient sur certains titres.

Profitant des différences entre les prix au comptant de New-York et ceux, à terme, de Chicago, les ordinateurs des investisseurs institutionnels, en vendant les titres cotés en baisse et en achetant ceux qui semblaient réservés à la hausse, amplifiaient les mouvements sans la moindre intervention humaine.

CHARLES LESCAUT.

Les ressources de la puissance

(Suite de la première page.)

Mais deux phénomènes devraient accélérer le processus de rééquilibrage de la balance commerciale à court *terme : le lent affaiblissement* de la consommation américaine et la nécessité pour les producteurs étrangers d'augmenter leurs prix après les avoir longtemps comprimés pour garder leurs parts de marché. La décision de Sony de préconiser un relèvement de 5 à 7 % de ses tarifs aux Etats-Unis, pour la seconde fois en quelques mois, vient d'en apporter la confirmation.

L'année 1988 sera-t-elle celle de la revanche des exportateurs américains ? Les plus optimistes restent prudents. Jusqu'à présent, les entreprises ont bénéficié d'une inflation et de coûts de production contenus grâce à des hausses de salaires modérées. Les secteurs les plus sensibles à ces facteurs coûts – textile, papier, céréales – ont été les premiers à bénéficier de l'atout d'un dollar moins fort. Ce sont les premiers à se trouver confrontés à des choix difficiles, comme le souligne *The Economist*, celui d'investissements lourds.

Ces trois secteurs tournent à quelque 95 % de leur capacité de production, contre une moyenne, déjà fort élevée, de 83 % pour l'ensemble de l'industrie américaine. L'indice de la production industrielle en décembre, annoncé également le 15 janvier et faisant état d'une progression de 0,2 % sur un mois et de 5,2 % sur un an – le meilleur résultat enregistré depuis 1984, – en est la dernière illustration. De là à s'engager dans de nouveaux projets onéreux, il y a un pas que nombre d'industriels américains hésitent encore à franchir. Seule une période de stabilité monétaire et de calme politique leur permettrait de se lancer. Un défi en année d'élection présidentielle.

Au moins les exportateurs américains semblent-ils pour le moment rassurés par le Congrès, où les humeurs protectionnistes s'atténuent. Après avoir longuement bataillé sur les moyens de réduire le déficit budgétaire, les parlementaires ne reprendront que le 25 janvier l'épais dossier de la *« loi commerciale »* qu'ils avaient envisagé de voter avant la fin de 1987 pour acculer le président Ronald Reagan à multiplier les vetos au nom du libre-échange. Assagis par le krach boursier du 19 octobre, ils devraient se montrer moins virulents, certains estimant désormais difficile de faire aboutir une législation aussi complexe avant le scrutin présidentiel de novembre 1988.

Amenuisement des soldes négatifs

Ces éléments sont encourageants. Plus encore que les résultats mensuels de novembre. Après le déficit de 17,63 milliards enregistré en octobre et qualifié d'*« aberration »* par le secrétaire au Trésor Alan Greenspan, le retour favorable du pendule masque mal le laborieux amenuisement des soldes négatifs. En moyenne, sur trois mois, le déficit représente encore 14,9 milliards de dollars, 1 milliard de moins seulement sur la moyenne équivalente calculée pour août. Et sur onze mois, il atteint 159 milliards de dollars contre, 153,6 milliards un an auparavant. Plus que la remontée des exportations, les marchés risquent de continuer à être impressionnés par le montant de ces chiffres qui alimentent les déficits de la balance des comptes courant et l'endettement américain, fidèle reflet de la propension des Etats-Unis à vivre au-dessus de leurs moyens.

Certains se féliciteront de voir l'excédent du Japon ramené à 4,8 milliards en novembre contre 5,9 milliards un mois auparavant. L'Europe a vu, elle aussi, s'amenuiser son solde positif 2,4 milliards de dollars contre 3 milliards). Taiwan pourra se prévaloir d'une tendance similaire, son excédent ayant été ramené de 1,8 milliard à 1,2 milliard de dollars.

Mais si la balance agricole américaine s'améliore et engrange un solde positif de près de 1 milliard de dollars, si celle des produits manufacturés connaît son plus faible déficit depuis avril (12,26 milliards) et si les échanges pétroliers se stabilisent, un fait demeure. En valeur, le déficit du commerce extérieur américain ne se réduira que de quelque 10 milliards de dollars cette année. Sur ce point, toutes les prévisions concordent. Il faudra sans doute attendre l'année 1989 pour que le seuil psychologique des 100 milliards de dollars soit atteint. D'ici là, les marchés auront le temps de changer d'obsession et de suivre à la loupe d'autres indices, tout aussi dangereux à observer mois après mois.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **ERRATUM.** – Une erreur de transmission nous a fait, dans nos éditions datées du 14 janvier – sous le titre « M. Maurice Lévy annonce la réorganisation de Publicis », commettre une confusion dans l'intitulé nouveau des structures internes de Publicis. Il existera désormais, dans Publicis SA, société à directoire et conseil de surveillance (présidé par le fondateur, M. Marcel Bleustein-Blanchet), deux branches autonomes, l'une, Médias et Régies, sous la responsabilité de M. Bruno Desbarats, et l'autre, Publicis-Communication (toutes les agences en France et à l'étranger, spécialisées ou régionales, dont la plus importante, Publicis-Conseil), sous la responsabilité directe de M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis SA, les autres activités (comme les drugstores) relevant directement de Publicis SA, dont M. Jean-Paul Morin est nommé secrétaire général. Aucune structure ne prend le nom de Publicité-Communication.

AFFAIRES

Apple et DEC vont faire dialoguer leurs ordinateurs

Les constructeurs informatiques *américains Apple et Digital Equipment* (DEC) ont annoncé un accord en vue de permettre le dialogue de leurs machines. Les Macintosh d'Apple pourront se brancher comme des terminaux sur les mini-ordinateurs Vax de DEC, suivant les normes de dialogue internationales OSI (Open system interconnection). M. Sculley, PDG d'Apple, a déclaré qu'il s'agissait d'*« une des alliances les plus solides de l'industrie informatique »*.

Les deux compagnies ne semblent pas devoir pousser plus loin leur alliance. Pour l'instant, celle-ci reste limitée, puisque, le problème d'incompatibilité des ordinateurs étant devenu crucial pour tous les utilisateurs (jusqu'à provoquer une atonie du marché informatique depuis deux ans), beaucoup de fabricants ont signé, ou songent à le faire, des accords techniques de dialogue plus ou moins complets.

Pour Apple et DEC, l'accord devrait néanmoins être appréciable, dans la mesure où les deux américains sont complémentaires : Apple ne fabrique que des micro, et DEC a échoué dans ce créneau. En outre, selon Apple, dans un tiers des entreprises équipées de Vax, les cadres auraient acquis des Macintosh. L'accord facilitera l'*« intégration »* des uns et des autres dans un système informatique plus cohérent. L'avantage commercial pourrait être important, en particulier pour Apple, qui multiplie les initiatives pour pénétrer le marché des entreprises chasse gardée des grands, et en premier lieu d'IBM.

M. Madelin invente les « pôles de compétitivité »

On connaissait les « pôles de conversion » inventés pendant l'hiver 1984 par M. Pierre Mauroy, les « technopoles et les poles de croissance » proposés à la fin 1986 par le rapport d'Olivier Guichard sur l'aménagement du territoire, voilà maintenant les « pôles de compétitivité », une nouvelle trouvaille de M. Alain Madelin.

Le ministre de l'industrie, qui était déjà l'inventeur des « zones d'entreprises » installées à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat, pour résoudre la reconversion des sites touchés par la crise des chantiers navals, a lancé cette idée le 14 janvier à Metz au trente-cinquième Congrès national des économies régionales (CNERP). Il s'agit de créer *« des réseaux vivants de transferts de connaissances et d'expériences au bénéfice des entreprises petites et moyennes »*.

Le but final est évidemment d'aboutir à une meilleure compétitivité et à une information plus complète des entreprises sur les technologies nouvelles de notre époque. Le ministre a lancé un appel à tous les partenaires, c'est-à-dire les services publics, les administrations, les entreprises, les centres techniques professionnels ou les grandes écoles pour que chacun fasse un effort de *« décloisonnement »* et s'ouvre vers l'extérieur. Des contrats de compétitivité permettront, dans les régions intéressées, de formaliser ces échanges et cette coopération, et l'Agence nationale de valorisation de la recherhce (ANVAR) y consacrera des sommes importantes.

M. Madelin, homme de l'Ouest, a cité comme exemples réussis de pôles de compétitivité *qui savent diffuser leurs compétences* dans leur environnement local l'Ecole nationale de mécanique de Nantes, l'usine Citroën de Rennes ou encore les centres de Lacq et de Solaize d'Elf-Aquitaine, mais il n'a pas dit combien à son avis il faudrait mettre en évidence de centres de ce type capables d'avoir un véritable rôle européen.

F. Gr.

● **PRÉCISION.** – Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article intitulé : « [illegible] upe Chargeurs SA vend [illegible] ritime à Delmas-Vieljeu[illegible] e du 16 janvier [illegible] lidation des activités du groupe non seulement purement maritimes mais aussi annexes (transit, manutention, acheminement des restes ». C'est « acheminement terrestre » qu'il fallait lire.

REPÈRES

Prix

Baisse de 0,1 % en décembre au Royaume-Uni...

Selon le ministère de l'emploi, les prix de détail britanniques ont baissé de 0,1 % en décembre dernier, après une hausse de 0,5 % en novembre. Pour l'année 1987, le rythme d'augmentation a été de 3,7 %.

...et ralentissement de l'inflation en Israël

Les prix ont progressé en Israël de 1,3 % en décembre, d'après le Bureau central israélien des statistiques. Pour 1987, le rythme d'inflation a atteint 16,1 %, soit le niveau le plus bas depuis seize ans. En 1986, les prix avaient augmenté de 19,7 % et de 195,2 % en 1985.

Financement international

Accroissement de la dette polonaise

La dette polonaise envers les pays occidentaux a atteint, en 1987, 37,6 milliards de dollars, contre 33,5 millions de dollars fin 1986. Selon M. Stanislas Baka, président de la Banque nationale polonaise, cette *aggravation est due à la chute du* dollar. Exprimée en mark, la dette polonaise est revenue de 66 milliards de marks en 1986 à 63 milliards en 1987. L'année dernière, la Pologne a remboursé 2 milliards de dollars à ses créanciers. Son commerce extérieur a enregistré un *excédent* de 1,09 milliard de dollars. Un point noir, le taux d'inflation, qui devrait se situer en 1988 entre 42 % et 44 %, *contre 26 % à 27 % en 1987*. Cette augmentation sera due à la vérité des prix, que le gouvernement veut promouvoir.

Trésorerie des entreprises

Grande aisance

La *situation de trésorerie* des entreprises est restée stable, au niveau très élevé atteint à la fin de 1986. Une enquête de l'INSEE, effectuée en décembre, montre que 83 % des industriels jugent leur situation normale ou aisée. L'aisance est particulièrement nette dans les entreprises de plus de 500 salariés.

Les résultats d'exploitation, après un léger fléchissement enregistré en mai, atteignent un niveau exceptionnellement élevé – en tout premier lieu dans la construction d'automobiles et de moyens de transport terrestre.

Pour les six mois à venir, les industriels ne prévoient pas dans l'ensemble de retournement de tendance : une majorité d'entre eux estiment que les résultats d'exploitation et les trésoreries continueront d'enregistrer une évolution globalement favorable. *C'est dans les biens* de consommation et les biens d'équipement professionnel que les opinions sont les moins optimistes.

Paiements courants

25,4 milliards de déficit pour la France en dix mois

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 6,1 milliards de francs en octobre (– 8,5 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières). Cet important déficit s'explique par une importante sortie au titre des transferts unilatéraux : 5,4 milliards de francs représentant le versement de la France au budget de la CEE. Ce chiffre, qui n'est pas significatif (les versements mensuels sont en moyenne de 3 milliards de francs), compense celui du mois de septembre qui avait été anormalement faible.

La balance des biens et services a, quant à elle, été déficitaire en octobre de 700 millions de francs.

Au total sur les dix premiers mois de 1987, la balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 28,1 milliards de francs en données brutes et de 25,4 milliards de francs après correction des variations saisonnières.

En 1986 la balance des paiements courants de la France avait été *excédentaire* de 20,2 milliards de francs.

SOCIAL

A l'usine RVI de Limoges

Bataille autour d'un licenciement

LIMOGES
de notre correspondant

L'union départementale CGT de la Haute-Vienne et la direction de l'usine RVI (Renault Véhicules industriels) de Limoges sont engagées dans une bataille juridique autour d'un licenciement.

M. Yves Labrunie, quarante-deux ans, fraiseur, était délégué du personnel à RVI Limoges, de 1976 à 1985. Dès cette époque, la direction l'avait informé de son éventuelle mutation à l'usine RVI d'Annonay (Ardèche). Depuis dix ans, la firme « dégraisse » massivement son usine limousine ; le personnel y est ainsi passé de 2 850 salariés à moins de 1 600. M. Labrunie refuse sa mutation. Le comité d'entreprise est alors convoqué. La CGT refuse de s'y rendre. Les trois autres organisations présentes (CFDT, FO, CGC) se déclarent hostiles au licenciement. L'inspection du travail le rejette.

La direction introduit alors un recours hiérarchique auprès du ministère. M. Philippe Séguin refuse à son tour, estimant que ce licenciement est *« en rapport direct avec l'activité syndicale »* de M. Labrunie. Celui-ci est alors déqualifié, mis sur un poste d'OP et son salaire amputé.

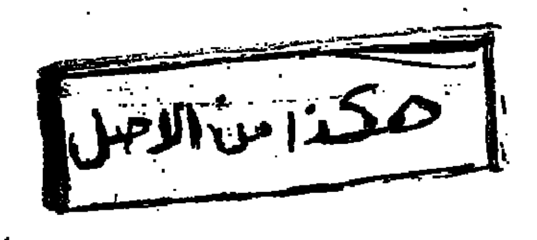
En décembre 1986, M. Labrunie n'est pas réélu. Quatre mois plus tard, la direction lui propose d'adhérer au plan social, qui prévoit la suppression de son poste. Nouveau refus du salarié, qui reçoit, en septembre 1987, son avis de licenciement. La CGT porte l'affaire devant le conseil des prud'hommes de la Haute-Vienne. Licenciement illégal, soutient-elle puisqu'un candidat à des élections syndicales reste protégé dans les six mois qui suivent le scrutin. Or la décision de mettre en route un plan social est bien une forme de licenciement puisqu'un tel plan *« n'a d'autre fonction que l'aménagement du départ »* des salariés qu'il touche.

Argument retenu par les prud'hommes dans leur ordonnance de référés : le conseil, *« sans se prononcer sur la validité au fond du licenciement »* (qui devra être jugée le 25 janvier), *« ordonne la poursuite du contrat de travail, sous astreinte de 100 francs par jour de retard »*. Ce différend, ajoutent les prud'hommes, *« met en jeu des intérêts et des libertés fondamentales »* et *« M. Labrunie n'a pas à subir les aléas et les longueurs de la procédure et à être privé d'emploi »*.

L'ouvrier licencié se présentait donc, le lundi 11 janvier, devant la porte de RVI à Limoges, pour reprendre son travail. Il était accompagné par plusieurs centaines de manifestants et aussi par un huissier. La direction du personnel refusa de le laisser réintégrer son poste, ayant décidé, précisa le directeur du personnel, M. Jean Vogel, de faire appel de la décision prud'homale. Des manifestants ont pénétré alors dans l'usine pour accompagner M. Labrunie jusqu'à son bâtiment, où force fut de constater qu'aucune tâche ne lui était confiée.

L'UD-CGT, munie de son constat d'huissier, arguant du fait qu'une procédure d'appel n'est pas suspensive, a aussitôt déposé un nouveau recours en référés auprès du conseil des prud'hommes, qui a été examiné le 14 janvier. L'astreinte journalière a été portée de 100 F à 500 F. La cour d'appel de Limoges examinera le recours de RVI contre les décisions prud'homales le 19 janvier.

GEORGES CHATAIN.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 15 janvier

Cinq séances pour une minute

EXPLOSION de joie vendredi après-midi à la minute précise, 14 h 30, où s'affiche sur les écrans du monde entier le chiffre du déficit commercial américain de novembre. Ces 13,2 milliards de dollars suffirent, à eux seuls, à mettre un terme à la sinistrose qui régnait sur le marché parisien depuis le début de la semaine. En moins d'un quart d'heure, l'indicateur de tendance affichait une hausse de près de 2,5 % alors qu'en début de journée il perdait jusqu'à 1,3 %. Au peu d'activité, qui fut certes stoppée pendant plus d'une heure par une alerte à la bombe, succédait une frénésie d'achats sous les regards ravis d'un public nombreux venu vivre l'événement.

Certains intervenants, qui tentaient de se frayer un passage dans la bousculade générale, manifestaient pourtant une véritable anxiété devant cette folle spéculation. Mais rien n'arrêta le mouvement, à la grande joie des photographes et des caméramen, qui purent immortaliser à loisir ces jeunes opérateurs aux manches retroussées hurlant leurs ordres tout en restant l'oreille collée à leur téléphone portable.

Paradoxalement, la journée de vendredi, qui se termine sur une avance de + 3,2 %, ne permet pas de dégager un bilan positif pour la semaine. L'indice CAC de la Compagnie des agents de change aura perdu au terme de cette période plus de 5,3 %. Il clôture à 270,8, retrouvant presque son plus bas historique de 270,3, atteint le 11 décembre dernier. La baisse aurait dû être moindre si ce baromètre n'était pas déterminé en fonction des premiers cours cotés, comme il l'est actuellement. Il aurait alors pris en compte les gains substantiels de la dernière séance.

Toute la semaine, les boursiers n'ont vécu qu'au rythme des diverses prévisions sur le montant de la balance commerciale américaine. Le pessimisme était alors de mise. Lundi, les opérateurs broyaient du noir, surpris par la chute de 140 points du Dow Jones à la veille du week-end. La place perdait plus de 4 % le matin et clôturait sur un repli de 2,67 %. Les journées suivantes furent encore maussades avec – 0,65 % mardi et – 2,18 % le lendemain. Le recul de mercredi était dû en grande partie à l'inquiétude grandissante des investisseurs à la seule évocation du déficit américain. Un vent de mini-panique saisissait plusieurs d'entre eux, qui préféraient vendre une partie de leurs positions. L'anxiété augmentait le jeudi et elle atteignait son paroxysme vendredi matin (– 1,3 %), avant que les policiers n'investissent le palais Brongniart à la recherche d'une hypothétique bombe. Cette pause forcée aura eu le mérite de désamorcer la situation et d'atténuer la tension pendant une heure, sans pour autant perturber vraiment le marché. Car, depuis le début de l'année, l'activité s'est considérablement réduite en raison de la désaffection des opérateurs anglo-saxons, qui se tournent vers des Bourses plus performantes, comme Londres, Tokyo ou New-York. Cette contraction des volumes amplifie les mouvements de hausse ou de baisse à la moindre nouvelle et rend donc les positions hasardeuses. Elle n'empêche cependant pas trop le déroulement de l'activité.

Le secteur agro-alimentaire en est d'ailleurs la parfaite illustration. Une fois encore, la bataille que se livrent le canadien Seagram et le britannique Grand Metropolitan pour la prise de contrôle de Martell aura connu de nouveaux rebondissements. Après que Seagram eut majoré son offre à 2 975 F et que les pouvoirs publics eurent donné leur accord au lancement des deux propositions, Grand Metropolitan créait la surprise. Vendredi, il surenchérissait à son tour, portant son prix à 3 300 F par action. Toutefois, le groupe précisait qu'il s'agit de sa dernière proposition... Que fera-t-il si la firme canadienne ajuste son offre ? Se tournera-t-il vers une autre maison de cognac ? Peut-être. Ces dernières ne restent cependant pas inactives. Lundi, Rémy Martin annonçait son intention de lancer une offre d'achat sur Bénédictine. Cette OPA débute alors que se préparait une augmentation de capital de Bénédictine, réservée à Whitbread et au Crédit agricole et destinée, avec l'accord des actionnaires familiaux, à conforter la maîtrise du capital. Une assemblée générale devrait se tenir à cet effet le 25 janvier.

Sur le second marché, de nombreux opérateurs évoquent la possibilité d'un rapprochement d'Ortiz-Miko avec Beatrice Foods. Cela leur permettrait d'affronter les deux géants européens du froid, Unilever et Nestlé.

L'industrie sucrière n'échappe pas à ce mouvement de restructuration. A la suite d'un reclassement de titres à l'intérieur du groupe Ferruzzi, Béghin Say détient les 12 % du capital de Saint-Louis que l'industriel italien avait acquis lors du krach d'octobre en vue d'en prendre le contrôle. Depuis, les dirigeants de Saint-Louis ont réagi en renforçant leur actionnariat.

Aux côtés de ces divers rapprochements qui ont rythmé la semaine se sont greffés des désengagements. Tout d'abord, la Générale occidentale a cédé la chaîne américaine de distribution Grand-Union à ses dirigeants pour la somme de 3,3 milliards de francs. Ensuite, Bic s'est séparé de Dim, qui rejoint l'américaine Sara Lee. L'opération devrait rapporter 300 millions de francs. Les Chargeurs, quant à eux, ont vendu leur compagnie maritime Chargeurs réunis au groupe Delmas Vieljeux. La plus-value dégagée devrait être affectée à l'amortissement des sept bateaux restants. Enfin, Cérus s'est distingué par deux opérations. Le holding français de M. Carlo De Benedetti a apporté les 4,9 % du groupe britannique Pearson à Robert Murdoch, qui possède un groupe de presse. La cession a rapporté 200 millions de francs à Cérus, qui s'apprête à présent à devenir l'un des principaux actionnaires de Duménil Leblé. Il détiendra ainsi 25 % du capital de l'établissement financier.

Les annonces de franchissements de seuil ont encore été nombreuses. Parmi celles-ci : l'augmentation de la participation de Parfinance dans Imétal à hauteur de 20 %, la détention par les AGF de 10,01 % d'Eurafrance et le renforcement du noyau dur de la Société générale, où la part des actionnaires stables progresse de 20 % à 30 % avec deux nouveaux investisseurs français.

Enfin, la cotation des actions Rochette-Cenpa a été suspendue, la firme papetière devant à présent reconstituer ses fonds propres. Les cadres de la société élaborent un plan de reprise de l'entreprise, mais aucun dossier n'aurait été déposé auprès des pouvoirs publics.

La loi de réforme de la Bourse qui a été votée à la fin de l'année dernière n'a toujours pas été promulguée, mais devrait l'être avant le début du mois de février. Or, le 2 février, la Commission des opérations de Bourse (COB), qui fêtera ses vingt ans, lui consacrera une partie de sa journée. Au programme, notamment, les nouvelles règles de déontologie et la protection de l'épargnant. Ce gendarme de la Bourse, soucieux de moraliser un marché qui s'ouvre progressivement à la concurrence internationale, vient de demander des sanctions contre deux charges d'agents de change, Puget et Boscher. Ces deux établissements ont en effet violé le principe de neutralité qu'ils devaient respecter lors de l'achat en février 1987 de blocs importants de titres La Redoute. Ces charges ont acheté puis vendu le même jour des titres pour leur propre compte, ce qui a permis d'encaisser au passage plusieurs millions de francs de bénéfice. « Je veux espérer qu'il s'agit de cas isolés », a simplement déclaré le président de la COB, M. Yves Le Portz, à l'évocation de cette affaire. Des cas qui ternissent l'image d'autres charges qui cherchent toujours à se rapprocher de banques ou d'établissements financiers, comme le leur permettra la loi lorsqu'elle sera enfin publiée.

DOMINIQUE GALLOIS.

Alimentation

	15-1-88	Diff.
Béghin-Say	319,10	+ 11,10
Bongrain	2 070	– 25
BSN	4 300	– 70
Carrefour	2 470	+ 34
Casino	116,50	– 9,50
Euromarché	2 560	– 65
Guyenne et Gasc.	412	– 28
Lesieur	1 480	– 5
LVMH-Moët-Hennessy	1 675	– 23
Nestlé	32 700	– 1 500
Occidentale (Gle)	630	– 18
Olida-Caby	220	– 1
Pernod-Ricard	645	– 16
Promodès	1 450	inch.
St-Louis-Bouchon	927	– 28
Source Perrier	527	– 31

Mines d'or, diamants

	15-1-88	Diff.
Anglo-American	96	– 1
Amgold	521	– 34
Buf. Gold M.	110,80	– 1
De Beers	56,30	– 1,20
Drief. Cons.	71,20	– 1,30
Gencor	91	+ 3,70
Gold Field	89	– 3
Harmony	61	– 1,20
Randfontein	470	– 14
Saint-Helena	65,50	– 1,10
Western Deep	236	– 7,90

Métallurgie

	15-1-88	Diff.
Alspi	210	– 3,80
Avions Dassault-B.	689	– 26
De Dietrich	1 330	– 95
FACOM	429	– 12
Fives Li	69,40	– 5,60
Marine Wendel	241	inch.
Penhoët	235	+ 6
Peugeot SA	952	inch.
Poclain	10,50	– 1,40
Sagem	1 340	– 46
Saulnes-Châtillon	29,50	– 1,45
Strafor	343	– 2
Valéo	390,10	– 27,40
Vallourec	37,20	– 3,60

Pétroles

	15-1-88	Diff.
Elf-Aquitaine	245	+ 5
Esso	285	– 2
Exxon	221	– 10
Petrofina	1 381	– 114
B.P.France	60	– 2
Primagaz	520	+ 1
Raffinage	77	+ 5,50
Royal Dutch	610	– 31
Sogerap	250	– 25
Total	359	+ 4

Filatures, textiles, magasins

	15-1-88	Diff.
André Roudière	205	inch.
Agache (Fin.)	1 500	– 35
BHV	288	inch.
CFAO	1 151	– 89
Damart-Serviposte	2 000	– 199
Darty	314,90	+ 0,90
DMC	424	– 11,50
Galeries Lafayette	789	+ 19
La Redoute	2 190	– 190
Nouvelles Galeries	338,50	– 16,50
Printemps	405	+ 0,50
SCOA	72	– 4,70

Valeurs diverses

	15-1-88	Diff.
Accor	317	– 9,50
Agence Havas	400	– 9
Arjomari	1 620	– 95
Bic (1)	520	+ 12
Bis (2)	750	+ 4
CGIP	744	– 16
Club Méditerranée	364	+ 1
Essilor	2 025	– 145
Europe 1	380	– 34
Hachette	1 610	– 100
L'Air liquide	480	– 22
L'Oréal	2 590	– 55
Navigation Mixte	660	– 47
Nord-Est	96,10	– 0,40
Presses Cité	2 290	– 130
Saint-Gobain	424	– 10
Sanofi	486,10	– 19,90
Skis Rossignol	744	+ 23

(1) Coupon de 6 F.
(2) Coupon de 16 F.

Bâtiment, travaux publics

	15-1-88	Diff.
Auxil. d'entr.	788	– 44
Bouygues (1)	880	– 40
Ciments Français	810	– 50
Dumez	492	– 23
GTM	373	– 8
J. Lefebvre	709	– 35
Lafarge	1 183	– 37
Maisons Phénix	38	– 4,20
Poliet et Chausson	435	– 6
SCREG	570	– 52
SGE-SB	28,50	– 1,10

(1) Coupon de 10 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Arjomari	+ 7,6	Mines Salsigne	– 16,3
Béghin-Say	+ 6,6	Rue Impériale	– 10,8
Bic	+ 4,9	Berger	– 10,7
Lebon	+ 4,5	Drouot Assur.	– 10,6
GTM-Entrep.	+ 4,1	Europe 1	– 10,2
Fichet	+ 3,7	Nordon	– 10,2
Géophysique	+ 3,5	Locafrance	– 10
CERUS	+ 3,3	Salvépar	– 9,6
CETELEM	+ 2,8	Gal. Lafayette	– 9,3
Bis	+ 2,7	Poclain	– 9,2
Penhoët	+ 2,6	Screg	– 9,2
TRT	+ 2,6	Saupiquet	– 9,2
Sagemx	+ 2,4	Sogépar	– 9,1
C. Gémini Sog.	+ 2,1	Damart	– 9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	343 961	310 625 722
BSN	40 704	168 078 298
LVMH	94 535	154 520 917
Midi	142 752	148 303 616
Télémécanique	47 290	143 037 654
Elf-Aquitaine	573 305	141 051 384
Lafarge	119 562	140 362 092
Michelin	646 915	111 493 717
Thomson-CSF	765 076	110 465 103
Raffinage	1 276 320	108 043 049
Saint-Gobain	241 865	100 787 004
Suez	354 426	94 014 654
Paribas	284 514	86 372 274
Alcatel	44 242	86 015 105

(*) Du 8 au 14 janvier inclus.

Produits chimiques

	15-1-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 050	– 160
Labo. Bell.	920	– 65
Roussel UC	630	– 30
BASF	830	– 15
Bayer	835	– 40
Hoechst	805	– 35
Imp. Chemic.	113,50	– 3,50
Norsk Hydro	137	– 6

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15-1-88	Diff.
Géophysique	285	+ 5
Imétal	134	inch.
Michelin	178	– 3
Min. Penarroya	27	– 0,50
RTZ	35,50	– 0,20
ZCI	1,56	– 0,09

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 janvier	12 janvier	13 janvier	14 janvier	15 janvier
RM	994 445	953 010	1 175 905	1 081 659	1 509 828
Comptant R. et obl.	6 453 711	6 027 663	6 372 898	5 635 480	9 075 984
Actions	113 522	79 282	157 013	130 695	154 781
Total	7 561 678	7 059 955	7 705 816	6 847 834	10 740 593
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	98,7	98,3	95,8	95,9	–
Étrangères	103,1	103,4	100,8	102	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	99,9	99,7	97,1	97,2	100,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	276,9	279,3	272	271,3	270,8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 janvier 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	98,70	97,50	97,10	–
+ bas	97,25	96,10	95,70	–
Dernier	98,55	97,40	96,90	96,50
Compensation	98,55	97,40	97	96,50

Nombre de contrats : 50 000.

La chute de la Bourse ?... ...C'est la faute aux étrangers

L'internationalisation croissante de la Bourse de Paris, menée à marche forcée depuis quelques années, a certes des avantages (elle a fait remonter notre marché de plusieurs places au « hit-parade » des places mondiales), mais elle a aussi ses revers. Dès lors que le vent tourne... Ainsi, si l'on en croit l'étude conduite à l'occasion du troisième Salon « Investir et placer » (1), les investisseurs étrangers, qui représentaient avant le krach environ 30 % des transactions réalisées sur actions (28 % en 1986 et 11 % seulement en 1982), ont joué un rôle déterminant dans la chute des cours.

Poussés par les baisses intervenues sur leurs propres marchés et donc par leurs besoins de liquidités pour couvrir leurs positions subitement mal en point, ces étrangers – notamment américains – se sont prestement désengagés de leurs actions. D'autant que la parité monétaire dollar/franc leur permettait de compenser les moins-values boursières par des plus-values de change. Mais il faut aussi admettre que tout l'argent gagné par ces investisseurs à Paris (la cote a grimpé de 49,6 %, par exemple, entre juin 1985 et fin 1986) leur offrait une porte de sortie honorable.

En revanche, du côté des investisseurs domestiques, via les gestionnaires de SICAV et de FCP, on note une sensible diminution de l'encours bien avant le krach d'octobre dernier. Mais ce mouvement résulte essentiellement de la non-reconduction du régime fiscal du compte d'épargne en actions (CEA), notent les auteurs de l'étude.

Parallèlement, il semble bien que les gestionnaires de SICAV n'ont pas été fortement vendeurs pendant le mois de novembre. En revanche, les SICAV de court terme ont accru sensiblement leurs encours en profitant des arbitrages effectués en faveur des placements à court terme.

(1) Salon « Investir et placer » du 22 au 25 janvier 1988, Espace Champerret, porte de Champerret, Paris. De 9 h 30 à 19 h. Prix d'entrée : 35 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 janv.	Cours 15 janv.
Or fin (kilo en barre)	85 800	85 100
– (kilo en lingot)	86 050	85 300
● Pièce française (20 fr.)	559	559
Pièce française (10 fr.)	435	381
Pièce suisse (20 fr.)	587	586
Pièce latine (20 fr.)	501	501
● Pièce tunisienne (20 fr.)	500	495
Souverain	626	635
● Souverain Elizabeth II	659	639
● Demi-souverain	390	368
Pièce de 20 dollars	3 170	3 090
– 10 dollars	1 560	1 535
● – 5 dollars	930	930
– 50 pesos	3 440	3 445
● – 20 marks	640	620
– 10 florins	524	525
● – 5 roubles	332	324

BONS DU TRÉSOR

Séance du 15-1-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	91,74	91,71	91,75	+ 0,04
Juin 88	91,60	91,60	91,60	+ 0,06
Sept. 88	91,38	91,38	91,38	–

M. Jeancourt-Calignani retrouve la présidence d'Indosuez

M. Antoine Jeancourt-Calignani, vice-président et directeur général de la Banque Indosuez depuis février 1982, est nommé président de cette banque, filiale de la Compagnie financière de Suez. Il retrouve ainsi le poste qu'il avait occupé de juin 1981, date de la mort du PDG, Michel Caplain, à février 1982, ayant dû, à ce moment, redevenir vice-président sous la houlette de M. Georges Plescoff, nouveau PDG d'un groupe Suez nationalisé.

Né en 1937, inspecteur des finances, M. Jeancourt-Calignani avait notamment été chargé du financement de la construction à la direction du Trésor de 1970 à 1972. Directeur général adjoint de la Caisse nationale de Crédit agricole de 1972 à 1979, il avait été alors appelé à l'état-major de la Banque Indosuez, dépeuplé de par le départ de son président, M. Francès, et la cruelle maladie de son directeur général, M. Jean-Marc Pelletier. Rapidement nommé directeur général, il dut s'atteler, avec un grand succès, à la longue et délicate harmonisation des services d'un établissement résultant de la fusion de deux autres banques, la Banque de Suez et la Banque de l'Indochine, en 1976. Sa nomination revient à faire correspondre les apparences avec la réalité de fonctions qu'il exerçait depuis cinq ans, assurant la marche de la banque.

Il sera entouré, à partir du 15 janvier 1988, entouré de deux directeurs généraux. M. Jean-François Lepetit, âgé de quarante-six ans, diplômé d'HEC, spécialiste réputé des activités de marchés, sera plus particulièrement chargé des marchés de capitaux, tandis que M. Philippe Geslin, âgé de quarante-huit ans, diplômé d'études supérieures en sciences économiques, sera en charge du secteur bancaire. Entrés à Indosuez respectivement en 1969 et en 1966, les deux hommes étaient déjà directeurs généraux adjoints.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Termine en hausse

Stimulé par l'amélioration du montant du déficit commercial, Wall Street est reparti en flèche vendredi à l'unisson du dollar et du marché du crédit après quatre séances d'attente anxieuse. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine avec des gains de 44,77 points par rapport à la clôture du vendredi 8 janvier, après être tombé à plusieurs reprises sous la barre des 1 900 au cours des trois séances précédentes. Il ponctue à 1 956,07 points une période d'anxiété. Le mouvement de yo-yo qui a caractérisé l'évolution de l'indice de lundi à jeudi traduit bien ce sentiment de malaise. Les investisseurs ont également accueilli avec satisfaction la décision des autorités boursières de fixer une limite à la hausse et à la baisse quotidienne de 75 points durant une semaine afin de limiter la volatilité du marché.

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
Alcoa	43 7/8	43 1/2
Allegis (ex-UAL)	71 3/4	72 3/4
ATT	27 3/4	29 1/8
Boeing	39 1/4	42 7/8
Chase Man. Bank	22	21 5/8
Du Pont de Nemours	82 1/4	81 1/8
Eastman Kodak	47 1/2	51 3/8
Exxon	38	40 7/8
Ford	76 7/8	41 1/2
General Electric	43 1/4	46 1/2
General Motors	61 7/8	63 3/8
Goodyear	57 1/8	59 1/4
IBM	115	118 5/8
ITT	45 1/2	47 1/2
Mobil Oil	39 5/8	40 7/8
Pfizer	49 1/4	50 1/2
Schlumberger	29 3/8	30
Texaco	38 1/4	37
Union Carbide	22 3/4	21 1/2
USX	30 7/8	31 1/2
Westinghouse	51	50 1/2
Xerox Corp.	57 3/4	58 3/4

LONDRES

Une semaine d'attente

La Bourse de Londres a connu une semaine irrégulière orientée à la baisse dans l'attente de la publication, vendredi, du chiffre du déficit commercial américain. L'annonce de son amélioration a, toutefois, redonné confiance au marché, entraînant une vive reprise des cours. Les séances se sont caractérisées par un faible niveau des transactions, qui reflète la réserve des investisseurs hésitant à prendre des positions avant la publication du chiffre fatidique. La tendance a, cependant, été encouragée par un regain d'activité dans le domaine des OPA et par la publication d'indicateurs économiques favorables, comme ceux de la baisse du chômage et du recul des prix de détail. Dans le domaine des offres d'achat, BP a lancé une proposition de reprise sur les titres de Britoil. Le conglomérat BAT a jeté son dévolu sur l'assureur américain Farmers Group.

Indices « FT » du 15 janvier : industrielles, 1 436,7 (contre 1 424,5) ; mines d'or, 294,5 (contre 308,6) et fonds d'Etat, 87,96 (contre 87,38).

	Cours 8 jan.	Cours 15 jan.
Beecham	471 1/2	469
Bowater	369	367
Brit. Petroleum	263	257
Charter	312	315
Courtaulds	348	346
De Beers (*)	10 1/2	10
Free Gold	12 7/8	12 3/8
Glaxo	993	1 025
Gt. Univ. Stores	17 1/8	16 7/8
Imp. Chemical	11 3/4	11 37/64
Shell	10 3/4	10 31/64
Unilever	487	504
Vickers	170	170
War Loan	37 1/8	37 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Baisse de 7 %

La tendance de la Bourse de Francfort a de nouveau été conditionnée par l'actualité américaine. Le volume des transactions a été modeste et les valeurs ont perdu en moyenne 7 % durant la semaine. La faiblesse de Wall Street et le bas niveau du dollar ont perturbé le marché.

Indice de la Commerzbank du 15 janvier : 1 228,9 (contre 1 325).

	Cours 8 janv.	Cours 15 janv.
AEG	189	175,70
BASF	252,40	236
Bayer	267,50	248
Commerzbank	215,50	208,50
Deutschebank	421	387
Hoechst	253	238,50
Karstadt	407	362,20
Mannesmann	110,50	102,80
Siemens	363	346,80
Volkswagen	218,50	205

TOKYO

Courte semaine

La Bourse de Tokyo n'aura connu que quatre séances d'activité, ayant fermé ses portes dès le 14 janvier au soir pour un long week-end de fêtes. Les effets de la publication du chiffre du commerce extérieur américain sur les opérateurs ne seront connus que lundi 18.

Indices du 14 janvier : Nikkei, 22 603,65 (contre 22 872,56) ; industrielles, 1 800,36 (contre 1 818,43).

	Cours 8 jan.	Cours 14 jan.
Akai	437	450
Bridgestone	1 220	1 200
Canon	995	941
Fuji Bank	3 050	3 100
Honda Motors	1 370	1 330
Matsushita Electric	2 300	2 270
Mitsubishi Heavy	546	527
Sony Corp.	5 000	4 900
Toyota Motors	1 880	1 830

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Le présent pur

Pratiquement tous les compartiments du marché international des capitaux ont rouvert leur porte en 1988 sans avoir encore accueilli de véritable opération phare. Il n'y a que deux exceptions, celles des plus fortes devises européennes, le mark et le franc suisse. Les dollars des Etats-Unis, du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Hong-Khong ont été sollicités la semaine passée après une interruption de plusieurs semaines. Le florin néerlandais et la couronne danoise ont également servi de support à deux nouvelles euro-obligations. Le yen et la livre sterling étaient encore utilisés tandis que l'ECU en était toujours à absorber les trois émissions lancées au tout début de l'année.

Alors que l'assortiment des monnaies se complète et que le système se remet sur ses rails, l'impression de *fade neutralité laissée* par la plupart des dernières transactions semble porter la marque de la prudence des nouvelles équipes mises en place dans de nombreuses euro-banques depuis le craquement du 19 octobre. Dans l'attente des statistiques commerciales américaines, le marché primaire londonien s'était d'ailleurs totalement assoupi à partir de jeudi matin. Il donnait une bien faible image de l'imagination et de la profondeur de vue auxquelles il doit beaucoup de sa prééminence. Les professionnels semblaient incapables de se soustraire à ce présent pur qui, selon Bergson, est *« l'insaisissable progrès du passé rongeant l'avenir »*.

Le secteur euro-obligataire du mark bénéficie du formidable soutien que lui procure la perspective de l'introduction, à compter de l'an prochain, d'une retenue à la source de 10 % sur les coupons des emprunts intérieurs allemands. La mesure épargnera les euro-obligations, même celles lancées par des débiteurs allemands par l'intermédiaire d'instruments financiers émis de l'étranger. Ainsi, des obligations garanties par la Deutsche AG de Francfort, mais émises par la Deutsche Bank Finance NV de Curaçao ne seront pas assujetties à la retenue sur le coupon. Le projet gouvernemental de Bonn, rendu public jeudi, ne laisse aucun doute à ce sujet. Les emprunts de l'Etat fédéral et de ses dépendances ainsi que des Länder le seront par contre. Cette perspective a déjà conduit de nombreux investisseurs étrangers à se défaire depuis septembre dernier de leurs titres domestiques allemands au profit des euro-obligations.

Très actif, le secteur du franc suisse est le seul à n'avoir pas interrompu sa séquence d'émissions internationales en fonction des incertitudes monétaires. Jeudi et vendredi, les transactions ont continé d'affluer à un rythme soutenu en dépit d'un engorgement sensible dans le compartiment des emprunts publics d'une durée de dix ans. Les mieux accueillis des tout derniers emprunts sont d'une plus courte durée, et c'est là que se sont présentés deux débiteurs français la semaine passée par le truchement de l'*Union des banques suisses* : la Caisse nationale des télécommunications, qui, sous la garantie de la République, offre à 101 % pour 200 *millions* de francs de « notes » (obligations de courte ou moyenne durée) sur sept ans, assorties d'un taux d'intérêt de 4,5 %, et Thomson SA, qui cherche a lever 200 millions de francs sur cinq ans au pair à travers des « notes » portant intérêt de 4,25 % l'an.

Les conditions en sont toutefois trop justes pour assurer un placement immédiat. Les « notes » de *Thomson se traitent* ainsi vendredi matin sur le marché gris avec des décotes de 1,75 % à 2,25 % pour des commissions totales de 1,50 %. La vigoureuse activité du marché suisse des capitaux a déjà porté à plus de 3,2 milliards de francs suisses, soit plus de 2,4 milliards de dollars, le montant des emprunts internationaux libérables cette année.

Deux établissements français ont aidé à réanimer les secteurs australien et néo-zélandais. La Société générale vient de rouvrir le marché des émissions en dollars néo-zélandais, qui n'avait plus vu d'euro-emprunts classiques depuis octobre dernier. Dirigée par Hambros Bank, la transaction de 50 millions de dollars néo-zélandais est « swappée » et procure à la grande banque française des dollars des Etats-Unis à taux flottant à des conditions particulièrement intéressantes, de l'ordre d'une trentaine de points de base au-dessous du Libor. Emises à 101,5 %, les obligations sont munies de trois coupons annuels de 16 %.

La Banque nationale de Paris *annonce une émission pour une* durée aussi brève en dollars australiens, par le truchement d'un emprunt de 50 millions swappé dans des *conditions similaires et qui, émis* à 101,5 %, est muni de coupons de 13,25 %

En ce qui concerne le franc français, la Banque européenne d'investissement a reporté la date d'émission d'un emprunt domestique qui aurait pu être la première opération à caractère international de l'année en cette monnaie.

Propagande nippone ?

L'apparent succès des récentes émissions munies de warrants pour l'acquisition *d'actions de sociétés* japonaises reste à confirmer. Il faudrait être en mesure de pouvoir se faire une idée de l'identité des investisseurs *supposés. S'agit-il* de personnes privées, d'institutionnels ? On soupçonne que les banques n'ont guère placé de papier en dehors des fonds qu'elles contrôlent directement. Tant et si bien que l'on considère, en Europe, ces émissions comme les instruments d'une habile propagande nippone destinée à attirer l'attention tout à la fois sur la capacité des maisons japonaises à diriger des emprunts et sur l'attrait de la Bourse de Tokyo. Depuis le début de l'année, six nouvelles euro-émissions de cette sorte ont été lancées pour un total de 480 millions de dollars. Les obligations sont assorties de coupons de 5 % et la prime d'exercice des warrants est de 2,5 %. Les syndicats d'émission sont dirigés exclusivement par des établissements japonais de Londres qui dès à présent cherchent à s'assurer une *place de choix au palmarès des* chefs de file les plus actifs de 1988. Les cours sur lesquels on enregistre parfois des primes mirobolantes *allant jusqu'à 9 % n'ont guère de* signification.

Traditionnellement, il y a deux grands marchés pour de telles émissions en dehors du Japon : celui de l'eurodollar, activement sollicité, et celui du franc suisse, totalement *déserté pour* l'instant. C'est pourtant de celui-ci que pourrait provenir la confirmation attendue du succès de ces opérations dans la mesure, précisément, où ce ne sont pas des maisons japonaises qui en seront chefs de file. Il est probable qu'en francs suisse on fasse appel à la solution des emprunts convertibles en actions plutôt qu'à celle des obligations avec warrants. Pour être bien reçue, une émission convertible *sur* cinq ans devrait offrir aux investisseurs une possibilité de sortie après deux ans et demi, sur la base d'un rendement de l'ordre de 3,5 %. Le taux d'intérêt nominal pourrait, dans ce cas, être de 2,5 %, aligné sur les conditions du marché domestique japonais.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Soulagement général

Ouf ! Lorsque, vendredi 15 janvier 1988, à 14 h 30, heure européenne et 9 h 30, heure américaine, les résultats du commerce extérieur des Etats-Unis pour le mois de novembre s'affichèrent sur les écrans de dizaines de milliers de terminaux électroniques dans le monde entier, les opérateurs, haletants, poussèrent un grand soupir de soulagement : le déficit était en baisse sensible, 13,2 milliards de dollars contre 17,6 milliards en octobre, chiffre jugé alors tout à fait désastreux.

Dans les secondes qui suivirent, les cours du dollar se mirent à grimper, enregistrant un bon de près de 4 % en quelques minutes : ils passèrent brusquement de 1,63 DM à 1,68 DM, de 126 yens à 131 yens et de 5,53 francs à 5,66 francs. Il est vrai que, toute la semaine, les milieux internationaux avaient attendu avec une certaine angoisse la publication de ces résultats, craignant que de « mauvais » résultats ne poussent le dollar à la baisse et n'obligent les banques centrales à intervenir massivement comme elles l'avaient fait, avec grand succès, au début de la semaine *précédente*, propulsant le dollar de 1,57 DM à 1,65 DM et de 120 yens à 129 yens. Cette fois-ci, il n'était pas assuré que la *manœuvre fût assurée du même* succès. De plus, le vendredi précédent, des rumeurs pessimistes avaient circulé à New-York, faisant état d'un déficit de 20 milliards de dollars, ce qui avait contribué à une rechute et du dollar et de Wall Street. Par la suite, les estimations portaient sur une fourchette de 14 à 16 milliards de dollars. A 16, c'était mauvais, à 14, c'était passable, au-dessous c'était très bon.

A 13,2 milliards de dollars, ce fut *donc très bon. Et les optimistes de* triompher : « *Ça diminue* », en rappelant les propos tenus, le mois précédent, par M. Alan Greenspan. Le *président de la Réserve fédérale* des Etats-Unis avait qualifié d'« aberration » les chiffres catastrophiques d'octobre, et prédit une nette amé*lioration pour novembre. Il y a un* mois dans ces colonnes, nous avions repris les pronostics de Roland Leuschel, conseiller financier de la Ban*que Bruxelles-Lambert, qui pré*voyait une forte diminution pour ce déficit de novembre, annoncé le 15 janvier. Il parlait de 10 milliards de dollars, ce qui était peut-être un peu optimiste, mais son pronostic s'est vérifié.

Relevons, toutefois, que la moyenne d'octobre-novembre s'inscrit encore à 15 milliards de dollars, et qu'une hirondelle ne faisant pas le *printemps, il faudra au moins trois* « bons chiffres » pour s'assurer d'une régression véritable du déficit américain... A la bonne nouvelle sur les échanges commerciaux, s'ajoutait celle d'une diminution de 0,3 % des prix de gros en décembre, de bon augure pour l'inflation, et d'une faible augmentation, tant de la production industrielle (+ 0,2 %) que de celle des ventes au détail (+ 0,2 % sans l'automobile). Si seulement la consommation américaine pouvait se réduire un peu, avec pour effet de diminuer les importations face à des exportations qui progressent à un rythme annuel dépassant 20 % et ont atteint, en novembre, un *niveau record depuis mars 1981 !*

En Europe, la remontée du dollar a favorisé le franc vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris s'est rapproché de 3,37 F. *Cette semaine, M. Karl* Otto Poehl, président de la Bundesbank, a déclaré qu'il n'y avait pas de *« tension particulière au sein du SME »* et que cette situation lui paraissait *« surprenante »* en période de dépréciation du dollar par rapport au deutschemark.

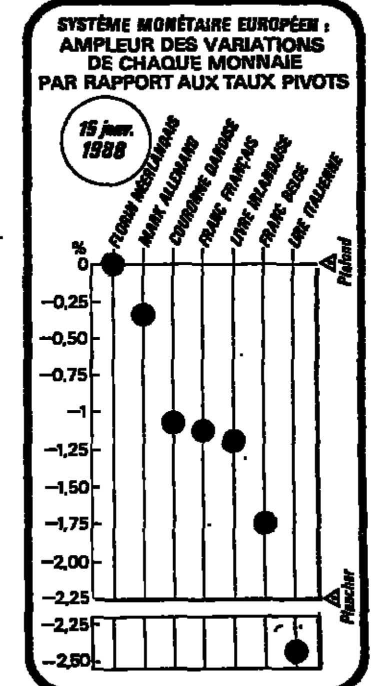
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 15 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7735	–	17,6444	72,8332	59,5238	2,8506	52,9380	0,0811
	1,8000	–	17,9372	74,1840	60,6060	2,8960	53,9083	0,0824
Paris	10,0513	5,6675	–	412,78	337,35	16,1559	300,03	4,5965
	10,0796	5,5750	–	413,57	337,88	16,1454	300,54	4,5960
Zurich	2,4350	1,3730	24,2260	–	81,7261	3,9139	72,6839	1,1113
	2,4372	1,3480	24,1797	–	81,6969	3,9038	72,6685	1,1113
Francfort ...	2,9795	1,6800	29,6428	122,35	–	4,7890	88,9359	1,3625
	2,9832	1,6500	29,5963	122,40	–	4,7784	88,9488	1,3602
Bruxelles ...	62,2143	35,08	6,1896	25,5498	208,81	–	18,5706	2,8451
	62,4382	34,53	6,1937	25,6157	209,27	–	18,6145	2,8466
Amsterdam ..	3,3501	1,8890	33,3300	137,58	112,44	5,3848	–	1,5320
	3,3538	1,8550	33,2734	137,61	112,42	5,3721	–	1,5293
Milan	2186,72	1233	217,56	898,03	733,91	35,1482	652,72	–
	2193,10	1213	217,58	899,85	735,15	35,1288	653,90	–
Tokyo	231,44	130,50	23,0260	95,0473	77,6785	3,7201	69,0842	0,1058
	233,41	129,10	24,1639	95,7715	78,2424	3,7388	69,5956	0,1064

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 janvier, 4,3429 F contre 4,3184 F le vendredi 8 janvier.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Bien partout sauf à Paris

Attentiste et triste, disions-nous, la semaine dernière, du marché obligataire de Paris. On pourrait presque en dire autant cette semaine, bien que le cours de l'échéance mars sur le MATIF soit passé de 98 à 98,60, mais uniquement en fin de semaine, après être tombé à 97,60 : il fallut l'annonce de la forte diminution du déficit commercial des Etats-Unis vendredi en début d'après-midi et le bond sur les cours de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, dont le rendement tombe de 9,5 % à 8,86 %, pour faire gagner un maigre petit point à cette échéance mars. *« Incroyable, décevant »* s'exclamait un opérateur, tandis qu'un autre avouait : *« Le MATIF m'inquiète beaucoup »*.

Au moment même où l'INSEE annonçait une hausse du prix de 0,1 % en décembre, on se demande quelles craintes nourrissent les opérateurs pour justifier des taux aussi élevés – 10,30 % à 10,40 % sur le MATIF et 9,90 % à 10 % sur le marché des emprunts d'Etat. A l'heure *actuelle, on le sait*, la France est championne du monde occidental des taux « réels », moins inflation, qui sur le long terme dépassent maintenant 7 %, et même 7,5 %, contre 6 % pour la Belgique, 5,9 % pour les Pays-Bas, 5,5 % pour l'Italie et la Belgique, 5,4 % pour la RFA, 4,2 % pour les Etats-Unis et le Japon et 1,8 % pour la Suisse.

Est-ce qu'en France on a peur de l'inflation ? C'est difficile, maintenant. Redoute-t-on une hausse des taux américains, point de mire du marché de Paris ? Sans doute, mais cela devient psychotique. Craint-on une nouvelle dévaluation du franc par rapport au deutschemark ? Assurément, mais alors la prime d'assurance est hors de prix, plus de deux points en taux réels et près de quatre points en nominal. Les emprunteurs japonais n'en deman*dent pas autant au Trésor améri*cain, qui doit pourtant faire face à une inflation double de la nôtre. Faut-il, alors, en tirer la conclusion que seul un réaménagement du système monétaire européen conjurerait le sort ? C'est probable, mais ce n'est même pas sûr.

Que dire, alors, et que faire ? Abaisser les taux à court terme, ce qui constituerait un « signal » pour le marché du long terme. Il n'est pas exclu que la Banque de France « fasse un geste » (un quart de point), lors de son adjudication sur appel d'offres de lundi.

En ce qui concerne les émissions, rien à signaler, sauf l'excellent placement de l'emprunt d'Etat de 5 milliards de francs, porté à 7 milliards, à dix ans et 9,50 % de taux d'intérêt fixe (9,90 % réel). Il est, on le sait, strictement réservé aux particuliers, dans l'espoir de récupérer une partie des 27,9 milliards de francs qui vont être remboursés lundi 18 janvier aux porteurs d'emprunt 7 % 1973.

Une erreur de transmission nous a fait écrire que *« les activités de la filiale française de la Standard Chartered venaient d'être stoppées »*. Il fallait lire *« les activités de marché »*, et, parmi elles, seulement celles de teneur de marché *(market maker)*, en euro-obligations (Eurofranc, eurodollar et ECU) et d'*« underwriting »* sur le marché primaire des obligations internationales. Cette mesure a entraîné le départ de dix personnes sur quatre-vingt-dix.

Le palmarès des SICAV court terme

Sur le front du MATIF, il semble que le tir se concentre sur la charge d'agent de change Buisson, soumise, actuellement, à un contrôle de la chambre de compensation (CCIFP), organisme de tutelle, à la suite de la perte de 250 millions de francs enregistrée par la COGEMA. *« Aucune décision de sanction ou de suspension à l'égard de cet adhérent n'a été prise au stade actuel de l'enquête »*, précise la CCIFP. Cette dernière aurait, toutefois, vivement conseillé à la charge Buisson de mettre une sourdine à ses activités sur le MATIF tant que se poursuivrait le contrôle. On a observé que la charge Buisson avait stoppé, mercredi, son opération sur le marché de gré à gré, le plus brûlant, et que jeudi elle n'avait effectué que des ventes.

A la fin du mois de décembre 1987, selon les statistique de TGF, l'encours des Sicav court terme, dites de trésorerie, avait diminué de 0,9 milliard de francs, s'inscrivant à 441,4 milliards de francs. Cette évolution est logique en décembre, mois où la préparation des bilans entraîne souvent des retraits de la part des entreprises. En décembre 1986, par exemple, l'encours avait diminué de près de 15 milliards de francs.

En décembre 1987, la physionomie des SICAV court terme continuait de se modifier. Les cent neuf SICAV « monétaires » spécialisées en valeur à court terme sans risque de cours (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats négociables) ont vu leur encours augmenter de 27,9 milliards de francs pour atteindre 294,7 milliards de francs. Toutefois, si l'on tient compte de deux nouvelles créations (+ 0,3 milliard), du passage de trois SICAV dans cette catégorie (+ 22,5 milliards de francs) et de la progression des valeurs liquidatives (+ 4,3 milliards de francs), le montant des souscriptions nettes est estimé à 0,6 milliard. Les cinquante-cinq SICAV « régulières » sont en diminution de 25,7 milliards de francs, en brut, à 96 milliards et de 3,8 milliards de francs en « net », compte tenu, notamment, de deux changements de catégorie (– 22,4 milliards de francs).

Quant aux cinquante-six SICAV « sensibles », dites de performance, avec risque de cours, leur encours régresse de 2,9 milliards de francs à 51,3 milliards.

Sur un an, de décembre 1986 à décembre 1987, les SICAV monétaires sont passées de 105,9 milliards de francs à 294,7 milliards de francs, les régulières sont revenues de 115,4 milliards de francs à 95,5 milliards, et les sensibles de 90,8 milliards de francs à 51,3 milliards de francs. L'explosion des « monétaires », dont l'encours a presque triplé aux dépens des sensibles, réduites de 40 %, reflète le phénomène de la hausse des taux et l'incertitude qui *en résulte*, privilégiant les placements « courts ». En parts de marché, le Crédit agricole reste en tête, avec 15,6 % contre *15,2 % d'une année sur l'autre*, avec son énorme SICAV monétaire Univar (53,7 milliards de francs). Suivent la BNP avec 11,9 % (contre 11,4 %), la *Société générale* avec 7,9 % contre 11,1 %, le Crédit lyonnais avec 7,9 % contre 7,2 %, l'ensemble Caisse des dépôts-Caisse d'épargne et poste avec 6,7 % contre 5,9 %, les Banques populaires avec 5,6 % contre 4,7 %, le groupe CIC avec 4,7 % contre 5 %, Indosuez avec 3,8 % contre 3,7 %, le CCF avec 3,3 % contre 3,5 %, la banque Paribas avec 3 % (inchangé) et les banques NSM avec 1,5 % (inchangé).

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le café attend toujours la reprise

La réintroduction des quotas à l'exportation de café, intervenue en octobre dernier, n'aura finalement pas eu l'effet escompté. En 1987, le robusta, coté en livres sterling, a perdu près de 28 % de sa valeur, l'arabica (cotation en dollars) n'a, lui, reculé que de 5 %. Depuis le début de l'*année* 1988, les cours ont enregistré une hausse marginale. Le robusta se traitait à 1 230 livres la tonne sur mars, contre 1 187 le 31 décembre dernier. Sur le *marché* de New-York, la livre sur mars est passée de 125,96 à 127,60 cents dans le même laps de temps. A noter qu'en cette fin de semaine la remontée du dollar après la publication d'un bon chiffre du commerce extérieur aux Etats-Unis au mois de novembre a profité à la place britannique en clôture.

Ce semblant de fermeté n'a cependant pas permis au prix indicateur publié par l'Organisation internationale du café (OIC) de remonter à l'intérieur de la fourchette défendue par l'accord international (120/140 cents par livre). La dernière moyenne mobile (sur quinze jours) du prix indicateur s'établissait à 114,77 cents. Selon des négociants, des robustas qui se traitent aux alentours de 100 cents la livre pèsent sur le prix indicateur. L'arrivée sur le marché de la nouvelle récolte d'arabica d'Amérique centrale *fait* craindre aux professionnels une baisse accrue des prix. En outre, les torréfacteurs vivent encore sur les stocks constitués en septembre, *lorsque* les exportations de café avaient atteint le volume de 10,3 millions de sacs (de 60 kilos), un niveau mensuel jamais vu depuis la création de l'OIC.

Toutefois, ces torréfacteurs voient leurs réserves diminuer, et les stocks disponibles sur les marchés s'amenuisent. Ainsi, selon l'Association française de négoce international du café (AFNIC), les stocks détenus dans les entrepôts du Havre n'atteignent actuellement que 27 600 tonnes, soit environ un mois de consommation française. Les achats devraient reprendre prochainement, surtout que, du fait du retour au contingentement des exportations, les arrivages pour l'année caféière 1987-1988 (octobre-septembre) s'annoncent très inférieurs à ceux de l'année précédente. En effet, initialement fixé à 58 millions de sacs, le contingent pour cette année a déjà été amputé de 1,5 million de sacs en octobre 1987.

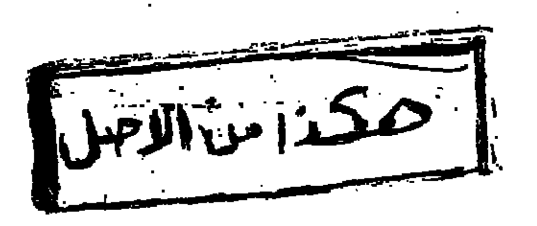
Une réduction supplémentaire de 1 million de sacs a été décidée par l'OIC début janvier, car la moyenne du prix indicateur était passée sous les 120 cents. Aujourd'hui, le niveau des 115 cents ayant été enfoncé durablement, semble-t-il, une prochaine diminution de 1 million de *sacs devrait être appliquée*. Normalement, elle interviendra lundi prochain. Le quota global ne représentera donc plus que 54,5 millions de sacs, alors que les exportations pour l'année 1986-1987 ont atteint le record historique de 72,2 millions de sacs.

Autre élément haussier à long terme, la récolte du Brésil, premier producteur mondial, s'annonce moins importante en 1988-1989. Les observateurs estiment que la floraison actuelle des caféiers est mauvaise car les plants sont épuisés après l'excellente récolte de 1987-1988 (on parle de 35 millions à 36 millions de sacs). Selon le négociant Cargill, la prochaine récolte brésilienne (de juin à août 1988) n'atteindra plus que 19,6 millions de sacs. *« La logique voudrait que les prix du café montent »*, remarque-t-on à l'AFNIC. Reste à savoir quand le mouvement s'amorcera, car pour l'instant, les acheteurs boudent.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 15-1
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 319 (– 91) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 065 (+ 27) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 010 (+ 10) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 410 (+ 40) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 232 (– 4) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 883 (– 9) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	330,2 (+ 1,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	197,4 (+ 4,9) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	183,30 (– 7,2) Dollars/t. courts

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



Le Monde

La « vraie-fausse » carte grise d'une voiture maquillée

L'enquête sur les « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature pourrait aboutir à la mise en cause de M. Christian Prouteau

L'affaire des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) (*le Monde* du 13 janvier) sera-t-elle pour M. François Mitterrand l'un des dossiers les plus épineux des prochaines semaines ? Les premiers résultats de l'enquête de police, comme les explications invraisemblables des protagonistes, le laissaient déjà entrevoir. Mais de nouveaux éléments devraient bientôt balayer les derniers doutes : c'est bien munis du « viatique » de l'Elysée que des « plombiers », le 23 décembre 1987, auraient tenté de mettre sur écoute le téléphone d'un huissier du CSM, M. Yves Lutbert, soupçonné d'être à l'origine d'importantes fuites. Le préfet Prouteau, proche collaborateur du président de la République, qui, le 17 septembre dernier, à TF 1, en avait fait un éloge appuyé — *« Les Français apprendront à respecter et à aimer le colonel Prouteau, qui est pour moi le prototype de ce que notre armée peut produire. »* — pourrait personnellement être mis en cause.

L'enquête confiée, de manière inhabituelle, à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) pourrait aussi réserver d'autres surprises. Derrière la tentative d'écoute du téléphone d'Yves Lutbert se profile, en effet, un autre scandale, de taille comparable : celui des écoutes clandestines opérées par des officines privées au bénéfice d'industriels ou de responsable politiques.

Tels sont, en résumé, les deux aspects du dossier ouvert par le juge Gilles Boulouque, saisi, depuis le 8 janvier, d'une information pour atteinte à la vie privée.

Le 23 décembre, trois personnes sont interpellées par la police dans un immeuble du onzième arrondissement de Paris. Responsable de la brigade J 2 au commissariat de la Roquette, le chef de car expliquera dans son rapport les circonstances de son intervention : *« Ce jour, à 8 heures, brigadier police-secours 11e, sur appel de TN 11* [c'est-à-dire du commissariat central du onzième arrondissement], *je me suis rendu avec mon effectif au complet au 1-3, rue La Vacquerie, à Paris (11e) pour des cambrioleurs en action ».*

En fait de cambrioleurs, les gardiens de la paix interpellent d'abord deux gendarmes à la retraite, Robert Montoya et Fabien Caldironi. Une troisième personne, Alain Clarhaut, *« enquêteur d'une agence privée, titulaire d'une carte professionnelle délivrée le 30 décembre 1985 par la préfecture de police de Paris »*, sera découverte quelques minutes plus tard, *« cachée dans un placard de branchement électrique et téléphonique »*. Cet homme a, avec lui, *« une mallette de couleur noire »* dans laquelle les policiers découvrent *« une pince à dénuder et plusieurs pinces, également du matériel téléphonique (un téléphone portable avec fils et pinces, un appareil électronique, genre Metex, et une dizaine de mètres de câble environ »*. Le rapport du brigadier précise encore que *« les trois susnommés se sont rendus sur les lieux à bord d'un véhicule de marque Ford, immatriculé 429 CJK 75 conduit par le nommé Montoya ».*

Malgré les explications des trois hommes, qui affirment rechercher un mauvais payeur, la tentative de branchement ne fait guère de doute. Les « plombiers », qui, tous trois, appartiennent ou ont appartenu à la Société de protection et d'investigations industrielles (SPII), sont immédiatement emmenés dans les locaux de la 4e division de police judiciaire (DPJ) pour être entendus. Aucun d'eux ne démordra de sa version, malgré, se plaignent aujourd'hui les trois « plombiers », les dures conditions de leur interrogatoire : Caldironi et Montoya seraient restés menottés de longues heures, l'un attaché à un radiateur, l'autre à sa chaise.

Pourtant, les policiers de la 4e DPJ qui les entendent ne croient pas un mot de ce que leur racontent les suspects. Est-ce la qualité d'anciens gendarmes pour deux d'entre eux, ou bien l'appartenance à la SPII, société de sécurité fondée en 1985 par le commissaire Charles Pellegrini, ancien de la cellule antiterroriste de l'Elysée, qui justifie leur scepticisme ?

Très vite, reconnaissent aujourd'hui les « plombiers », ils ont été interrogés sur leurs éventuels contacts avec l'Elysée. Ils affirment aussi que, le jour de leur arrestation, le commissaire Olivier Foll, sous-directeur de la police judiciaire parisienne, se serait déplacé au siège de la DPJ pour les interroger en personne. Le lendemain, Robert Montoya aurait rencontré, une nouvelle fois, le commissaire Foll, accompagné alors d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire. On aurait alors demandé à Montoya de reconnaître qu'il travaillait pour l'Elysée. Ce qu'il aurait, une nouvelle fois, refusé de faire.

L'automobiliste inconnu

La ténacité policière ne semble pas totalement injustifiée. Très vite, les enquêteurs ont « retapissé » Montoya, ancien gendarme que certains d'entre eux ont croisé lorsqu'il collaborait avec la cellule élyséenne. Et, surtout, il y a la voiture utilisée par les « plombiers » pour se rendre rue La Vacquerie.

« Après renseignement aux cartes grises, il s'avère que le propriétaire du véhicule est M. Mueler Xavier, demeurant 67, rue Didot, à Paris 14e arrondissement. Véhicule non signalé volé », avait noté le brigadier dans son rapport. La réalité est un peu différente. Au 67 de la rue Didot, il n'existe en effet aucun habitant au nom de Xavier Mueler. Ce dernier ne figure pas dans l'annuaire téléphonique, et la concierge, qui est en fonctions depuis quatorze ans, n'en a jamais entendu parler. Xavier Mueler est, de même, inconnu chez les commerçants du quartier. La raison en est simple : Xavier Mueler n'existe pas et la carte grise qui porte son nom est en réalité un faux, délivré par le service compétent de la préfecture de police sur présentation d'un document d'identité falsifié. La voiture de Xavier Mueler serait en fait un véhicule maquillé pour des besognes discrètes.

Le fichier des cartes grises fait état du propriétaire précédent : M. Robert Chantemesse, qui n'est autre que le père de... Mme Aimée Dubos, sous-préfet, chargée de mission auprès du préfet de la région Ile-de-France et épouse de M. Jean-François Dubos, ancien collaborateur de M. Hernu, actuellement inculpé dans l'affaire Luchaire.

M. Chantemesse est décédé en 1984. L'hebdomadaire *le Point*, qui, dans son prochain numéro, fait état des mêmes informations, révèle que la voiture a été vendue, en novembre *1984, par la fille du défunt* à M. Christian Prouteau, qui, sous une identité « empruntée », l'aurait affectée au GIGN, unité dont il était le chef avant de rejoindre l'Elysée en 1982. Les gendarmes du GIGN auraient utilisé cette voiture pour des missions « sensibles ».

Des « écoutes sauvages »

Mais une affaire peut en cacher une autre. Le 8 janvier, l'ancien huissier du CSM porte plainte après être allé raconter son aventure à M. Paul-André Sadon, directeur du cabinet du garde des sceaux, et à Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation. Une plainte qui permet l'ouverture d'une information pour atteinte à la vie privée et une relance de l'enquête. Le lundi 11 janvier, le contrôleur général Roger Chétard, chef adjoint du cabinet central d'enquêtes disciplinaires de l'IGPN, flanqué de deux inspecteurs divisionnaires et d'un ingénieur des services techniques de la préfecture de police, procède à une perquisition au siège de la SPII, 56, rue de Rome à Paris-8e. Le gérant de la société, M. Vincent Gaillard, sera maintenu en garde à vue durant vingt heures et personnellement interrogé par M. Marcel Leclerc, directeur de l'IGPN, sur ses liens avec l'Elysée.

C'est que la perquisition a permis de saisir un papier portant le nom d'Yves Lutbert ainsi que l'étage où se trouve son appartement. Ont été également trouvées plusieurs cassettes qui contiennent les enregistrements de conversations téléphoniques. Depuis plusieurs jours, ces cassettes sont en cours de décryptage à l'IGPN, et une nouvelle information pourrait bientôt être ouverte pour écoutes téléphoniques clandestines.

La SPII, comme plusieurs autres officines de sécurité spécialisées, louait du matériel d'enregistrement téléphonique à des gendarmes ou à des policiers chargés par des magistrats instructeurs de procéder à des écoutes. Bien que concédées avec légèreté, il s'agit là d'écoutes légales. Mais les enquêteurs soupçonnent la SPII, ou certains de ses membres, d'avoir aussi procédé à des « écoutes sauvages », sur la demande de clients, chefs d'entreprise inquiets des activités de leurs concurrents ou hommes politiques désireux de se renseigner sur leurs adversaires. Le décryptage des bandes saisies devrait donner quelques réponses sur les utilisateurs de ces services. Qu'on s'en réjouisse — dans certains cercles policiers — ou qu'on le craigne — dans l'entourage du chef de l'Etat, — personne n'exclut que l'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature prenne une nouvelle dimension.

GEORGES MARION.

La préparation de l'élection présidentielle

M. Raymond Barre plaide pour un président « garant » et non « gérant »

C'est à une parfaite et solide défense et illustration des institutions de la Ve République que M. Raymond Barre s'est livré, vendredi, devant « La convention pour la Ve République », association présidée par M. Jean Charbonnel, député RPR de Corrèze, tout au long d'une intervention où chaque terme avait été minutieusement pesé. Avec plus de force encore qu'il ne l'avait fait dans les mois passés, l'ancien premier ministre a démontré qu'il s'en tient à une lecture scrupuleuse de la Constitution de 1958, notant d'entrée qu'il vaut mieux *« accueillir avec circonspection les propositions inconsidérées de bouleversement qui (...) fleurissent inévitablement çà et là quand renaît le printemps ».*

Sur cette question au moins, personne ne pourra reprocher au député du Rhône de rester dans les généralités, ni lui intenter par avance le procès de vouloir faire entrer à l'Elysée *« un président Zorro »*. Au contraire, M. Barre a rappelé son opposition *« à une conception ultra-présidentialiste »* de la fonction, consistant à faire du président *« le seul détenteur réel du pouvoir exécutif, le gouvernement étant sa chose, l'administration son bras séculier, l'appareil exécutif de l'Etat lui étant tout entier et directement subordonné. Une sorte de président-directeur général omnipotent de la maison France ».*

« Un président garant et non pas gérant », c'est, a insisté M. Barre, la base du fonctionnement de nos institutions et sa conception personnelle de la fonction élyséenne. Les Français ne veulent, selon lui, ni *« d'un président impuissant : sinon à quoi bon l'élire ? »*. Ni non plus *« d'un président qui jouerait tous les rôles »* et encore moins *« d'un président biface alternativement omnipotent et impotent et qui selon qu'il est vainqueur ou désavoué passe en un instant de l'arrogance à l'humilité comme un personnage de Dostoïevski ».*

Cette critique sévère de l'attitude de M. François Mitterrand ne devait pas être la seule. M. Barre n'a guère ménagé le chef de l'Etat, ni davantage épargné le système cohabitationniste. Ainsi, traitant des nécessaires relations de confiance entre le président de la République et le premier ministre, M. Barre s'est interrogé : *« Est-il besoin de dire que cela est tout le contraire de ce que nous voyons depuis vingt mois ? La relation du président avec le premier ministre doit être de coopération et non de rivalité. La distance qu'il lui appartient de maintenir par rapport à l'action gouvernementale doit traduire sa confiance dans le gouvernement et non son désir de l'affaiblir. La sagesse du président doit être autre chose que la compensation d'un pouvoir perdu. Et s'il lui appartient d'exprimer le consensus national, ce ne doit pas être pour lui un emploi de consolation, une activité de repli, sur laquelle il se rabat faute de mieux, mais sa manière permanente d'agir, l'utilisation prioritaire de la confiance qu'il a reçue de la nation. »*

Pénétré de toutes ces considérations, M. Barre a, par la suite, réaffirmé son hostilité à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Désireux de voir le Parlement *« redevenir, même à l'heure médiatique, le lieu central du débat politique »*, M. Barre a mis en garde contre l'inflation législative et le recours abusif aux procédures d'urgence. En revanche, M. Barre est pour *« une remise à l'honneur »* du référendum et un élargissement de son champ d'application.

Les partis politiques ? *« Les membres des partis*, a-t-il dit, *ne doivent pas être des citoyens de première classe. Militer est un droit mais ne donne pas de droit... Nous devons donc, tout en préservant comme la prunelle de nos yeux la liberté des partis, tenir fermement sur les principes institutionnels qui protègent notre démocratie contre l'abus des partis. »*

L'administration ? Elle *« doit être plus proche de la société et mieux séparée de la politique. Une conception exigeante de la neutralité de l'administration est l'un des traits majeurs qui doivent distinguer l'Etat libéral de l'Etat socialiste... Et c'est en particulier la responsabilité du président de la République, qui ne doit pas être le protecteur d'un clan, d'un parti ou d'un camp mais de tous. A mes yeux, le chef de l'Etat a manqué à ce devoir lorsqu'il disposait de la réalité du pouvoir exécutif ».* En se mettant à l'ombre du général de Gaulle, M. Barre a donc accentué ses critiques contre M. François Mitterrand, sur un thème particulièrement sensible. Une façon bien personnelle d'entrer un peu plus en campagne et de gêner, voire de pousser à la faute, M. Jacques Chirac, qui, sur ce terrain — cohabitation oblige — a les coudées moins franches.

DANIEL CARTON.

PHILIPPINES : le scrutin du 18 janvier

Une campagne électorale sanglante

Des dizaines d'assassinats, des disparus, des reports du scrutin dans des zones reculées : la campagne pour les élections locales aux Philippines, qui doivent avoir lieu le lundi 18 janvier, s'est déroulée, depuis le 1er décembre dernier, dans un climat de violence qui rappelle tristement de vieux souvenirs : ceux des joutes électorales sanglantes qui avaient précédé l'instauration de la loi martiale, en 1972, par M. Marcos.

Deux ans ou presque après l'accession au pouvoir de Mme Aquino, les vieilles habitudes ont repris le dessus à l'occasion d'un scrutin concernant les gouverneurs de provinces jusqu'aux membres des conseils municipaux. Candidats poignardés en plein meeting, extorsions de fonds, interventions de commandos armés, enlèvements de personnes... Au total, près de cent candidats ou membres de leurs états-majors électoraux ont été tués. Il a même fallu reporter le scrutin dans dix provinces sur les soixante-quinze que compte l'archipel.

La présidente Aquino a accusé l'extrême droite comme l'extrême gauche de *« pur terrorisme délibéré »*, leur reprochant de vouloir *« précipiter le pays dans l'anarchie et faire capoter les élections »*, destinées à *« compléter le processus de restauration de la démocratie »*. L'armée et la police — plus de deux cent mille hommes au total — ont été placés en état d'alerte dès samedi. Six bataillons ont même été dépêchés dans les zones du Centre et du Sud les plus touchées par la violence.

Dans la plupart des cas, les étiquettes ont peu d'importance. Ce sont avant tout des conflits de personnes, et les luttes locales se règlent ainsi au couteau ou par balle. Il y a, cependant, une nouvelle donne avec l'influence croissante des communistes. Dans les zones rurales qu'elle contrôle — même partiellement, — l'insurrection ferait payer sa *« protection »*. Selon la presse de Manille, environ quinze mille candidats, sur un total de cent cinquante mille, auraient ainsi payé des *« sauf-conduits »* — l'équivalent de 5 000 F pièce — pour faire campagne dans les zones où la guérilla est implantée.

Les règlements de comptes locaux n'expliquent donc pas tout. L'armée estime que l'insurrection communiste — évaluée à 23 000 hommes en armes et présente dans soixante-huit provinces — serait à l'origine de la moitié des assassinats.

J.-C. POMONTI.

Bataille pour le contrôle de cognac Martell

Grand Metropolitan surenchérit sur l'offre de Seagram

La bataille opposant depuis la mi-décembre les groupes Seagram (Canada) et Grand Metropolitan (Grande-Bretagne) pour le contrôle de la société française de cognac Martell se poursuit. Alors que le ministère des finances et la chambre syndicale des agents de change venaient de déclarer recevables les deux offres publiques d'achat déposées par les groupe rivaux, le 6 puis le 11 janvier, Grand Metropolitan a annoncé, vendredi *15 janvier*, qu'il améliorait encore son offre.

Désormais le groupe britannique propose d'acheter la totalité du capital de Martell au prix de 3 300 F par action, soit un montant total de *4,57 milliards de F*, à condition qu'il obtienne au moins 50,1 % du capital. Elle est nettement supérieure à l'offre précédente du groupe (2 825 F par action, soit un prix total de 4,26 *milliards de F*) et à celle déposée le 11 janvier par son concurrent, le groupe canadien Seagram, qui propose 2 975 F par action (soit au total 4,49 milliards de F).

Cinq conventions de l'OIT vont être approuvées par la France

La France va adhérer à cinq conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), a indiqué *M. Philippe Séguin, le 12 janvier, en réunissant la commission* consultative française de l'OIT en présence de M. Yvon Chotard, délégué du gouvernement à cette organisation. *M. Séguin* a annoncé l'engagement de procédure pour quatre approbations de conventions.

La première (no 155) est relative à la *« sécurité, santé des travailleurs et milieu de travail »*. La seconde (no 156) a trait à l'*« égalité des chances et de traitement des travailleurs ayant des responsabilités familiales »*. Le troisième texte (convention no 158) concerne la *« cessation de la relation de travail à l'initiative de l'employeur »* et prévoit les motifs valables de licenciement et les possibilités de recours. M. Séguin a estimé à ce propos que *la loi du 30 décembre 1986* sur la suppression de l'autorisation administrative préalable pour les licenciements économiques *« répond bien aux exigences posées par la convention »*.

Le ministre des affaires sociales a également proposé la ratification de la convention no 159 sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. Ainsi, pour M. Séguin, *« avec 114 conventions ratifiées, la France continuerait d'être, après l'Espagne avec 115, le second Etat le plus attaché aux procédures normatives de l'OIT ».*

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1988 a été tiré à 512 841 exemplaires

Le constructeur aéronautique Fokker doit supprimer 15 % de ses effectifs

Le constructeur aéronautique néerlandais Fokker va supprimer 1 730 emplois sur les 11 000 actuels (soit environ 15 % de ses effectifs) d'ici à deux ans, a annoncé un porte-parole de la société vendredi 15 janvier à Amsterdam. Les licenciements secs seront limités à 390, mais 800 contrats temporaires ne seront pas renouvelés, et la direction escompte 500 départs volontaires et en retraite, a précisé le porte-parole.

Cette réduction d'effectifs permettra à la société d'économiser 100 millions de florins par an, soit environ la moitié des économies que la direction s'est engagée à réaliser aux termes du plan de sauvetage conclu avec le gouvernement et les banques. En difficulté depuis un an, Fokker, qui a enregistré un déficit de 3,4 millions de florins (10,2 millions de francs) au cours du premier semestre 1987, a obtenu des autorités une aide de 212 millions de florins, en contrepartie d'une prise de participation de 49 % de l'Etat dans le capital du groupe, ainsi qu'un crédit bancaire de 225 millions de florins. La direction s'est, pour sa part, engagée à réduire ses dépenses de 200 millions de florins par an.

● **Grève nationale des infirmiers-anesthésistes.** — A l'appel du Syndicat national des infirmiers et sages-femmes aide-anesthésistes, une grève nationale des infirmiers anesthésistes est organisée le lundi 18 et le mardi 19 janvier. Un service minimum est prévu dans les hôpitaux.

Le rapport de M. Bérégovoy à la convention nationale du PS

La convention nationale du PS s'est ouverte, le samedi 16 janvier au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, par la lecture du rapport d'activités, confié à M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre, membre du secrétariat national du PS, chargé des questions économiques.

Après avoir dressé longuement un bilan critique de la situation économique, M. Bérégovoy observe : *« Contrairement à ce que disent ses leaders, la droite traditionnelle est minoritaire en France. Elle fait entre 42 % et 44 % des voix. »* M. Bérégovoy ajoute : *« La popularité du président de la République est au beau fixe. Cela agace M. Barre et énerve M. Chirac. Le premier perd de sa sérénité, le second, qui change tout le temps d'idée, a décidé d'avancer l'annonce de sa candidature, inquiet sans doute de l'avantage de Raymond Barre dans les sondages.*

M. Bérégovoy conclut en souhaitant que la convention nationale symbolise *« l'unité »* du PS, et demande que soient évités les *« faux débats »*. Il précise que les socialistes ont vocation à gouverner la France, mais que *« quoi qu'il arrive, ils ne gouverneront pas avec la majorité actuelle ».*

« C'est autour du PS, lance-t-il, *que peut et doit se rassembler la majorité de progrès de demain. (...) La droite s'était pressée d'enterrer le socialisme. »*

A B C E F G H

